

N° 20 - 2002

# CLIO 94

L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT  
NATUREL DANS LE SUD-EST PARISIEN  
XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> SIÈCLES



BULLETIN  
DU COMITÉ DE LIAISON  
DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE  
ET D'ARCHÉOLOGIE  
DU VAL-DE-MARNE



**CLIO  
94**

**BULLETIN DU  
COMITE DE LIAISON  
DES SOCIETES  
D'HISTOIRE ET  
D'ARCHEOLOGIE  
DU VAL-DE-MARNE**

**Volume publié avec le concours de  
la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France  
et  
du Conseil Général du Val-de-Marne.**

## SOMMAIRE

**PRÉFACE** ..... P. 5  
(Michel BALARD)

**"L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL  
DANS LE SUD-EST PARISIEN"**

**XVIIe-XXe SIECLES**

(ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94, OCTOBRE 2001)

**L'ENVIRONNEMENT DANS LE SUD-EST FRANCILIEN AU XXe SIECLE**  
(MARTINE TABEAUD) ..... P. 7

**LES RELEVÉS CARTOGRAPHIQUES D'UNE RIVIERE : LES CARTES ANCIENNES DES  
BOUCLES DE LA MARNE**  
(VIRGINIE SERNA) ..... P. 15

**LE CAUDACIEN ET SON ENVIRONNEMENT**  
(ANDRÉ GIDALI) ..... P. 27

**L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL À ARCUEIL**  
(ROBERT TOUCHET) ..... P. 41

**VILLECRÉSNE D'UN SITE QUASI FÉODAL À UNE CITÉ RÉPUBLICAINE**  
(JOSEPH D. DUMAZEL) ..... P. 47

**LES CRISTOLIENS ET LEUR ENVIRONNEMENT NATUREL**  
(MADELEINE JURGENS) ..... P. 55

**LE MAISONNAIS ET SON ENVIRONNEMENT**  
(MARCELLE AUBERT) ..... P. 67

**PARCS, JARDINS ET ESPACES VERTS À CHAMPIGNY DU XVIII<sup>e</sup> S. À NOS JOURS**  
**(ERIC BROSSARD) ..... P. 83**

**LES VITRIOTS ET LE FORÇAGE DES LILAS**  
**(ANDRÉ CARVILLE) ..... P. 95**

**AOÛT 1942 - LA SEINE MISE À SEC**  
**(ANDRÉ GARNIER) .....P. 107**



**ARTHUR BERNEDE : ESSAI DE BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR DE "BELPHEGOR"**  
**(ANNIE BESNIER) .....P. 115**

**DES ARTISANS D'ART À ARCUEIL**  
**(ROBERT TOUCHET) .....P. 139**

**BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE VAL-DE-MARNAISE**  
**(ALAIN AIECH) .....P. 143**

**LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES .....P. 149**

**BUREAU DE CLIO 94 .....P. 152**

## PRÉFACE

L'histoire de l'environnement est à la mode. On ne conçoit plus aujourd'hui d'évocation de la vie quotidienne des hommes du passé, sans une référence au milieu naturel qui les a vus vivre. Aussi CLIO 94 a-t-il jugé utile de choisir le thème des relations de l'homme avec son environnement à l'occasion de sa journée annuelle d'études, accueillie comme chaque année à la Maison des syndicats à Créteil, avec le concours des Archives départementales du Val-de-Marne.

Les actes de notre colloque viennent cette année en tête de notre bulletin. C'est dire tout l'attachement que nous portons à ces études conduites sous la présidence d'une éminente spécialiste, Martine Tabeaud, professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, qui a bien voulu accepter d'introduire le thème et de guider ainsi nos réflexions. Les membres de nos sociétés historiques, qui ont consacré leurs recherches d'année à l'histoire de l'environnement, ont ensuite présenté leur communication. Tour à tour, Arcueil, Champigny, Créteil, La Queue-en-Brie, Maisons-Alfort, Villecresnes ont été illustrées par les chercheurs. Mais au sein de ces communications, que de curiosités notables ! Qui a retenu que la Seine fut mise à sec à Charenton en 1942 ou que Vitry s'est longtemps consacrée au forçage des lilas ? Les relevés cartographiques effectués sur les cartes anciennes révèlent les sinuosités fluctuantes du cours de la Marne, dont les rives pourraient être explorées par les archéologues à partir de ces données.

Deux autres études viennent compléter les actes de notre colloque, l'une sur la biographie d'Arthur Bernède, l'auteur bien connu de *Belphégor*, l'autre sur des artisans d'art à Arcueil.

A vous, lecteurs, le soin de venir compléter ces recherches. CLIO 94 et les archives départementales du Val-de-Marne vous offrent l'occasion de vous initier à la lecture des écritures anciennes et au travail dans les dépôts d'archives. Nous serions honorés que de ces enseignements ouverts à tous sortent quelques nouveaux passionnés d'histoire val-de-marnaise, pour enrichir la connaissance d'un passé qui nous est commun et qui conditionne en quelque sorte notre avenir.

**MICHEL BALARD**  
**Président de CLIO 94**

**"L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL  
DANS LE SUD-EST PARISIEN"**

**XVIIe-XXe SIÈCLES**

**(ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94, OCTOBRE 2001)**

## **L'ENVIRONNEMENT DANS LE SUD-EST FRANCILIEN AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**

L'environnement urbain est aujourd'hui "de meilleure qualité" que par le passé. Et cela, même si les médias, en matière d'environnement ne focalisent l'attention du public que sur les contraintes et les risques.

La ville était à l'époque moderne le plus souvent une concentration d'habitats étroits, sombres, insalubres ouvrant sur des rues bruyantes et malodorantes. La pollution organique (excréments, déchets du commerce, etc.) contaminait toutes les villes ; quant à la pollution d'origine industrielle affectant l'air, les sols et l'eau (soufre, plomb, soude), elle n'était évacuée que par les gros orages jugés alors salutaires. Ces mêmes orages sont aujourd'hui perçus comme des révélateurs de la pollution.

Pour se convaincre de cette amélioration, quelques indicateurs démographiques suffisent : l'âge maximal de décès qui a progressé de 10 ans en un siècle, l'espérance de vie qui ne cesse d'augmenter (77 et 83 ans aujourd'hui contre 27 et 28 ans en 1789), la part croissante de personnes de plus de 60 ans : 5% en 1910, 12% en 1950, 20% en 2000, 35% probablement en 2050, ce que n'explique pas la seule baisse de la natalité...

Mais depuis l'époque moderne, l'Île-de-France a beaucoup changé. Elle est devenue principalement urbaine, puisqu'en son centre s'est développée la plus importante agglomération française. Les éléments du milieu naturel (air, sol, eau, etc.) ont donc été artificialisés afin d'être "maîtrisés" si bien que l'environnement n'est plus guère "naturel". De plus, depuis deux siècles, le poids démographique des Parisiens a diminué par rapport à celui du reste des habitants de l'Île-de-France. En 1999, huit Franciliens sur dix ne sont pas parisiens.

### **LA NATURE DISPARUE, UNE NATURE RÉINVENTÉE**

#### **1) De plus en plus de Franciliens "pure souche"**

La population de la région atteint 11 millions d'habitants en 1999, date du dernier recensement. Elle augmente encore dans huit communes sur dix. Mais cet accroissement s'est ralenti et profite surtout aux communes de grande couronne. Le solde migratoire des communes de petite couronne, à laquelle appartient le Val-de-Marne, d'excédentaire avant 1990, est devenu déficitaire. Tel est le cas de Champigny, commune d'Île-de-France qui perd le plus de population (-5 249

entre 1990 et 1999). Les 6 048 naissances ne compensent pas les départs (11 297). Créteil est la seule commune du département au solde positif (+66 avec 9 243 départs et 9 302 naissances).

La population francilienne est jeune : la moyenne d'âge est de 36 ans. Les jeunes adultes, issus de migrations régionales, nationales ou internationales vers la banlieue ont maintenant des enfants qui assurent un excédent naturel. À des immigrants succèdent de "vrais" Franciliens. Ces enfants, adolescents nés en banlieue, n'ont pas ou peu de racines en milieu rural, leur perception du milieu "naturel" est celle de citadins.

## **2) Des paysages bétonnés par l'étalement urbain**

En 1850, la région parisienne ne comprenait de bâti dense que les onze premiers arrondissements de Paris, soit environ 35 km<sup>2</sup> ; le reste de ce qui est devenu l'agglomération parisienne était rural. Créteil était alors un village avec ses fermes de polyculture. La croissance de l'agglomération a peu à peu grignoté les cultures maraîchères de vallées, les activités horticoles (lilas de Vitry) repoussant les agriculteurs toujours plus loin du centre. L'urbain dense occupe aujourd'hui quelque 2 800 km<sup>2</sup>. Les espaces agricoles restent majoritaires sur les 12 000 km<sup>2</sup> que compte l'Île-de-France, mais ils sont rejetés aux limites des départements périphériques (77, 91, 78). Seuls, les terrains rendus inconstruc-tibles par l'exploitation du gypse ou du calcaire dans des carrières souterraines, constituent des enclaves non bâties en milieu urbain (plateau de Vitry).

Cette transformation paysagère à partir de la capitale a conduit d'une part à la multiplication des espaces de communication (routes, autoroutes, voies de chemin de fer, etc.) : que l'on songe aux vallées de la Seine amont et de la Marne (autoroutes A4, A86, etc.). D'autre part associés au logement collectif, de vastes espaces à vocation industrielle (métallurgie, BTP, chimie principalement), caractérisent le nord et l'est de la petite couronne. Ils sont encore bien présents dans le tissu urbain même s'ils ont changé d'affectation. Depuis les dernières décennies de décentralisation industrielle puis de désindustrialisation, ils sont passés à la friche ou sont en cours de reconversion en espaces de bureaux et commerces (exemple d'Ivry port), dissociant un peu plus l'habitat et l'emploi.

Ces transformations majeures substituent à un sol absorbant -la terre agricole- des revêtements imperméables qui concentrent les eaux de ruissellement en quelques minutes lors de grosses averses et favorisent les inondations.

## **3) Une nature mythique**

Toutes les enquêtes montrent que dans les paysages minéraux des villes, ni la

topographie, ni le ciel, ne sont perçus comme des éléments de "nature" et que l'eau et les animaux le sont à peine. "Un *paysage naturel, enfin un bel endroit, c'est quand c'est bien vert, un peu vallonné avec beaucoup d'herbes et des arbres*", note-t-on dans l'enquête menée par le SRETIE pour le ministère de l'Environnement en 1992. Mais peut-il en être autrement ? Dans les grandes agglomérations, les éléments du milieu naturel sont tantôt domestiqués, comme les cours d'eau endigués pour limiter les inondations, recalibrés pour la navigation (flots de la Marne), transformés en égout (la Bièvre), tantôt cachés, comme c'est le cas derrière la palissade pour les plantes sauvages des friches. Les parcs, jardins, et squares proposent une nature réinventée par les paysagistes ou les aménageurs professionnels à la vision trop uniquement esthétique et formelle : les mêmes géranium-gazon-platane, quels que soient les usages du lieu, se retrouvent entre les immeubles de toute la banlieue parisienne. Et malgré ces créations d'espaces verts interstitiels, en petite couronne, la superficie moyenne d'espaces "naturels" est seulement de 10 m<sup>2</sup> par habitant, le Val-de-Marne ayant le record de l'Île-de-France avec 5.5 m<sup>2</sup> par habitant.

De même les pentes sont partout remodelées afin que les voies routières répondent par leur déclivité aux conditions techniques du moment. Depuis le moteur à explosion, le plus court chemin n'est pas le plus rapide sur versant très pentu. Quant à la création des virages entaillés à la dynamite, elle a redessiné la topographie.

Cette "caricature" de nature en ville ne signifie pourtant pas désintérêt pour l'environnement, comme en témoignent les articles des gazettes communales (Champigny par exemple).

## **LA PLANÈTE : DES ENVIRONNEMENTS EMBOÎTÉS**

### **1) Les effets de solidarité spatiale**

Si la phase préindustrielle a surtout été marquée par une pollution locale, depuis la révolution industrielle les problèmes d'environnement ont changé d'échelle spatiale : ils sont devenus régionaux, nationaux, planétaires. Ils n'ont pourtant pas été perçus comme tels avant le milieu du XXe siècle, grâce à la nouvelle vision de la Terre vue des satellites, au premier homme sur la Lune en 1969, au développement du tourisme lointain durant les Trente Glorieuses, etc.

Un exemple nous permettra d'éclaircir ce point. Pour atteindre des objectifs de qualité en matière de cours d'eau, la seule échelle locale est inopérante puisque les échanges du cycle de l'eau unissent les fleuves à l'océan puis à l'atmosphère. Le cadre des actions concertées implique donc de nombreuses solidarités en

particulier entre l'amont et l'aval depuis des syndicats intercommunaux (*Marne vive*) jusqu'à des structures à l'échelle du bassin-versant. C'est ainsi que l'Agence de Bassin Seine Normandie avec l'Institut interdépartemental des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine gère l'ensemble du réseau hydrographique francilien. Des stations d'observation de la qualité de l'eau surveillent les rejets des stations d'épuration comme celles de Noisy-le-Grand et Valenton, car l'eau des fleuves sert après traitement à alimenter près des trois quarts des Franciliens en eau potable au robinet.

Afin d'écarter les crues "type 1910" et soutenir les étiages, les grands lacs de Seine situés dans le Morvan et en Champagne pondèrent les débits du fleuve et de ses affluents. Malgré ces investissements, l'inondation est inévitable, parce que l'eau des cours d'eau, c'est l'eau de pluie et l'eau du sous-sol. Toutes les inondations de maisons ne proviennent pas du débordement des cours d'eau, l'eau remonte dans les caves à partir des nappes du sous-sol (nappe alluviale de la Marne) et les averses des gros orages ruissellent sur des versants de plus en plus imperméabilisés par le macadam jusqu'au bas des pentes.

## **2) La "dénaturation" invisible**

Avec l'air, la notion de *continuum* est encore plus évidente. Le texte officiel de la convention cadre signée par trente-cinq pays en 1992 dit que "*Les scientifiques réunis à Rio constatent que les effets prévisibles des changements de l'environnement auront des conséquences climatiques à l'échelle planétaire... ils sont également convaincus que les activités humaines accélèrent de manière générale la dégradation des milieux et en particulier la biodiversité*". Une corrélation ayant été observée entre le réchauffement de la planète et une augmentation de la concentration des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, il deviendrait urgent de réduire ces émissions liées à la combustion d'énergies fossiles. Largement relayées par les médias ces affirmations d'experts et leurs controverses ont mobilisé l'opinion publique pour une cause perçue comme juste mais en même temps sont restées de peu d'effet sur l'utilisation au quotidien de la voiture en milieu urbain : celle-ci est pourtant reconnue comme la première source (65%) de pollution atmosphérique (dégazage de dioxyde de soufre lors de la combustion du carburant mise en suspension de particules par exemple). La pollution d'origine industrielle s'est nettement réduite depuis 20 ans, grâce aux investissements financés par la taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique à laquelle sont assujettis vingt-cinq établissements industriels du Val-de-Marne en 1999.

Cette attitude témoigne-t-elle d'une incrédulité face à des menaces invisibles, imperceptibles ? Un aveu d'impuissance des individus face à l'échelle planétaire du changement climatique ? Une schizophrénie de citoyen ? Pourtant préserver ou retrouver un environnement de qualité requiert l'implication de tous,

d'autant que, si les acteurs politiques passent, les citoyens sont appelés à résider plusieurs dizaines d'années de leur vie dans les grandes agglomérations.

## **LE TEMPS DE LA NATURE, LE TEMPS DES SOCIÉTÉS**

### **1) Des espaces de vie multiples**

Les lieux de vie sont multiples et cloisonnés. Chaque banlieusard a plusieurs lieux de vie : celui de sa résidence qu'il quitte au petit matin et rejoint le soir, celui de sa vie sociale, de son travail. Un million et demi de banlieusards se rendent ainsi à Paris tous les jours. Chaque membre d'une même famille rejoint dans la journée une autre commune pour y passer plusieurs heures dans un lycée, un bureau, etc. De même dans la commune de résidence, fréquentée surtout le week-end, les quartiers d'activités sportives à fréquentation surtout masculine sont séparés des centres commerciaux à fréquentation plus féminine, etc. L'espace est devenu monospécifique surtout en périphérie des grandes agglomérations.

Outre la gestion des mouvements pendulaires, cette multiplicité a pour corollaire un faible enracinement dans une structure de gestion de l'environnement et donc une difficile implication dans la vie d'un groupe localisé sur un territoire. Quel est le pourcentage d'habitants d'une commune appartenant à une société savante locale, une association de défense de l'environnement ?

### **2) Une gestion de fond plus ou moins efficace**

Héritage de l'histoire, la gestion de l'environnement est complexe et hiérarchisée car elle mêle des acteurs nommés et des élus à presque chaque niveau de structure institutionnelle (commune, département, région, Etat, Union européenne). À côté du ministère de l'Environnement dont l'importance au sein du gouvernement est "incertaine" depuis 1971, des structures administratives stables interministérielles, régionales (DIREN créées en 1991), départementales (direction de l'Aménagement au Conseil général) servent de relais. Quant aux communes, depuis les lois de décentralisation de 1982 et 1983, outre les pouvoirs traditionnels du maire en matière de police, elles jouissent de prérogatives en matière d'élaboration de documents d'urbanisme et de permis de construire. S'ils en ont la ferme volonté, le maire et son conseil municipal peuvent donc s'imposer comme d'efficaces défenseurs de l'environnement à long terme et pas seulement au pas de temps d'un court mandat électoral.

Après trente ans de politique publique, le bilan de l'action environnementale est mitigé. La mise en adéquation des Plans de Prévention des Risques (PPR) et des Plans d'Occupation des Sols (POS), devenus PLU (Plan local d'Urbanisme), est

un incontestable succès puisque par exemple, des quartiers inondables sont ainsi devenus inconstructibles... Toutefois, en 1999, seulement 11% des communes inondables en France (11 685 au total) avaient un PPR approuvé. Mais une impression d'inefficacité persiste quant à la résolution de certains problèmes : la dépollution des sols des sites "orphelins", le bruit, la pollution esthétique des entrées de ville et, surtout, la gestion des déchets, abandonnés dans des décharges sauvages dans les périphéries des villes et, lorsqu'ils sont ramassés, encore pour 2/3 mis en décharge et 1/3 incinérés, alors que la loi prévoit en 2002 la mise en décharge des seuls déchets ultimes.

À cette gestion de fond de l'environnement s'ajoute la gestion plus complexe d'épisodes brefs de crise.

### 3) Une gestion de crise différente ?

Les aléas naturels (tempête, crue, glissement de terrain ... ) ne sont pas toujours perçus comme des risques par les sociétés urbaines, peut-être parce qu'on leur a trop longtemps laissé croire que les techniciens pouvaient les protéger de tout. Pourtant les catastrophes (dégâts matériels et pertes de vie humaine) coûtent extrêmement cher : plus de 100 milliards de francs de dégâts pour les deux tempêtes de décembre 1999, par exemple. Rappelons que l'état de catastrophe naturelle, défini par la loi du 13 juillet 1982, est déclaré par arrêté ministériel publié au *Journal officiel* sur demande du préfet "au vu des sinistres". Or, les dommages dépendent de la vulnérabilité de la société affectée par l'aléa.

Des leçons ont été tirées de l'analyse de la tempête du 26 décembre 1999 qui s'est produite un dimanche très tôt le matin en période de vacances scolaires. Que se serait-il passé un jour ouvrable vers 17 heures avec des pointes de vent identiques ? La fragilité générale du système de prévision sera améliorée avec les nouvelles cartes en couleur de Météo France. La viscosité de la chaîne d'alerte à chaque échelon sera réduite. Mais comment réduire la vulnérabilité de la population ? Les Franciliens ne sont pas des Bretons, qui savent réagir au "vent fort". Ne pas saturer les standards téléphoniques pour laisser la priorité aux services de secours, rester confiné lorsque le vent souffle à la vitesse d'une voiture sur autoroute, etc. s'apprend. Là encore, les élus devront informer leurs administrés sur la conduite à tenir. À ce prix, une véritable "culture" permet de vivre nombreux et avec un haut niveau de vie malgré les risques.

Un raisonnement en partie semblable pourrait s'appliquer aux risques technologiques en milieu urbain que la catastrophe de Toulouse de septembre 2001 a mis en évidence.

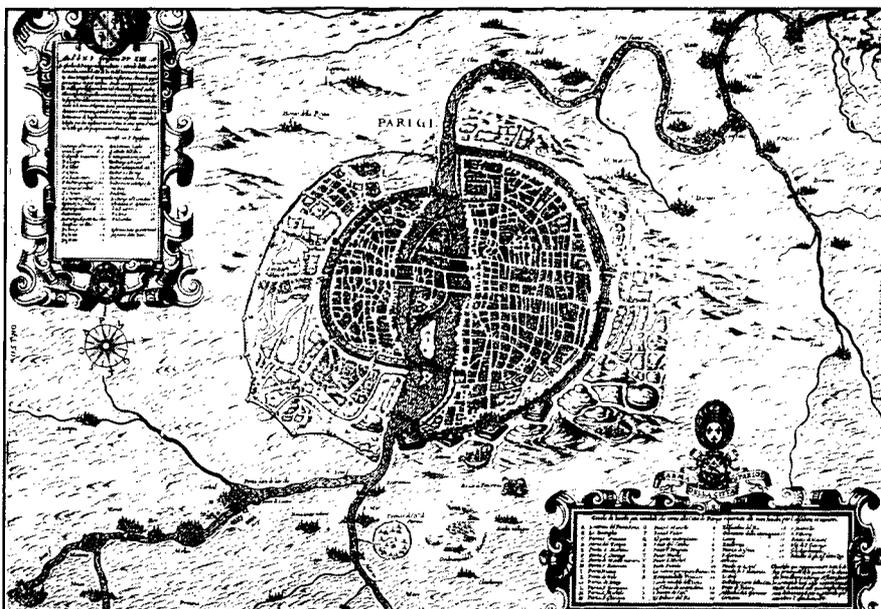
Face à la montée en puissance d'un besoin d'hypersécurité, la perte des références à l'espace et surtout au milieu naturel éloigne les Franciliens, comme tous les citadins, d'une perception correcte des risques environnementaux et les

fait dépendre de moyens technologiques faillibles en cas de crise. Or l'exigence de sur-sécurité condamne les élus à faire face à des individus qui choisissent de courir certains risques (se pendre à l'élastique, faire du ski hors piste, etc.) mais tolèrent une marge d'erreur de plus en plus réduite pour ceux qu'ils n'ont pas choisis. Pour atteindre un inaccessible "risque zéro", au coût prohibitif par ailleurs, on voudrait voir mise en place une politique illusoire "d'erreur zéro" ! Gérer au mieux l'environnement et donc les risques suppose la ré-appropriation du passé. Dans le département du Val-de-Marne, ensemble de communes regroupées administrativement depuis 1964, les administrés doivent se pencher sur leur vécu afin de mieux connaître leur espace naturel, de se l'approprier et de créer une identité collective, celle d'un territoire.

**MARTINE TABEAUD**

## **BIBLIOGRAPHIE**

- A. Blondel et L. Sully Jaulmes, *Un siècle passe*, Paris, Ed. Carré, 1994, 96 p.
- R. Delort et F. Walter, *Histoire de l'environnement européen*, Paris, PUF, 2001, 352 p.
- École des Hautes Études en Sciences sociales, *De l'agricole au paysage*, Paris, éd. EHESS, 1991, 302 p.
- INSEE, *Île-de-France à la page* (mensuel de 4 pages)
- J. Morand-Deville, *Le droit de l'environnement, Que sais-je ?*, Paris, PUF, 126 p.
- SFHU, " 2000, "Peurs citadines" ", *Histoire urbaine*, Paris, éd. MSH, n° 2, 1996, 224 p.
- F. Soullignac, *La banlieue parisienne*, Paris, La Documentation française, 1993, 218 p.
- Y. Veyret et P. Pech, *L'homme et l'environnement*, Paris, PUF, 1997, 422 p.
- Y. Veyret, *Géo-environnement*, Paris, SEDES, 1999, 159 p.



Carte de Paris et de sa région sous Grégoire XIV par Filippo Pigafetta, 1591.

Sans échelle. Cliché AD du Val-de-Marne.

## **LES RELEVÉS CARTOGRAPHIQUES D'UNE RIVIÈRE : CARTES ANCIENNES SUR LA BOUCLE DE MARNE**

Les quelques lignes qui suivent ont pour but d'aider à cerner ces problèmes et à exprimer quelques idées qui guident certaines de nos recherches : comment se construit un paysage fluvial, celui de la Boucle de Marne, et quels sont les liens qui existent entre l'homme et son environnement ?

Le site choisi est celui d'un méandre de 13 km, le dernier méandre de Marne avant sa confluence avec la Seine. Il s'agit d'un méandre atypique, encaissé, présentant de très nombreux seuils et points d'inversion qui sont autant de points de fixation d'équipements de la rivière.

Le site appelé "*Tour de Marne*" est un site morphologiquement très riche. Il possède trois parties distinctes : un site d'attache, le bois de Vincennes ; un site d'étranglement, le vieux Saint-Maur-des-Fossés et un site de lobe ou de tête qui marque la terminaison du méandre vers l'amont et contre le fleuve<sup>1</sup>.

Cette entité très marquée du dernier méandre de Marne a toujours été nettement perçue. En témoignent les expressions de "*Tour de Marne*", "*Bosse de Marne*", "*Boucle de Saint Maur*" ou "*Boucle de Marne*", relevées tôt dans les archives et dans la légende des expressions cartographiques.

Ce méandre, mêlant espace rural et capitale, a été étudié dans une longue durée toute relative, le champ chronologique d'observation s'étendant du Moyen Age au siècle des Lumières.

Cette chronologie étirée permet de commencer l'étude à la date de 868, date à laquelle les reliques de saint Maur sont transférées à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés et fondent symboliquement la grande abbaye bénédictine... La fin de l'étude se situe au dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle où une importante production cartographique permet de mettre côte à côte, ou plutôt bout à bout, les différents textes et représentations permettant d'apprécier la transformation de l'espace fluvial.

Car, il convient de le préciser, l'approche se voulait en premier lieu, en amont d'une prospection archéologique, et pour préparer une éventuelle campagne de fouilles subaquatiques, une approche à travers les textes et les cartes.

### **CARTOGRAPHIES FLUVIALES**

Un premier inventaire des plans concernant Saint-Maur a été entrepris par Lucien Gillon et les principaux documents furent présentés dans un article en 1993<sup>2</sup>. Au-delà de cet inventaire nécessaire et relativement complet, qui évoque

la première carte, celle de Filippo Pigafetta<sup>3</sup>, dressée en 1591, en passant par les cartes mieux connues, comme celle des *Environs de Paris* par Jouvin de Rochefort en 1675, rajeunie par Nicolas de Fer, pour finir par les cartes routières, se dessine l'évolution de la représentation graphique d'une figure fluviale type, celle d'un méandre.

Sur les premières cartes fluviales, les données géographiques marquent par leur anthropocentrisme. Quel que soit le lieu fluvial envisagé, il n'intéresse que dans la mesure de son rapport à l'homme. L'homme est le centre et le but de la création, les manifestations de l'univers ne l'intéressent que s'il les utilise ou s'en protège. La mer, les fleuves sont étudiés par rapport aux facilités qu'ils proposent, aux obstacles qu'ils opposent à la circulation des hommes. Cette tournure d'esprit amène l'homme à traiter des réalités géographiques avec un certain animisme<sup>4</sup>. Les fleuves ont ainsi une *bouche*, des *bras*, un *lit*. Lubin propose en 1678 "*par métaphore de deux personnes qui n'étant faites par mariage qu'une seule chair, font après divorce*", le mot *divorce* pour signifier comment un fleuve, "*comme marié au long de son cours à plusieurs autres rivières et comme ennuyé de cette union, se sépare en plusieurs vers son embouchure*".

Le tracé des rivières sur papier est le fruit d'un long cheminement intellectuel et technique. Au travers des différents changements qui l'affectent, la carte fluviale, par ses modifications sémiologiques, ses changements d'échelle rend perceptibles les mutations épistémologiques qui marquent le rapport de l'homme à la rivière. Simple ligne noire striée de lignes représentant un courant tumultueux jusqu'au ruban bleu longiligne qui sillonne la campagne, le cours d'eau a connu des représentations diverses, passant de son omission complète sur les cartes à un dispositif graphique complexe. Or cette évolution du tracé topographique du fleuve est le signe d'un regard nouveau sur l'espace fluvial qui s'accompagne sur le terrain d'un aménagement technique des cours d'eau.

## DÉFINIR LE FLEUVE

La figure du fleuve et en particulier du méandre s'est ébauchée très rapidement sur le papier. En revanche, le relevé exact du méandre, accompagné de l'expression graphique de sa dynamique fluviale fut l'objet de plus d'hésitations.

Si le terme même de "*fleuve*" n'apparaît pas dans le dictionnaire de Godefroy<sup>5</sup>, en revanche celui de "*rivière*" présente de nombreuses ramifications du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Le terme de "*rivière*" se décline ainsi sous plusieurs formes, à savoir, par exemple, "*rivage : droit seigneurial qui était perçu sur les marchandises qu'on embarquait ou débarquait sur la rive*" ; "*rivaiger : être déposé sur le rivage*" ; "*rivalle : engin de pêche*" ; "*riveler : pêcher en général*" ; "*riveor*

: *chasseur en rivière*” ; “*river* : *venir au rivage, arriver, aborder, faire longer la rive*” ; “*Riveran* : *batelier*” ; “*riverau* : *gaffe*” ; “*riverier* : *peut être garde des rives d’un fleuve*” ; enfin “*rivière qui peut désigner une rive, un rivage, une contrée sur les bords d’une rivière, une chasse dans une plaine avoisinant une rivière, la chasse au gibier d’eau*”<sup>7</sup>. Le terme se conjugue même, on dit “*riverer*”, “*riverer*”, “*rivoirier*”, pour chasser le gibier d’eau, ou se présente sous la forme d’un adjectif : “*riverieux*”, qui appartient aux rivières. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le terme est pris dans le sens large de cours d’eau, rivière<sup>8</sup>. On dit aussi “*fleuf*”.

## RECENSEMENT DES PLANS

Les documents rassemblés sont d’une rare hétérogénéité : correspondances, mémoires, projets, plans, plans sans projets, projets sans plans, étudiés ensemble. Leur diversité littéraire et graphique se présentait comme un défi au chercheur, celui de restituer au travers de ces rapports administratifs surtout, le paysage d’une rivière. Le premier travail a consisté à remettre à l’échelle plans et croquis recensés afin de localiser et de “topographier” cet hydrosystème fluvial particulier.

Des supports différents se présentaient - cartes, imprimés, manuscrits -, pouvant, nous le pensions, se répondre les uns aux autres, se compléter, dans l’appréhension de la construction d’un paysage fluvial.

Notre premier travail consista à identifier l’espace que nous avons choisi. L’identification était tout à la fois foncière, politique, agricole, marchande et écologique. L’organisation des échanges ayant pu être appréciée au travers de la Hanse des marchands de l’eau et des quelques “congrés” pris par les forains auprès des bourgeois hansés, il restait à entreprendre une difficile reconnaissance de l’ensemble du lit fluvial. L’observation du méandre sur les cartes anciennes révélait un paysage formé par la juxtaposition voire l’imbrication de bras secondaires, de bras morts aux eaux calmes, de petits plans d’eau, de forêts à bois dur sur les parties les plus hautes des îles, de fourrés de saules colonisant les parties moyennes des berges en pente douce et des îles, des bancs de graviers et galets et, enfin, de tous les éléments construits, témoignages des activités humaines.

Nous avons pu noter très tôt et cela fut confirmé par la suite, la densité des interventions anthropiques en rivière et le rythme soutenu que ces modifications imposent au paysage. La Boucle de Marne n’a pas démenti ces impressions premières. Au contraire, elle en a souligné les caractéristiques. Foisonnement de moulins pendus, pêcheries ou gords en nombre parfois inquiétant, ponts, piles de ponts, atterrissements, javiaux, îles engorgeant et finissant par “encombrer” (les textes du XVIII<sup>e</sup> siècle utilisent cette expression) le Tour de Marne.

Une désorganisation apparente soulignée par les textes a incité à réfléchir sur

chacun de ces équipements fluviaux. Le pont, tout d'abord, dont l'étude a été facilitée par l'ouvrage de Jean Mesqui<sup>1</sup>. Ses contraintes de construction, l'évaluation de son emprise géomorphologique, son impact sur le paysage en font un acteur majeur de la scène fluviale. Lieu de traversée du paysage, il concentre les activités commerciales, molinologiques et halieutiques.

Autre élément remarqué, remarquable, de ce paysage, le moulin qu'il soit fixe, pendu ou moulin-nef : ce dernier s'il fut relativement vite reconnu sur les cartes anciennes ne fut pas pour autant l'élément le plus vite compris. La "monstruosité" du moulin, telle qu'elle apparaît aux contemporains souvent impressionnés par sa taille, permettait de dérouler un espace très spécifique, long bief tout entier dévolu au moulin, devenant ainsi un des paradigmes les plus accomplis de cette interaction entre l'élément naturel et le geste anthropique. D'autres éléments de l'aménagement de la rivière nous sont connus par les éléments relevés dans les visites du Tour de Marne organisés par les acteurs et plus souvent les responsables du bon fonctionnement du système induit par l'ensemble des activités disposées le long des berges. Ces visites deviennent des procédures administratives habituelles au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'une d'entre elles se fait en compagnie de "Robert Pitrou, inspecteur des Ponts et Chaussées du Royaume, commis à la Visite du cours de la Marne, pour connaître les causes qui rendent la navigation de cette rivière dangereuse et plus difficile qu'elle n'était autrefois", en 1747.

Cette inspection et son procès-verbal sont des pièces documentaires de première importance et font découvrir une procédure d'investigation du paysage profondément nouvelle. La rédaction par le personnel du corps des Ponts et Chaussées des rapports de visite de rivière constitue, en effet, un témoignage unique du paysage de la rivière pour la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Deux instruments de travail ont été particulièrement importants : la représentation cartographique de l'espace fluvial, complétée par l'analyse de cette démarche scientifique originale : la visite de rivière.

Nous tenterons d'évaluer la pertinence et les défauts de chacun de ces instruments dans la perception qu'ils autorisent du paysage.

## **VOIR LE FLEUVE SUR LE TERRAIN**

De façon générale, lorsqu'au Moyen Age, le roi, une abbaye ou une communauté sont déterminés à aménager une rivière, une procédure d'expertise peut commencer. Elle n'a pas toujours lieu et ne laisse pas toujours des traces, mais lorsqu'elle est effective, elle commence par une enquête orale menée auprès des utilisateurs de la rivière par des "experts". La visite peut se faire à pied en suivant le bord des berges ou en bateau. Elle a lieu de préférence durant la période de basses-eaux. Cette visite donne-t-elle lieu à l'établissement d'une carte ou de son équivalent? Nous le savons pas.

La rédaction systématique d'un procès-verbal, après une visite de rivière précédant l'élaboration d'une carte ne sera menée, d'après nos premières recherches, qu'à partir de 1747, date de création de l'Ecole des Ponts et Chaussées. Avant cette date, peu de choses, même si certains historiens ont eu la chance de retrouver des cartes réalisées à l'occasion de procès<sup>10</sup>.

Pour la Boucle de Marne, dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le tribunal du Parloir aux Bourgeois avait pris en charge la sécurité de la navigation, veillant à la rapidité des transports commerciaux ainsi qu'à la défense des privilèges de la Hanse parisienne.

Cette institution gérait l'entretien du fleuve, le règlement de la navigation, l'organisation du flottage et veillait à la prévention et à la condamnation de la délinquance portuaire.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, cette charge de la Police de l'eau change de main et l'on perçoit en 1527 la préfiguration d'un corps qui n'est pas encore celui des Ponts et Chaussées mais un groupe de personnes spécialisées dans les visites de rivières "gens à ce connaissans" comme dit le texte qui fonde leur autorité. Un document de 1530 précise leur champ de compétence : ce sont les buissonniers, gardes de la navigation chargés de "*rapporter les empeschements et dommages qu'ils trouvent sur les dites rivières, contraire au cours de la marchandise*". Les sergents de la Ville sont appelés également à de semblables expertises. Le terme officiel d'experts de la rivière apparaît finalement en toutes lettres dans un texte de "*Visitation de la rivière d'Oise, de Marne et de Blaize*", en 1551<sup>11</sup>.

Bientôt les experts ou les délégués du Bureau de la Ville de Paris vont laisser la place à des spécialistes des infrastructures de voies de communication. Le temps des ingénieurs n'est plus loin.

A partir de 1665, alors que depuis quatre ans Colbert a initié ses grandes réformes, se fait jour la volonté d'uniformiser les projets d'ouvrage sur la rivière. Le nouveau Contrôleur Général des Finances organise un service chargé des ponts et des routes. Dix ans plus tard, le service se compose d'inspecteurs ayant en charge une ou plusieurs rivières. De 1665 à 1713 s'est donc produit un phénomène majeur dans l'approche de la rivière et des fleuves. Pour la première fois est constitué un corps de fonctionnaires techniciens, dotés de statuts, qui gèrent un domaine ressenti d'utilité publique. La visite de rivière évolue vers une forme plus complète, aboutissant à l'élaboration automatique d'une carte avec une description détaillée des obstacles à la navigation. Le processus des visites est toujours identique. Il s'agit de descendre la partie navigable de chaque cours d'eau, d'en recenser les obstacles, de dresser un procès-verbal aux riverains fautifs et d'évaluer le coût des travaux nécessaires pour améliorer la navigation.

## LES CARTES LES PLUS SIGNIFICATIVES DE CE MÉANDRE

Une des premières cartes de la boucle de Marne n'a pas pour but de présenter expressément le lit fluvial. Il s'agit de la carte générale de la capitainerie de Vincennes Saint-Maur et des environs par Hipolithe Matis, géographe et arpenteur du Roy, datée de 1709<sup>2</sup>.

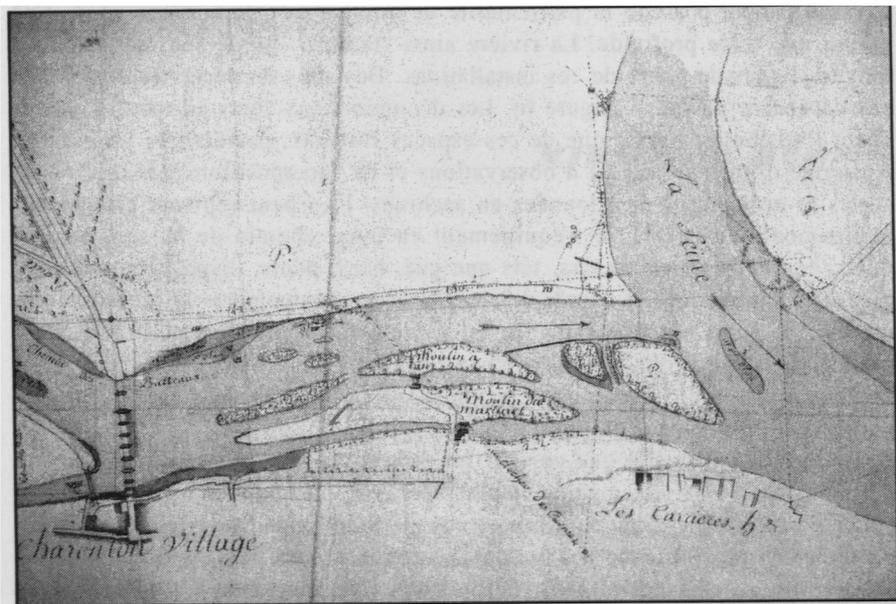


Carte générale de la capitainerie de Vincennes Saint-Maur et des environs par Hipolithe Matis, géographe et arpenteur du Roy datée de 1709.

Rien n'est indiqué sur la navigation si ce n'est le sens du courant, mais rappelons que la manière de dessiner ces cartes n'était définie par aucune règle précise. Après la levée des détails, on laissait à l'opérateur le soin de figurer dans ce cadre le paysage qu'il voyait. On ne lui faisait que des recommandations très générales qui peuvent se résumer ainsi : indiquer le sens du courant par des flèches le long des cours d'eau, différencier et gommer les limites administratives et religieuses, disposer les écritures sans ambiguïté, et les proportionner à l'importance de l'objet désigné, indiquer le nom des grands chemins, enfin, placer le nord en haut de la carte. Ces directives s'appliquaient à toutes les cartes. Aucune règle ne fixait le dessin des signes conventionnels et la manière de représenter le mouvement du sol, considéré comme ne dépendant que du goût et de la pratique, et ne pouvant s'apprendre que d'un "maître à dessiner"<sup>13</sup>.

Ici, la carte de 1709 tient compte néanmoins de l'équipement fluvial et signale les moulins. De la Bosse de Marne (la confluence Seine et Marne) jusqu'au moulin de Beauté sont localisés quatre-vingt onze îles et îlots. Leurs contours sont ombrés. La présence de prairies est parfois indiquée. Quatre moulins sont signalés en toutes lettres : moulin de Gravelle, moulin des Corbeaux, Vieux moulin et moulin de Beauté. D'autres ne présentent que leurs structures bâties, parfois accompagnées de la roue. Les digues attenantes, les chaussées n'apparaissent jamais. La carte vaut surtout par la représentation minutieuse des cultures sur les bords de rive (parcelles de vignes à Champigny). Le document montre clairement les ports de Marne : le port de Créteil, de Chennevières, de Nogent, de Bry-sur-Marne. Le pont de Charenton, large trait rouge divisé en cinq petits carrés semble porter jusqu'à cinq moulins.

Le Plan des Environs de Paris par Nicolas de Fer, de 1717<sup>14</sup>, accentue le caractère anastomosé des bras secondaires. Dans le seul lobe du méandre sont dessinées trente-huit îles qui représentent ce que les marins appellent des mains d'eau. La carte montre aussi un chenal de navigation relativement libre où n'est mentionné aucun moulin.



Carte des Environs de Paris par Nicolas de Fer, 1717.

## LA CARTE DE LA BOUCLE DE SAINT MAUR<sup>15</sup>

La carte de la visite de rivière, de 1754, est une carte remarquable de par son échelle au 1/3 000e. Grâce à son échelle, son aspect thématique et sa fonction d'expertise, elle est profondément nouvelle. Il s'agit d'une carte manuscrite sur papier aux dimensions importantes (2 m sur 1 m).

Ce document est le support cartographique d'une visite de rivière. La lecture de la carte doit donc se faire devis en main et vice versa. Le texte suit fidèlement la carte. Il s'agit d'une carte de travail comme en témoigne l'omission de la date et du nom du dessinateur, traits au crayon non effacés, qui possède de nombreux aspects originaux. Les obstacles sont indiqués en chiffres romains, à l'encre rouge. Dans son énumération, l'auteur distingue cinq types d'obstacles : les bancs de sable, les îlots, les atterrissements, les mottes et les pierres. L'obstacle le plus commun est l'atterrissement. Sur cinquante-deux obstacles mentionnés, trente-quatre sont des atterrissements pour seulement huit îlots, quatre bancs de sable et huit mottes. Quatre pêcheries sont dessinées avec leurs infrastructures attenantes : les digues. Il s'agit de la pêcherie du prince de Condé, du gord appartenant à l'Hôtel-Dieu, du gord de Sel et du gord de Champigny. La carte, en plaçant l'installation de la pêcherie dans le lit de la rivière, l'inscrit dans le paysage et nous fait présumer de son organisation. Pour la pêcherie, le paysage fluvial possède la particularité de s'imprégner de certains sites, d'en garder une trace profonde. La rivière ainsi "tatouée" garde sous ses eaux les longues lignes de pieux de ces installations. Des sites de pêcheries sont repris des décennies plus tard (figure 6). Les dénominations "bras du moulin" soulignent l'attribution spécifique de ces espaces fluviaux, parfois très importants. Au terme d'un long travail d'observations et de superpositions des différentes cartes et croisement des données en archives, l'on peut replacer chacun des équipements de la rivière : équipement en long, chemin de halage, berges, quais, équipements en travers, tels que gué, bacs, ponts, dispositifs molinologiques et halieutiques et auprès de chacun de ces équipements les déformations qu'ils appliquent sur les formes fluviales. Nous retrouvons une notion développée par J.-P. Bravard<sup>16</sup>, celle des "paysages induits", comme par exemple, le colmatage molinologique, association moulin/pêcherie, la distribution rive gauche, rive droite des équipements.

Les tableaux ont révélé que ce sont les mêmes mauvais passages, les mêmes moulins, du moins aux mêmes emplacements, les mêmes atterrissements qui encombrant la rivière pendant toute cette période longue de plusieurs siècles. Cette pérennité, constance des mauvais passages, nous a paru significative de la relative immobilité des sites favorables aux interventions anthropiques. Elle rend compte de l'héritage au XVIIIe siècle d'un espace fluvial bien identifié dont les écueils, dangers, obstacles sont connus et recensés et deviennent autant de marqueurs du paysage et ce, depuis au moins le XVe siècle.

Ces explications de texte sont loin d'être inutiles dans une perspective archéologique. En effet si la réflexion sur les structures à découvrir est envisageable, à partir des écrits pour les périodes historiques, elle doit être, il me semble, un protocole de recherche en archéologie subaquatique, où les interventions dans le milieu hostile qu'est la rivière sont très contraignantes. L'étude de ces textes et cartes, en amont de la prospection archéologique, évoque également, et c'est aujourd'hui un axe qui nous est cher, la lente métamorphose de la représentation de la rivière provoquée par l'émergence du corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées.

"La carte donne à penser autant qu'à voir"<sup>1</sup>. Elle matérialise une vue de l'esprit plus qu'une image du réel. Elle projette l'ordre de la raison sur l'ordre du monde, l'assujettit à une rationalité graphique, à une grille culturelle et à une géométrie conceptuelle. Dans un ouvrage publié en 1964, François de Dainville renouvelle profondément le domaine de l'histoire des cartes, en s'attachant notamment à définir toutes les composantes de la matérialité graphique de la carte, ses tracés, ses ornements, ses niveaux de représentation et des stratégies de communication. Nous nous devons donc de ne jamais voir dans le fleuve et le paysage qui l'entoure une construction figée. Il n'y a pas sur le fleuve une mise en place globale, une structure pré-établie d'équipements mais au contraire, il offre un incessant remodelage, un réajustement permanent des rapports entre les éléments vivants du paysage.

**VIRGINIE SERNA**

Conservateur du Patrimoine

## **BIBLIOGRAPHIE**

- *La Ville et le Fleuve* (actes du colloque tenu dans le cadre du 112<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Lyon, 21-25 avril 1987), Paris, éd. du CTHS, 1989, 446 p. (plusieurs contributions intéressantes)
- *Le fleuve et ses métamorphoses* (actes du colloque international tenu à l'Université Lyon III - Jean Moulin, 13-15 mai 1992), Paris, éd. Didier Erudition, 1993, 528 p.
- *Le patrimoine maritime et fluvial* (actes du colloque de la Direction du Patrimoine, Nantes, 1992), Paris, Picard, 1993, 462 p.
- AMOROS (C.), PETTS (G.E.), *Hydrosystèmes fluviaux*, Paris, Masson, 1993, 300 p. (*Collection d'écologie*, 24).
- BEAUDOUIN (F.), *Paris sur Seine*, Paris, Nathan, 1989, 190 p.
- BILLOT (C.), "Chartres et la navigation sur l'Eure à la fin du Moyen Age", dans

*Les transports au Moyen Age* (actes du VIII<sup>e</sup> congrès des médiévistes de l'enseignement supérieur). *Annales de Bretagne*. 1978. n° 85. p. 245-257.

- *Espace Français. Vision et aménagement, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle* (catalogue d'exposition à l'hôtel de Rohan, Paris, septembre 1987-janvier 1988), Paris, Archives nationales, 1987, 192 p.
- DONADIEU (P.), "Paysage et aménagement de l'espace", dans *Lectures du paysage*, Paris, Foucher, 1986, p. 63-78. (*Collection INRAP*).
- FAVIER (J.), *Le commerce fluvial dans la région parisienne au XV<sup>e</sup> siècle. Tome 1 : Le registre des compagnies françaises (1449-1467)*, Paris, Imprimerie nationale, 1975, 367 p. (*Histoire générale de Paris*).
- GILLON (L.), "En explorant les cartes et plans de Saint-Maur", *Le Vieux Saint-Maur*, 1993-1994, n° 65-66, p. 35-52.
- PICON (A.), *L'invention de l'ingénieur moderne : L'école des Ponts et Chaussées (1747-1851)*, Paris, Presses de l'ENPC, 1992, 768 p.
- SUTTOR (M.), "Sources et méthodes pour l'histoire de la navigation fluviale. L'exemple de la Meuse", dans *Le Moyen Age*, XCVI, 1990, p. 5-24.

## NOTES

- 1) Cette approche sémantique de la forme du méandre est à rapprocher de celle définie par BORIE, MICHELONI et PINON dans leur ouvrage daté de 1981 : *Formes urbaines et sites de méandres. Groupe d'études des formes architecturales et urbaines*, Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine, C.O.R.D.A., 449 p.
- 2) L. Gillon, *En explorant les cartes et plans de Saint-Maur*, *Le Vieux Saint-Maur*, 1993-1994, 65-66, p. 35-52.
- 3) F. Pigafetta, Plan du siège de Paris par les troupes du Roi de Navarre en 1591. Bibl. de l'Institut. Plan destiné à illustrer le mouvement des troupes au moment du siège de Paris par le roi de Navarre
- 4) Il est intéressant de noter à ce propos que Charles Estienne, auteur d'un premier Guide des chemins de France complété par une partie sur les *Fleuves du Royaume de France*, se trouve être également l'auteur d'un ouvrage sur la description du corps, intitulé *La dissection des parties du corps humain, divisée en trois livres*, Paris, 1546.
- 5) E. Hugué, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, 1973
- 6) F. Godefroy, *Dictionnaire du vieux français*, tome 7, p. 205.
- 7) E. Hugué, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, 1973, tome 4, p. 131
- 8) J. Mesqui, 1986. *Le pont en France avant le temps des ingénieurs*, Paris, 1986, Picard, 303 p.

- 9) Pour les problèmes relatifs à la première appellation de “ponts et chaussées”, nous renvoyons les lecteurs à l'article de G. Reverdy, 1987. Les ingénieurs des Ponts et Chaussées au XVIIIe siècle, dans *Espace français, Archives nationales*. Paris, Archives nationales, 111-113.
- 10) C. Billot, Chartres et la navigation sur l'Eure à la fin du Moyen Age, dans *Les transports au Moyen Age*, p. 245-257. (VIII<sup>e</sup> Congrès des médiévistes de l'enseignement supérieur. *Annales de Bretagne*, 1978, 85).
- 11) Arch. nat., F<sup>14</sup> 1205.
- 12) Arch. nat., F<sup>21</sup> 3574.
- 13) G Alinhac, *Historique de la cartographie*, Paris, 1965, rééd 1973
- 14) Bib. nat., département des Cartes et Plans, Ge D 13643.
- 15) Arch. nat., F<sup>14</sup> 10068.1.7C.1754)
- 16) J-P Bravard, - *Le Rhône du Léman à Lyon*. Lyon, La Manufacture, 1987. 451p. (*Collection L'Homme et la nature*).
- 17) Christian Jacob, *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 16.

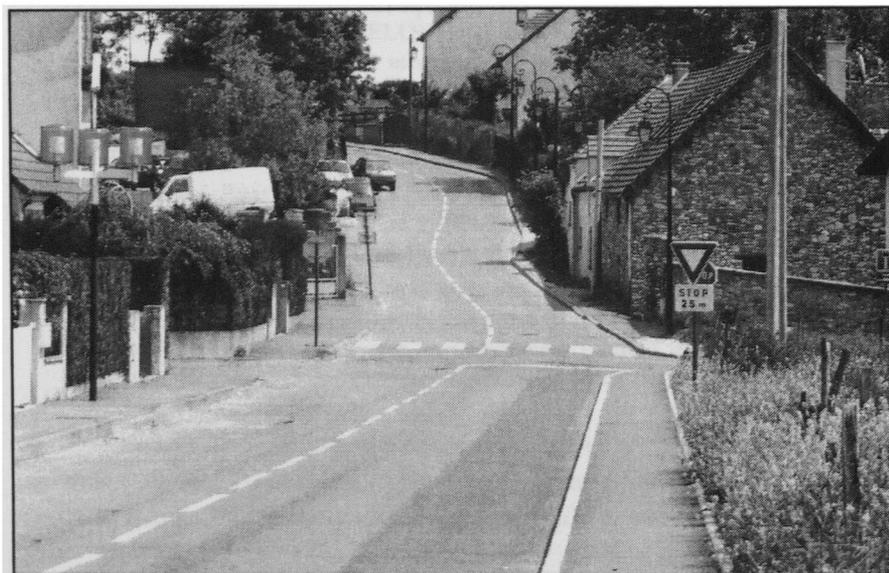


Début du XXe siècle.Photo AD94.

Tout droit : chemin de la Montagne.

À droite : allée de la Fontaine.

À gauche : champs et vergers, remplacés par une zone artisanale.



Le pré de la Fontaine - Juin 2001

## **LE CAUDACIEN ET SON ENVIRONNEMENT**

Ce couple représente une longue histoire, jalonnée par des relations, souvent difficiles, du genre: je t'aime, moi non plus. Depuis toujours, l'homme s'est colleté avec son environnement naturel. Dès les origines de son terroir, le Caudacien a entamé la forêt, lui soutirant des terrains pour la culture et l'élevage. C'est d'ailleurs l'origine très probable du nom de La Queue-en-Brie : un terrain allongé, obtenu par un défrichement tout en longueur.

Depuis, le paysage a sans cesse été remodelé. De ce fait, aujourd'hui, il n'existe pratiquement plus de paysages naturels. L'homme s'est ingénié à le façonner à son avantage, du moins le croit-il ! Il l'a bafoué, saccagé, sali, sans penser aux conséquences de telles entreprises : espaces boisés détruits ; cours d'eau et pièces d'eau pollués, et disparus (la Mare du Coq, la Mare romaine) ; terrains agricoles bétonnés à tout va, protections naturelles arasées, etc. Ainsi, La Queue-en-Brie ne compte plus de chemins naturels. Tous ont été transformés, ou ont disparu, pour faciliter la circulation des véhicules, le confort des piétons. Elargis, goudronnés, dépouillés de leurs haies, ils n'offrent plus le souvenir du passage des Anciens et certains ont même été carrément supprimés.

### **COMMENT L'HOMME A-T-IL EXPLOITÉ ET FAÇONNÉ SON ENVIRONNEMENT, À LA QUEUE-EN-BRIE, DEPUIS LE MOYEN AGE ?**

Il importe de prendre en compte l'ensemble de cet environnement, en considérant le sous-sol et le sol, mais aussi les bouleversements et leurs conséquences, ainsi que le devenir de cet environnement. Cette recherche permet de mieux appréhender la géologie caudacienne et de comprendre, parfois, l'origine des lieux-dits et de certaines activités. L'étude du sous-sol a souvent fortement influencé la vie des hommes qui ont occupé le territoire et qui ont su s'adapter, en modelant leur mode de vie, en fonction de la nature du sous-sol, mais aussi du sol, du moins à l'origine. Avant l'ère industrielle, l'homme a tenté de procéder à une exploitation plus ou moins équilibrée. Les moyens techniques nécessaires lui manquaient pour travailler à grande échelle.

### **LE SOUS-SOL**

Le sous-sol caudacien, essentiellement constitué par des remblais, des marnes vertes, des glaises à cyrènes, du calcaire de Brie, d'alluvions anciennes, permet parfois de justifier une partie des activités humaines. A La Queue-en-Brie, ce sous-sol est exploité depuis fort longtemps, car il offrait diverses ressources.

### **L'utilisation de la terre glaise**

On en a extrait la boue pour fabriquer du torchis, pour la construction des habitations. On la tirait, entre autres, d'une pièce d'eau : la Mare romaine (maintenant disparue), à la sortie de La Queue-en-Brie, vers Le Plessis-Trévisé. A l'époque gallo-romaine, cette terre glaise servait pour la fabrication des poteries : un lieu-dit voisin, comme les Marnières, est assez éloquent. De nombreux tessons de poteries, communes et sigillées, ont été retrouvés, montrant qu'il existait à l'emplacement de la mairie, du groupe scolaire Jean Zay, des HLM Mortier, une activité développée dans ce domaine.

### **L'exploitation de carrières**

Pendant longtemps, la rue qui desservait cet emplacement fut appelée chemin des Carrières, et longeait un terrain livré à l'exploitation de roches calcaires (calcaire de Brie) destinées à l'empierrement des routes et à la construction de bâtiments. Ouvertes en 1701, ces carrières fonctionnaient à ciel ouvert, sur quelques mètres de profondeur, fournissant du travail à une quinzaine de manœuvres. Pendant l'hiver, plusieurs ouvriers agricoles trouvaient là un complément de travail et de salaire, leur permettant d'attendre le retour de la saison des travaux des champs. Certains d'entre eux vivaient à Ormesson, dans les années 1856-1857. En 1861, quelques familles sont logées à Chennevières et à La Queue-en-Brie, plus peuplées qu'Ormesson et offrant de meilleurs avantages. Ces carrières produisaient 5 000 à 6 000 tonnes de pierres par an, mais elles contenaient trop de silice pour que l'on puisse en faire de la chaux.

Un collège, une halle des sports et un lotissement pavillonnaire, occupent approximativement l'emplacement de ces anciennes carrières, aujourd'hui rue Aragon.

### **Les fouilles archéologiques en de nombreux points de la commune**

Aujourd'hui, on fouille le sous-sol pour pratiquer des recherches archéologiques : nos ancêtres ont abandonné suffisamment de vestiges, depuis le Paléolithique moyen, pour que nous y trouvions un héritage très intéressant et des tentatives d'explications concernant la vie des anciens Caudaciens. Des recherches en surface, essentiellement, ont permis de collecter un important matériel lithique faisant remonter le passé caudacien au Paléolithique moyen. La période gallo-romaine est présente dans la plaine des Bordes. Le Moyen Age s'est manifesté au Village, en particulier autour de l'église ; ainsi que place de la Tour, au pied du donjon.

### **L'eau**

Le sous-sol caudacien est riche en ressources hydrauliques ; on devrait dire, était. Il y a encore une quarantaine d'années, La Queue-en-Brie possédait une eau d'excellente qualité. Je me souviens qu'à cette époque, nous habitons à

Saint-Maur, et il nous arrivait de jeter riz et pâtes cuits avec l'eau de la ville, en raison du goût de moisi qui s'en dégagait. Nous venions chaque dimanche pour constituer notre provision d'eau hebdomadaire. Il s'agissait d'une eau de source, tout à fait délicieuse. Plus tard, fut installé un château d'eau et, depuis, l'eau a été beaucoup moins agréable à boire. Le château d'eau est maintenant détruit et nous sommes alimentés par un réseau souterrain. De nombreuses petites sources se déversaient dans le Morbras et ses affluents. L'urbanisation croissante a provoqué leur quasi-disparition.

Selon Edouard Lebeau, le Morbras était, *"autrefois appelé Rû de Brétigny! à son arrivée dans la Marne, du nom d'un domaine qu'il traversait (Britonacum), donné par Clovis II au couvent des Fossés (Saint-Maur), en 650."*

Son cours s'étire sur 17 kilomètres. Il prend naissance en Seine-et-Marne, du côté de Pontcarré, traverse successivement Roissy-en-Brie, Pontault-Combault, La Queue-en-Brie, Ormesson, Sucy-en-Brie, Bonneuil enfin, où il se jette dans la Marne, en empruntant un ancien bras mort de cette rivière, d'où son nom de Morbras (parfois orthographié Mortbras ou Maurebras).

Il y a quelques siècles, ce ruisseau était beaucoup plus puissant. Ses crues redoutables ont été à l'origine de plusieurs accidents, dont la mort du maître d'école Jean Ferrand, noyé lors d'un orage, le 15 mai 1774, à l'âge de vingt ans. Ces débordements appartiennent, à la fois, à la mémoire des sols et à la mémoire des hommes. Elles sont à l'origine de sols, imbibés d'eau, ne pouvant plus absorber ces surplus, ce qui fait conserver la mémoire de ces événements dans une sorte de stratification. La mémoire des hommes reste marquée par les accidents impressionnants provoqués par les crues : maisons inondées et parfois détruites ; noyades ; etc.

Il est certain que le Morbras influença le tracé de la plupart des chemins, probablement dans le sens du ruissellement, à bonne distance du cours d'eau, pour se garder des crues. Ces chemins convergeaient vers La Queue-en-Brie parce que ce lieu était le centre de la seigneurie, qui fut dès le XII<sup>e</sup> siècle, un centre de châtellenie du domaine royal, comme on peut le constater sur la carte de l'abbé de La Grive (1740).

Après avoir arrosé diverses communes et longé ou traversé plusieurs propriétés, le Morbras traverse La Queue-en-Brie, en passant sous un pont de la rue Jean Jaurès, et alimente un ancien abreuvoir et un ancien lavoir. Ce dernier a fonctionné jusqu'après la Seconde Guerre mondiale. D'une part, des témoignages d'anciens Caudaciens nous l'ont confirmé; d'autre part, un compte-rendu des délibérations du conseil municipal fait état de la réfection de la planche usée du lavoir, le 6 juillet 1945. Sa toiture a été restaurée à plusieurs reprises. Le pont de pierre porte un repère géodésique marquant l'altitude à cet endroit : 96,58 mètres. Des Anciens ont raconté que l'on y pêchait des écrevisses.

Le Morbras fait l'objet de soins concernant le curage et la conservation du cours d'eau, ainsi que l'entretien et le débroussaillage des rives, grâce à l'action d'un

syndicat intercommunal. Son siège se situe à la mairie de la commune, dont le maire est généralement le président. Ce qui peut changer lors de chaque élection municipale. Les archives sont conservées au même endroit. Des représentants de la DDE (aujourd'hui la DSEA) assistent aux réunions de ce syndicat. Il faut espérer que, lorsque prendront fin ses activités, ses archives seront transférées aux Archives départementales du Val-de-Marne, comme nous avons eu l'occasion de le faire effectuer pour le syndicat des Marais de Sucy-Bonneuil, qui a cessé ses activités un peu avant 1980.<sup>3</sup>

Nous avons l'assurance que cette portion du territoire communal, le vallon du Morbras, continuera à être protégé et mis en valeur, grâce à des aménagements appropriés. Cependant, le problème de sa pollution reste d'actualité, surtout en ce qui concerne les pesticides. La Queue-en-Brie est un site pilote dans cette lutte.

Par ailleurs, les ressources en eau se traduisaient aussi par la présence d'une quarantaine de puits : il en existe encore quelques-uns, dans des propriétés privées, dont un chez mes voisins. L'un des plus anciens est situé Cour Pellerin, et sa margelle arrondie pourrait le faire dater du XVe siècle. Dans la Grande Rue (l'actuelle rue Jean Jaurès), nous avons encore une fontaine, située auparavant devant l'église. Elle a été transférée au point le plus bas de la rue Jean Jaurès. Pour le moment, elle ne fonctionne plus, mais nous espérons qu'à l'issue des importants travaux actuels de réfection de la voirie, elle sera remise en service.

### **Le sol**

Ses ressources sont multiples : terres agricoles (cultures et élevage, vergers), forêt, cours d'eau (le Morbras), mares et étangs de la forêt (pêche), etc. Aux XVIIIe et XIXe siècles, des chiffres concernant la répartition et l'exploitation des sols, permettent de mieux cerner la destination des sols. (a = arpents)

**1785**

**mesure locale à 19 p 4      mesure royale à 22 p**

terres labourables .....	1 421 a 25 .....	1 094 a 48 1/2
prés .....	130 a .....	100 a 39 1/2
bois de remise ou garennes .....	60 a 26 .....	46 a 49
bois .....	425 a 30 .....	328 a 48 3/4
friches .....	40 a 30 .....	30 a 37 1/2
maisons clos cours jardins .....	750 a .....	579 a 20
routes chaussées ruisseaux etc .....	30 a .....	38 a 61 1/2

**TOTAL..... 2 877 a ..... 2 222 a 3/4**

**1790**

terres labourables .....	1 097 a 48 p .....	474,22 ha
prés pâtures .....	100 a 39 p .....	43,37 ha
bois .....	398 a .....	171,97 ha
bâtiments, cours jardins, clos, chennevères .....	579 a 20 p .....	249,84 ha
carrières, friches .....	31a 37 p .....	12,55 ha
terres inutiles, routes .....	38 a 61 p .....	16,68 ha

Pour la conversion, nous utilisons une valeur moyenne de l'arpent, soit :  
1 arpent = 43,21 ares.

**1899**

terres labourables .....	696 ha
prairies naturelles herbages pâturages .....	149 ha
forêts .....	265 ha
jardins maraîchers potagers .....	11 ha
vergers .....	2 ha
constructions -VRD - voies d'eau .....	39 ha

L'élevage évolue de la façon suivante :

	chevaux	ânes	vaches	"bêtes à laine"
1790 .....	27 .....	- .....	41 .....	760
1899 .....	95 .....	4 .....	71 .....	490

En 1899, la superficie de 1 162 hectares (contre 916 aujourd'hui) est répartie comme suit. La différence de 246 ha est allée en faveur de la création du Plessis-Trévisé.

forêts .....	265 ha
prairies naturelles herbages pâturages .....	149 ha
terres labourables .....	696 ha
vergers .....	2 ha
jardins maraîchers potagers .....	11 ha
constructions - VRD voies d'eau .....	39 ha
TOTAL .....	1162 ha

Les récoltes sont vendues directement aux Halles de Paris :

blé .....	5 000 hl
seigle .....	1 800 hl
orge .....	150 hl
avoine .....	7 000 hl
pommes de terre .....	200 q
betteraves .....	550 q
luzerne trèfle sainfoin .....	5 000 q
prés naturels 1ère coupe et regain .....	1 500 q
coupes de bois .....	1 100 st

Sans oublier la chasse qui fournit, annuellement, à la fin du XIXe siècle : 300 lièvres ; 1 000 perdreaux ; 6 000 lapins de garenne ; 900 faisans<sup>3</sup>.

### La forêt

A l'origine, on a procédé à des défrichements, pour cultiver le sol, gagné sur les bois. On y a produit essentiellement des céréales, des légumes, des fruits et des plantes fourragères ainsi que, paraît-il, à la fin du XIXe siècle, de la vigne qui fournissait une piquette, vendue sur les marchés des environs. Et puis, bien sûr, l'élevage : bovins, chevaux, ânes, porcs, ovicapridés, volailles, etc.

Au Moyen Age, la forêt offrait des ressources multiples et variées. Les bois étaient exploités sous toutes leurs formes : constructions, chauffage et cuisson ; pieux pour barrières et enclos ; mobilier et outils ; poutres pour charpentes ; cendre et charbon de bois pour la fabrication du verre et du savon ; écorces pour la tannerie ; pêche (poissons et grenouilles) dans les mares et les étangs ; réserves pour la chasse ; récolte de fruits sauvages, miel, cire, résine, champignons, noisettes, nêfles, pommes, châtaignes, faînes pour l'huile, baies, etc. Sans oublier les porcs que l'on menait à la glandée. D'ailleurs la superficie de la forêt se calculait en fonction du nombre de porcs que l'on pouvait y nourrir.<sup>4</sup>

Au cours des âges, la forêt a fait l'objet de diverses transactions pour son exploitation, mais également, de mesures de protection : source de richesse, elle est jalousement protégée par ses possesseurs. Un règlement forestier du XIIe siècle décrète :

*“Moi, Henri, comte de Troyes, à mes gardes et à tous ceux qui liront ceci, je fais savoir que j'interdis d'abattre le chêne, le hêtre, le pommier, le poirier, le sorbier et que leur bois ne pourra être ramassé que s'il est à terre. Si quelqu'un ose abattre ces arbres, il sera condamné non seulement à une amende mais aussi à avoir la main droite tranchée.”*

Cette sévérité “tranchante” montre à quel point, les propriétaires sont soucieux de faire respecter leurs droits, mais aussi de ménager les bois, sources de revenus. Un peu plus tard, reprenant à son compte de telles interdictions, le roi de

France fait paraître, lui aussi, des textes interdisant ou réglementant l'usage des forêts et de la chasse, comme l'ordonnance de Charles VI, du 13 février 1397. D'une part, paysans et seigneurs sentent la nécessité d'interrompre des essartages qui risquent, à la longue, de ruiner la forêt, si riche en moyens de toutes sortes. Déjà en ce temps-là, on avait conscience qu'il fallait protéger les bois, car même si l'intérêt est en jeu, c'est aussi une question d'ordre vital, ce qui, à notre époque, semble échapper à beaucoup de personnes. De véritables chartes de protection sont ainsi édictées. Malgré ces tentatives, le XIII<sup>e</sup> siècle nous laisse des forêts largement entamées.

D'autre part, ces forêts constituaient des réserves de chasse. Des voies royales ont été tracées à l'époque de François I<sup>er</sup> et de Louis XV. L'une d'elles (la Route royale) traverse le Bois Notre-Dame, à La Queue-en-Brie. On le retrouve jusqu'à Boissy-Saint-Léger, et certains disent même qu'elle se prolongeait jusqu'à Versailles.

Trop souvent, aujourd'hui, la forêt est utilisée pour recevoir des décharges, plus ou moins contrôlées, attirant d'immenses colonies de mouettes et autres oiseaux, comme les hérons cendrés. La Forêt Notre-Dame a servi, il y a une trentaine d'années, de réceptacle aux ordures ménagères, et autres, de La Queue-en-Brie et des communes environnantes. Entassés, sans discernement, sur des mètres et des mètres de hauteur, ces déchets pourrissaient lentement, exsudaient un jus écœurant, provoquant une pollution en profondeur, et ce n'est pas terminé! A l'époque, des prélèvements ont été effectués qui ont confirmé cette pollution par des colibacilles, *escherichia coli*, etc. On a fermé, puis recouvert cette décharge par de la terre; on y a planté de la végétation pour cacher cette blessure. Depuis plusieurs années, fonctionne sur son emplacement une installation départementale d'aéromodélisme. Cette décharge a entraîné la disparition de la Mare du Coq, la pollution de la nappe phréatique et la mort de centaines d'arbres aux abords immédiats. Sans parler des odeurs nauséabondes qui, certains jours, envahissaient le Village. Les riverains de la RN4 en ont particulièrement souffert.

Les supermarchés voisins y déversaient des produits jugés périmés, notamment des tomates et autres légumes que certains étaient trop heureux de recueillir, par cageots entiers. D'autres y ont trouvé leur avantage, en récupérant suffisamment de rouleaux neufs de papier peint, pour tapisser entièrement leur pavillon; on y a ramassé aussi des tablettes de chocolat, encore propres à la consommation, des voitures d'enfants, des meubles, en bon état, qui ont fait le bonheur de nombreux Caudaciens. Nous avons dénoncé, en son temps, cet ahurissant gâchis. Il faut aussi tenir compte des destructions naturelles : invasions par des insectes, vers, chenilles, etc. dévorant feuilles et liber ou, comme en décembre

1999, une tempête inattendue qui abat des milliers d'arbres. Pendant quelque temps, nous avons eu également droit à la vidange de kérosène provenant d'avions qui s'apprêtaient à atterrir à Orly.

Oublié l'enseignement de Bernard de Clairvaux : *"Tu trouveras plus dans les forêts que dans les livres. Les arbres et les rochers t'enseigneront les choses qu'aucun maître ne te dira"*. Mais qui les écouterait aujourd'hui ?

## LES TRANSFORMATIONS

Elles peuvent être naturelles, dues aux intempéries, aux glissements de terrain, aux éboulements, à l'érosion; mais aussi à l'homme qui sculpte de nouveaux paysages, en cultivant le sol, en transformant le site naturel en terres pour la pâture, l'agriculture. Heureusement, une certaine superficie du territoire communal a été réservée à l'implantation de jardins familiaux, rendant la terre cultivable, à sa destination première, activité considérée aussi comme un loisir.<sup>6</sup> Ces terrains resteront en activité, et il n'y a aucune raison, pour que l'on modifie leur attribution. Cependant, il faut également tenir compte de transformations modernes: l'urbanisation dévorante, modifiant nos campagnes qui voient s'implanter de nouveaux sites d'habitats, s'édifiant parfois sur un substrat ancien. D'où souvent, des ruissellements non contrôlés, provoquant des effondrements du sol, des inondations, (comme ce fut le cas à La Queue-en-Brie, aux Bordes, à la Pointe de Gournay, etc.). Actuellement, ont été installés des bassins de rétention, près des sites pavillonnaires, qui recueillent les eaux de ruissellement.

On a trituré le sol, sans tenir compte des conséquences, parfois catastrophiques. Qu'importe si on dévie des cours d'eau, ou si on urbanise leurs rives: combien de sources disparues à La Queue-en-Brie ! L'emprise des voies de circulation détruit champs cultivés, arbres, haies, fossés de drainage, chassant la faune, sans espoir de retour! Notre société doit certes faire face à d'impérieuses nécessités, selon les critères en vigueur! Toutefois, l'image que l'homme se fait de l'environnement ne correspond pas toujours à ce qu'il aurait souhaité. Apprenti-sorcier, il ne se rend pas compte des dommages déclenchés par son intervention dans ce domaine. Il exploite son environnement en fonction de ses propres intérêts, sans tenir compte de l'intérêt général (animaux, espaces naturels, réserves d'eau, etc.)

L'homme a fait subir à la nature une évolution incontrôlée qui ne prend pas en compte les effets des modifications du terrain, d'où des conséquences parfois dramatiques. Cette évolution des paysages est souvent néfaste et apporte des inconvénients irréparables, sous la forme de risques soi-disant "naturels". La

problématique de l'environnement s'est toujours posée à l'homme, mais à une échelle beaucoup moins importante : les hommes étaient moins nombreux et la production des déchets moins abondante.

Le moindre terrain disponible est "saisi" par les bétonneurs qui n'auront de cesse qu'ils n'aient entièrement recouvert les terres par des habitations, ou tout autre type de constructions, qui ne laisseront plus de place à la nature. On s'imagine que l'on peut remplacer l'état naturel des choses, en créant des espaces verts artificiels, en replantant des arbres: ce qui est déjà une démarche constructive ! Mais le choix des essences n'est pas toujours judicieux (parfois trop de résineux au détriment des feuillus). Et que deviennent les espèces animales familières des haies, talus, fossés, bosquets originels ? Sauront-elles s'adapter à un milieu renouvelé ? Cette situation me fait penser à un texte de Conan Doyle : Quand le terre hurlera... parce qu'elle ne supportera plus d'être étouffée... On essaie de réglementer cette façon de faire par de nombreux plans : plans d'occupation des sols pour la commune (POS, ZAC, etc.) ; projets pour régir la destination des terrains sur le plan départemental ou régional (SDAU, PDUI, et autres SDRI, ZAD, etc.). Actuellement, le POS est remplacé par le PLU (plan local d'urbanisme). D'autre part, l'aménagement du territoire communal est désormais régi par un ensemble de plusieurs communes.

On ne transforme pas impunément ce qui a demandé à la nature des millénaires pour se mettre en place. Témoins, les difficultés provoquées par les remembrements, et les récentes inondations en Bretagne et en Normandie.

En fait, en ce qui concerne l'histoire proprement dite de l'environnement, à La Queue-en-Brie, nous ne disposons pratiquement que de très rares sources d'information, jusqu'à l'époque contemporaine.

## **LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Il est désolant de constater avec quel mépris on considère l'environnement. Heureusement, nombre de personnes en prennent soin et font de leur mieux pour le sauvegarder. Il faut reconnaître que c'est, à la fois, un problème politique et économique. Quand on se promène à La Queue-en-Brie, le long des quelques champs cultivés qui subsistent encore dans notre commune, on peut déplorer de constater dans quel état ils se trouvent, jonchés de papiers, plastiques, verres, éléments de véhicules, toutes sortes de déchets les encombrant. Ce qui montre le peu de respect pour la propriété et le travail d'autrui. Si quelques-unes de ces ordures sont biodégradables, la plupart ne le sont pas. L'homme est un "dévoué" de terres disponibles, pour constituer par exemple un cimetière, comme le prévoit un projet entre Pontault-Combault et La Queue-en-Brie, ou encore l'installation d'un centre de loisirs (salles de cinéma), entre La Queue-en-Brie et

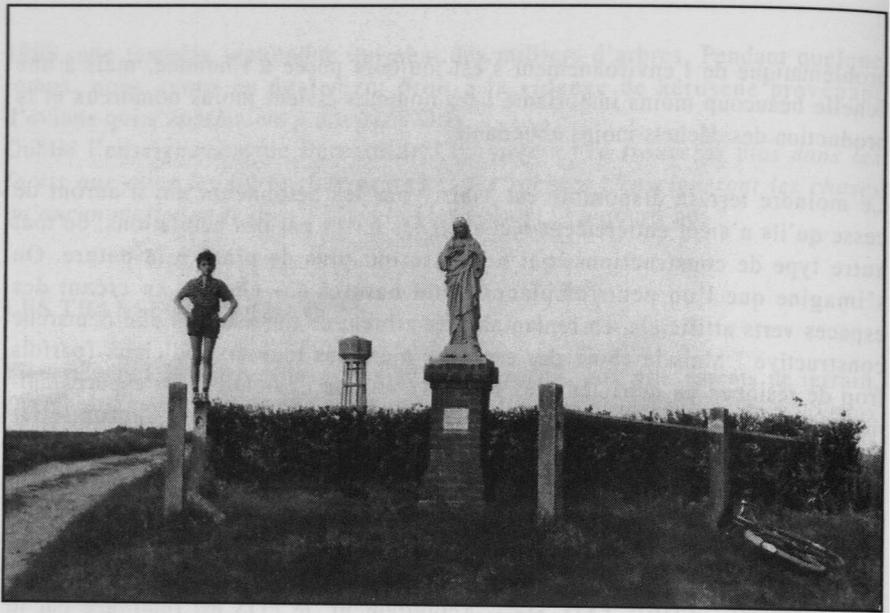


Photo M. Hubert (vers 1950)  
Chemin de la Montagne



Chemin de la Montagne - Juin 2001.

Pontault, le long de la RN 4, ce qui va augmenter les problèmes de transports. Quand on longe un petit bois, situé à l'extrémité du chemin de la Montagne, on constate là aussi le mauvais état de conservation de ce petit espace forestier. Le grillage qui entoure ce bois est en partie détruit. Immondices et débris divers envahissent le sous-bois et étouffent la végétation. Les arbres brisés par la tempête de décembre 1999 sont encore là : abattus, offrant au regard leurs branches tendues comme des bras qui appellent au secours, ainsi que le spectacle désolant des trous excavés de leurs racines arrachées, comme autant de blessures béantes. Des chats ont accaparé cet espace et, tôt le matin, sont encore à l'affût, pour terminer leur chasse nocturne. Là encore, rien n'arrête les vandales, pour lesquels ce bois n'est qu'un dépotoir : carcasses de vélos, de mobylettes, appareils ménagers, matelas, voitures d'enfants, sommiers, etc.

D'autres espaces forestiers caudaciens ont été sacrifiés au dévorant besoin des constructions, et ont fait place à des zones pavillonnaires: le Bois de Sapins, le Bois des Friches, etc.

Où est désormais le respect dû à ces anciens compagnons de voyage sur le chemin de la vie ? Faut-il rappeler ce que demandaient les anciens Egyptiens à ceux qui se présentaient au terme de leur vie : "*Te souviens-tu des végétaux, tes anciens frères ?*"

On connaît, à La Queue-en-Brie, plusieurs chemins forestiers, bordés de fossés pour recueillir les eaux. Il est, là encore, navrant de constater la quantité de déchets qui encombrant ces espaces : bouteilles de verre, cannettes métalliques, plastiques de toutes sortes, et autres matériaux hétéroclites que la nature ne peut faire disparaître, en les absorbant par dégradation.

La forêt est de plus en plus "*grignotée*" par des installations industrielles diverses qui mordent largement sur la bordure forestière : fourrière pour véhicules, dépôt pour récupération de déchets végétaux, activités industrielles diverses... ou par des habitations. Des sentiers sont détournés de leur fonction première qui était de permettre la pénétration des sous-bois : ils sont carrément privatisés ou inclus, en partie ou en totalité, dans des propriétés privées, comme cela s'était déjà passé il y a cinquante ans et plus; ceci en dépit de la loi qui rendaient ces sentiers accessibles au public. La forêt est "*mitée*" par l'urbanisation, au mépris du respect de ces espaces boisés et du droit pour le public de les emprunter pour gagner la forêt Notre-Dame.

Par ailleurs, de grands projets restent en suspens. Ils concernent la propriété Edeline, qui appartient à l'hôpital ; et la propriété Marin-Bricka, qui appartient à la commune, et dont on ignore actuellement le devenir. Cette dernière aurait mérité d'être sauvegardée, ne serait-ce que par respect pour l'ancien propriétaire Henri Rouart. Reste également le problème posé par la déviation de la RN4,

dans sa traversée de La Queue-en-Brie. Voilà plus de trente ans que l'on évoque ce "serpent de mer"... et l'on n'a pas fini d'en parler.

Il faut savoir que la commune n'est pas le seul décideur, et les partenaires sont nombreux (Etat, département, communauté de communes, DDE, Bâtiments de France, etc.). Pour toute installation d'espace vert, il faut équilibrer par l'implantation de constructions. Tout ceci est difficile à mener de front. On peut comprendre que les choses évoluent très lentement.

Enfin, il subsiste de nombreux terrains constructibles, aussi bien au Village que dans le reste de la commune. Il s'agit de procéder à des aménagements qui respectent l'environnement, mais aussi les exigences des habitants, en veillant à la validité des autorisations. Par exemple, au Village, les alentours de l'église (monument classé) imposent le respect d'un certain nombre de contraintes architecturales, qui font que l'on ne peut pas construire n'importe quoi, n'importe comment. Ce genre de projet oblige à s'entourer de multiples précautions.

## **L'AVENIR**

Il tient uniquement à ce que l'homme en fera. Il lui faudra modifier, adapter, mais sans détruire, en renouvelant, agrémentant, donnant une nouvelle orientation, consistant à sauvegarder, préserver, développer, équilibrer. Son influence sur l'environnement est primordiale. N'a-t-on pas vu, au début des années 1970, un projet effarant qui prévoyait de remplacer le bois Notre-Dame par un ensemble immobilier de quarante mille habitations ? Et notre oxygène alors ? On a voulu passer trop rapidement du rural à l'urbain, sans prendre en compte les risques encourus. Dans sa précipitation, véritable course vers une urbanisation galopante, l'homme a oublié que la nature doit évoluer lentement, à son propre rythme, et non pas à celui de son locataire. L'échelle du temps n'est pas la même, mais l'homme n'a pas la patience d'attendre. Il a également négligé un héritage dont il est responsable, se désintéressant de cet avertissement de Saint-Exupéry : *"Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants"*.

Cependant, des tentatives sont mises en place pour sauvegarder notre environnement. Aussi bien sur le plan local que sur le plan mondial, cette recherche d'un équilibre fragile est significative de la prise de conscience par l'homme de l'importance de son environnement. Par exemple, le tri sélectif des ordures ménagères, car il s'agit avant toute chose de veiller aux économies d'énergie. A La Queue-en-Brie, comme en d'autres communes, on procède au ramassage de

divers matériaux susceptibles d'être recyclés, économisant ainsi des matières premières. On peut réemployer ces déchets ou les utiliser à des fins utiles, comme la lutte contre le cancer, en investissant l'argent provenant de leur vente.

Actuellement, il n'est pas question de grands bouleversements. Un statu quo semble s'être installé, qui est susceptible d'être remis en question tous les dix ans. Sur une superficie globale de neuf cent seize hectares, environ 40% sont urbanisés ; il reste environ 60% d'espaces verts, dont le bois Notre-Dame. Il subsiste des espaces verts protégés, comme le vallon du Morbras, dont certains classés en zone non constructible.

L'environnement fait l'objet d'un entretien préférentiel : mobilier urbain, chaussées et trottoirs, signalisation, bâtiments, éclairage, pistes cyclables, etc. Il y aurait bien d'autres installations à réaliser, comme des bancs ou la remise en service de la fontaine de la rue Jean Jaurès.

Il restera un problème de taille à résoudre : les transports. On peut envisager de mettre en place des transports en commun non-polluants, et encourager les populations à les emprunter le plus souvent possible; mais abandonner sa voiture ? Vous n'y pensez pas !!! Modifier ce genre d'habitude passe par un changement complet des mentalités.

Alors, l'homme est-il partie prenante de l'environnement ? Ou lui est-il extérieur, sinon étranger ?

## CONCLUSION

Il est vrai que le souci de l'environnement passionne et ouvre des débats infinis sur la nécessité ou non de le protéger. Nous avons ici traité de problèmes à la fois matériels et philosophiques, plutôt que vraiment historiques. Cela tient au fait que l'auteur de ces lignes s'est beaucoup investi dans ce domaine. Nous avons connu des déceptions mais aussi quelques victoires.

L'homme s'est approprié les paysages naturels, les a transformés puis, parfois, détruits. Ces modifications sont malheureusement indissociables de l'extension des activités humaines. Il est effectivement très tentant de profiter, sans compter, des ressources du sous-sol et du sol. On a bénéficié de ce qui était à notre portée, sans songer à l'exploiter modérément ou à le préserver, espérant en retirer des richesses, sans trop réfléchir aux conséquences; bref, sans respecter ce dont on est issu. En fin de compte, l'homme ne sait pas trop quelle image se faire de son environnement. On le sent hésitant, partagé entre le souci de le pro-

téger et l'envie d'en user, en l'utilisant au maximum, quitte à le détériorer définitivement, pour en tirer le plus de profits possibles, mais à court terme. Peut-être, craint-il d'y voir le reflet de ses propres malversations ?

Il l'épuise, bouleversant, sans vergogne, le sol et le sous-sol, laissant derrière lui des paysages détruits, pour ne pas dire stérilisés (exploitations minières à outrance). Alors, pour se "*dédouaner*", il s'est approprié cet environnement : "C'est à moi, j'en fais ce que je veux !" (croit-il !).

Un minimum de sagesse et de réflexion lui aurait permis d'envisager un usage raisonnable, évitant l'épuisement de son environnement. Cette démarche passe par une prise de conscience qui met en action une nécessaire sensibilisation à grande échelle.

Cette vision un tant soit peu pessimiste de la situation ne doit pas empêcher d'espérer, dans un proche avenir, une meilleure compréhension de cette problématique, afin de ne pas léguer un désert à nos descendants. Gardons-nous d'une exploitation sans discernement de notre milieu, sinon "*nous risquons de devenir un jour des étrangers sur la terre de nos ancêtres*".?

**ANDRÉ GIDALI**

## NOTES

- 1) Actuellement, parmi les nombreuses îles qui parsèment la Marne, existe un groupe d'îlots nommé les îles de Brétigny.
- 2) Syndicat créé en 1938.
- 3) *Monographie locale, 1899*. Archives départementales du Val-de-Marne, B 283.
- 4) Guy Fourquin, *Le paysan d'Occident au Moyen Age*, Nathan Fac, 1972, p. 15.
- 5) Archives nationales, AE II 1622.
- 6) Ce thème a été évoqué dans notre article "Les Loisirs à La Queue-en-Brie", *Clio* 94, n°16, 1998.
- 7) Dictionnaire hawaïen.

## **L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL A ARCUEIL.**

Il est un fait que l'homme, spécialement dans l'actuel Val-de-Marne, a privilégié les cours d'eau et ceci dès son apparition voici 180 000 ans ; c'était alors à la confluence de la Marne et de la Seine. Ces deux rivières offrent une convergence remarquable dans le département mais aussi autour de Paris, ville capitale qui n'est pas née au hasard. La capitale a grandi au débouché non négligeable de la vallée de la Bièvre qui se jetait dans la Seine près de l'actuel pont d'Austerlitz. Ajoutons que lors d'une étape de la formation du bassin parisien, c'était la Seine qui était l'affluent de la Bièvre, selon les géologues.

De plus, il n'est pas impossible qu'un ancien peuplement humain situé sur la falaise des Hautes Bruyères à Villejuif, côté rive droite de la Bièvre, vis-à-vis d'Arcueil et de Cachan (l'un des tout premiers du Bassin parisien) ait donné naissance à l'antique Lutèce.

En introduction, je pense qu'il est nécessaire d'évoquer aussi la construction du sol de Paris et de ses environs.

Il y a 20 à 30 millions d'années, les couches géologiques horizontales qui se sont superposées lors de la formation voici 65 millions d'années de la vaste cuvette qu'est le bassin parisien ont été profondément modifiées sous la pression des Pyrénées et des Alpes. En se fracturant, les couches calcaires résultant de l'accumulation de sédiments déposés par la mer ou les fleuves ont affleuré dans Paris sur la rive gauche de la Seine et sur le flanc des coteaux de Chaillot et de Passy. Ces couches ont apparu également dans la basse vallée de la Bièvre jusqu'à Arcueil où les terrains observables appartiennent à l'époque tertiaire.

On y trouve :

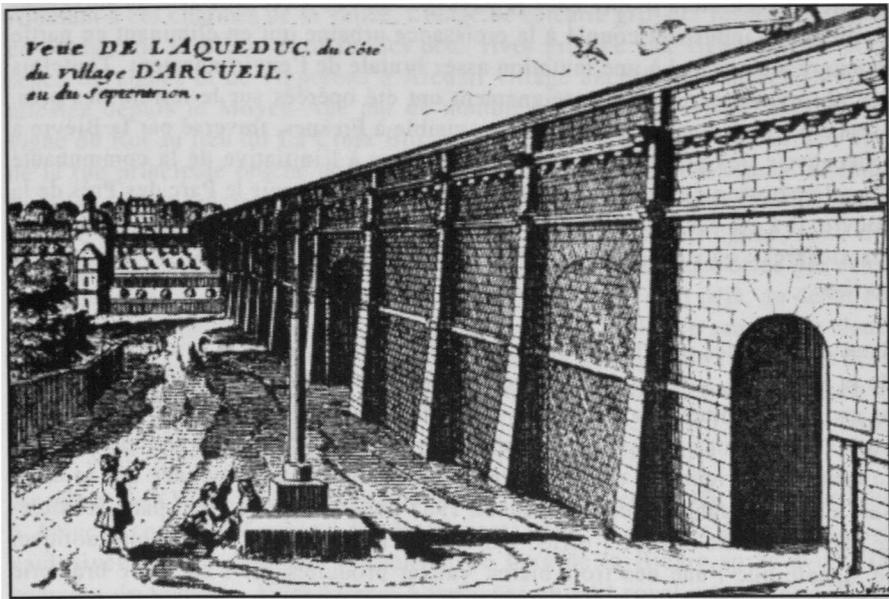
- des argiles plastiques affleurant au bas de la vallée, déposées à l'origine dans des lagunes de mer,
- des sables calcaires recouverts par des calcaires homogènes nés dans une mer chaude et peu profonde qui ont fourni "la pierre de Paris" à l'origine de l'étage géologique "Lutétien", de Lutétia ou Lutèce,
- argiles et calcaires disposés dans des lacs et des lagunes,
- argiles vertes,
- calcaire de Brie,
- sables de Fontainebleau, affleurant le sol sur les buttes dominant la vallée qui s'est encaissée à l'époque glaciaire mais qui est particulièrement étroite à Arcueil.

Ces phénomènes naturels, d'ordre géologique, expliquent qu'Arcueil, ancien village de l'Hurepoix soit né le long de la Bièvre encaissée, au II<sup>e</sup> siècle à l'occasion de la construction du premier aqueduc romain grâce à des moellons de pierre extraits sur place ainsi qu'on a pu le constater lors de l'édification de la première école publique (actuellement Jules Ferry), entre 1846 et 1848, grâce à la présence sur le site de remblais gallo-romains déposés dans une ancienne carrière d'où provenaient ces moellons. L'église gothique Saint-Denis (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) avait été construite à l'aide de pierres extraites sur place, comme l'aqueduc historique de Marie de Médicis (XVII<sup>e</sup> siècle), comme la Maison des Gardes (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) vestige de l'ancien domaine des Guise (dont le château et les magnifiques jardins ont été détruits en 1752), comme la Maison dite "à la colonne", à l'ancien n°36 de la Grande Rue, de Jean-Baptiste Oudry (peintre des chasses royales et directeur de la manufacture de Beauvais à partir de 1734 puis de celle des Gobelins, qu'il a dessinée), et encore le Centre Marius Sidobre, ancienne mairie de 1886, et l'ancien hôtel particulier d'Émile Raspail, avenue Laplace, édifié vers 1850.

On ne s'étonnera pas dans ces conditions que les rues adjacentes à l'ancienne Grande Rue longeant à très faible distance le cours de la Bièvre soient à forte déclivité avec une pente pouvant atteindre 10% et que certaines se terminent par des escaliers, comme le boulevard Jacques Desbrosses tout contre les aqueducs, la rue Paul Signac (ancienne rue des Ecoles), la rue et la ruelle de l'Église. De même, des marches d'escaliers existent pour les piétons à certaines insertions de rues (rue Cauchy, rue Marius Sidobre ou Grande Rue en direction de Gentilly), rue Pasteur, rue Marius Sidobre.

Ainsi, en raison de la configuration des lieux arcueillais, l'homme a dû édifier, dès l'époque gallo-romaine, des ouvrages importants - les soixante-dix-sept arches de l'aqueduc Belgrand marquent fortement son paysage environnemental - pour permettre à l'eau de source captée en amont, d'abord du côté de Rungis et de Wissous, puis jusque dans l'Yonne pour le dernier monument en date, de traverser la vallée grâce à des ponts-aqueducs. De même, au XX<sup>e</sup> siècle, un viaduc en béton armé a dû être édifié pour le passage de l'auto-route du Sud au travers du vallon.

Ce vallon, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, était frais, charmant, bucolique. Au XVI<sup>e</sup> siècle déjà, il était l'un des buts de promenades des Parisiens et notamment des poètes de La Pléiade, Ronsard, Joaquin du Bellay, Rémy Belleau et bien d'autres comme Jean-Antoine de Baïf, Jean Dorat et Jean Passerat, le poète-professeur, férus de loisirs de caractère champêtre.



Il m'est arrivé d'évoquer à propos d'un précédent colloque de Clio 94, notamment, *Le Folatrisse Voyage d'Hercueil* écrit par Ronsard en 1549 alors que, jeune encore (il avait 25 ans), il résidait au quartier latin. De lui, je citerai ces vers :

*"Tu vas bien à Hercueil avec que ta cousine  
Voir les prés, les jardins et la source voisine".*

*Et encore :*

*"Va t'en à Hercueil après  
Mets la table la plus près que tu pourras de la fontaine  
Mets y la bouteille pleine, pour refroidir dans le fond".*

Franc buveur, Ronsard appréciait, manifestement, le vin blanc arcueillais.

Le goût de la campagne, chez les citadins, est un sentiment qui s'est en effet développé à partir du XVII<sup>e</sup> siècle et pas seulement dans l'aristocratie. Cependant, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'Ile-de-France s'est constellée de châteaux entourés de jardins fleuris, de parcs, de bassins disposés suivant le goût du jour.

Arcueil a vu ainsi naître au XVIII<sup>e</sup> siècle le domaine du prince de Guise d'une superficie de 13 hectares et clos de murs. Château, jardins, bassins et cascades étaient sis le long de l'aqueduc de la Vanne sur le versant est de la vallée et s'étagaient sur trois terrasses superposées avec des parterres et des statues. Le château splendide, dont il n'est resté pratiquement aucune trace, occupait la troisième terrasse.

La Bièvre était alors lisible dans le paysage. Elle ne l'est plus avec la survenance du temps industriel couplé à la croissance urbaine qui en éliminant en partie la nature a contribué à une mutation assez brutale de l'environnement. Toutefois des observations riches d'enseignement ont été opérées sur le terrain des prés, espace de 3 hectares de pleine nature, visible à Fresnes, traversé par la Bièvre à redécouvrir très prochainement sur 200 mètres à l'initiative de la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre. Il est destiné à devenir le Parc des Prés de la Bièvre. Il a été occupé successivement par des pâturages, des vergers et cultures maraîchères : on y décèle une flore traditionnellement abondante des bords de la rivière.

Tout d'abord des peupliers et des saules (l'un des moulins d'Arcueil était celui de la Saulssaie, situé entre aqueducs et rue de la Fontaine), l'euphorbe des bois, le myosotis capiteux, la renoncule scélérate, du houblon, etc. Il fut un temps où au XXe siècle une brasserie, celle de la Vanne, usine Valstar, a fonctionné dans le centre historique sur un site traversé par la Bièvre. Sa cheminée qui se dressait tel un sémaphore a été démolie en 1985 pour la construction, par l'architecte Gaudin, d'une cité de l'office HLM d'Arcueil-Gentilly. A titre anecdotique, je signale que l'une des trois bières Valstar produites par l'ancienne brasserie d'Arcueil dans les années 1960 était la bio-valstar étiquette bleue, bière de régime : selon une réclame publicitaire insérée dans la presse locale, cette bière "la plus tonifiante de toutes les boissons" était "aussi riche en calcium qu'un bol de lait (os et dents solides)" "aussi riche en phosphore que six huîtres (facultés intellectuelles)"

Il s'agissait d'une bière pasteurisée vendue au litre, pionnière par rapport à notre époque où sont célébrées les vertus de l'alimentation, voire de l'agriculture biologique !

La faune de la Bièvre est elle-même très diversifiée : la mouette rieuse, la bécassine des marais, la barge à queue noire, la fauvette babillarde, le chardonneret élégant, le pinson des arbres, le serin cini, l'épervier d'Europe, le busard Saint-Martin, le tarier pâtre très coloré, la linotte mélodieuse, le héron cendré, le grand cormoran visible aussi sur le grand canal du Parc de Sceaux, le canard colvert et souchet, la sarcelle d'hiver, le râle d'eau.

Parmi les poissons de cette rivière on peut citer la carpe, le gardon, la brème, la tanche, l'ablette, la perche, le sandre, le brochet et le poisson-chat, auxquels s'ajoute la petite faune des rigoles : grenouille ou têtard, planorbe ou limnée, triton crêté, couleuvre, lézard vert, vipère péliade, orvet ; également putois, fouine (toujours présente à Arcueil), belette et lérot.

Ajoutant à ces charmes de la vallée, l'étage de calcaire grossier formant terrasse en bordure de la Bièvre était sur ses deux rives propice aux vignobles. La présence de vignes et de vigneron à Arcueil village ancestralement agricole est attestée depuis le Moyen-Age par de nombreux actes : il existait même une vigne du Roi au lieu dit La Croix Bossée sur le coteau ouest au niveau de l'axe de la rue principale proche de la propriété du poète de la Renaissance Étienne Jodelle, ami et voisin de Ronsard à Arcueil, selon la tradition. Elle est aussi attestée par des sculptures d'un chapiteau du XVI<sup>e</sup> siècle de l'église, celui dit "à la grappe de raisin" : elles figurent une énorme grappe transportée par deux "laboureurs de vigne". L'empereur Julien l'Apostat appréciait déjà, au début de notre ère, les vins des alentours au sud de Paris. En 1791, ce sont trente-deux hectares (sur 233 actuellement) qui sont consacrés au vignoble local. En 1825, on comptait encore vingt-cinq hectares de vignes encloses et 48 vigneron à Arcueil, mais plus qu'un seul hectare en 1900 et plus aucun en 1914. La culture du vin a été souvent remplacée par des exploitations maraîchères.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la corporation des blanchisseurs a fait son apparition à Arcueil, comme à Cachan : les entreprises, dont les salariés étaient presque exclusivement des femmes, s'établirent le long de la Bièvre après avoir été chassées du faubourg Saint-Marcel à Paris par un édit royal remontant à 1732. Les blanchisseuses lavaient le linge très souvent dans des trous d'eau pratiqués à l'écart du bras vivant de la Bièvre. Cet artisanat a progressivement disparu au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Les blanchisseuses étaient souvent mariées à des ouvriers carriers à partir de 1850, époque de l'extraction intensive des marnes et de la pierre des carrières locales. L'argile rouge ou d'un gris bleuâtre a été exploitée pour la fabrication de briques, de tuiles et poteries, le calcaire grossier pour la pierre à bâtir ou le moellon. C'était l'industrie principale au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'un des modes d'exploitation était à ciel ouvert : la circulation des carriers sur le sol glissant nécessitait de sécuriser la carrière par une exploitation étagée comme aux lieux dits Sous les prés et Le Ricardo, sur chacun des coteaux de la vallée. Le creusement de galeries souterraines auxquelles on accédait par un puits a été la technique la plus généralement utilisée.

D'immenses roues d'extraction émaillaient le paysage sur ses versants et sur les plateaux en direction de Villejuif et de Bagneux où poussaient aussi en certains endroits le blé et les cultures maraîchères. Très dangereuses pour les ouvriers, elles ont été abandonnées vers 1880 pour un système de treuil et de manège à cheval. En 1900, il restait à Arcueil 9 exploitations d'argile employant 60 ouvriers et 7 exploitants de liais à grain fin employant 31 ouvriers. On allait bientôt transformer pour quelques années les galeries des carrières en champignonnières qui fournirent à Paris 50 % de sa consommation en champignons.

Ajoutons que la disparition du vignoble au début du XXe siècle a coïncidé avec le développement industriel de Paris, l'aménagement des transports ferroviaires, l'extension de la propriété bâtie avec ses premiers lotissements mais aussi avec l'exploitation intensive des carrières : là où on éventrait le sol pour ouvrir une carrière, la vigne était fatalement et à jamais détruite. Précisons encore que les carriers étaient souvent d'enragés maraudeurs insoucieux des cultures ce qui décourageait les vignerons.

Ainsi, la rivière Bièvre, aujourd'hui canalisée et entièrement couverte dans la traversée d'Arcueil depuis les années 1950, car polluée à l'excès par les rejets d'entreprises artisanales ou industrielles comme les blanchisseries, les teinturerie, les tanneries avec le "mégis" utilisé pour traiter les peaux, l'ancien abattoir municipal inauguré en 1910, conserve la magie de son passé lié à l'industrie humaine.

Elle est en passe de devenir propre à nouveau sur les 34 kilomètres de son cours et on projette de la redécouvrir sur sa basse vallée en des points précis, parcs et squares de la capitale ou de sa proche banlieue sud. Il est grand temps qu'on puisse la revoir couler à l'air libre et vivante - elle est si riche de ressources naturelles ! - à l'inverse de ce que pensait Emile Zola qui, dans La confession de Claude a noté de son vivant : "La Bièvre coulait au fond de la vallée bleuâtre et épaisse, quelques peupliers, dans ce fumier, ont poussé puissamment".

Aujourd'hui, dans les communes de l'agglomération du Val-de-Marne on retrouve les vertus des arbres et des espaces verts qui couvrent vingt hectares à Arcueil ; notamment des promenades aménagées le long de la Bièvre ou sur le versant de ses coteaux, tel le mail arboré de l'hôtel de ville à la bibliothèque municipale Louis Pergaud, au haut du collège Dulcie September.

Nombreux sont leurs habitants qui souhaitent bénéficier d'un environnement aussi agréable et vivable que possible.

**ROBERT TOUCHET**

## **SOURCES**

- Archives municipales d'Arcueil : documents compris dans l'exposition "Petite géologie arcueillaise, le lutétien, la pierre de Paris" qui s'est tenue du 11 au 21 septembre 2001 au Centre Marius Sidobre d'Arcueil.
- Documentation figurant dans l'exposition "La Bièvre, rivière vivante" (comité de défense de la coulée verte de la Bièvre à Fresnes) et plaquette sur le futur parc des Prés de la Bièvre à Fresnes, éditée par la communauté d'agglomération Val-de-Bièvre.

## **VILLECRÉSNE** **D'UN SITE QUASI FÉODAL À UNE CITÉ RÉPUBLICAINE.**

Lors de la construction des structures du centre de loisirs des Postes un grès tabulaire, selon toute vraisemblance, contemporain des menhirs, a été mis au jour. Cette plaque d'une valeur archéologique incontestable qui a environ 8 mètres carrés (3 m x 2,4 m) et 40 cm d'épaisseur a été transférée et installée au parc du château de l'Hôtel des Jardins dont nous parlerons par la suite : enfin certains objets antiques ont été trouvés par des cultivateurs au cours de leurs travaux agricoles.

Toutefois, documents en mains, Villecresnes, originairement *Villa Crena*, qui apparaît en 1097 dans une donation à Corbeil en faveur de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs par Hugues de Voves, *screne* signifiant étymologiquement en franc salien "hutte faite de branchage", était constituée d'une population de charbonniers. En effet, si nous reprenons la répartition des sols nous découvrons que les bois et forêts représentent 40 % de la surface totale de la commune.

Dans l'environnement de l'ancien Villecresnes il nous faut signaler l'existence d'une chaîne de puits qui se trouvait au long de l'actuelle voie principale de Villecresnes, la rue du Lieutenant Dagorno.

Il nous appartient de signaler d'entrée, comme nous allons le découvrir par la suite, que l'environnement de Villecresnes est intimement lié à celui de la commune voisine de Yerres et au site voisin de Gros Bois actuellement rattaché à la commune de Boissy-Saint-Léger.

Si nous nous intéressions aux sites voisins de Villecresnes, nous pourrions parler de la vallée de l'Yerres dont un affluent, le ru du Réveillon, s'y jette près de l'ancien abbaye des Bénédictines de Yerres et où se trouvait le moulin désaffecté de Mézières, ce qui nous amène à parler de deux autres moulins près de Villecresnes, hélas également désaffectés mais qui servent de promenades aux Villecresnois, le moulin de Rochopt à Epinay-sous-Sénart, près d'une construction de vannes et le moulin de Jarcy où s'est installé un restaurant.

Pour satisfaire aux besoins de la petite population de Villecresnes et des visiteurs de marque qui y avait établi leur résidence et leur lieu de rencontre campagnarde, il y avait des cultures de céréales (blé seigle et avoine), de pommes de terre, de betteraves, de vignes et de vergers (pommiers, poiriers et pruniers).

Les fermiers portaient leurs excédents de production à Paris en charrettes ou même à pieds pour les vendre aux halles.

Jusqu'au début du XXe siècle, la population était sédentaire et le nombre d'habitants n'avait pas atteint les 900 à la fin du siècle précédent.

## VILLECRESNES, UN SITE QUASI FÉODAL

Bien que sous la coupe des seigneurs et gros bourgeois propriétaires des fiefs que nous allons dénombrer plus avant, les habitants de Villecresnes ne dépendaient pas moins d'un Intendant du roi, d'un subdélégué de l'intendance, d'un collecteur et d'un syndic, avant que soit relevé la part des propriétaires de fiefs.

Villecresnes était par ailleurs érigée en paroisse avec son église de Notre-Dame ce qui faisait bénéficier le haut clergé de certains privilèges généralement attachés aux paroisses. Ainsi, en 1667, l'église jouissait d'une rente de 231 livres 1 sol et 3 deniers. C'est ainsi aussi que les nefs et chapelles latérales sont délaissées tantôt sur la gauche à Jehan le Nain, sieur de Cravant, conseiller du roi, tantôt sur la droite à Gabriel Bolifre, sieur de Voisins, lieutenant général du prévôt de la cavalerie. Nous relevons également les baux consentis par l'église pour des parcelles de terre notamment aux lieux dits La Croix Feu Raoul. Les Glaisières, Assis en Beaumont et Cerçay. Enfin, le curé de la paroisse possédait également des propriétés foncières en divers lieux de Villecresnes, notamment au lieu dit Cerçay où les biens s'étendaient jusqu'à Mandres (qui au début dépendait de la paroisse de Villecresnes).

Avant de quitter le domaine religieux, il nous appartient de signaler que Villecresnes a été le carrefour de plusieurs ordres religieux et que les habitants de Villecresnes ont eu à compter avec ceux qui possédaient des droits en ce lieu. Nous citerons notamment :

- L'abbaye des Bénédictines à Yerres qui possédaient deux mesures, dont elles pouvaient jouir sans opposition de suzerain, et un coin de terre à Cerçay.
- Le Prieuré Notre-Dame-des-Champs-lès-Essonne qui possédait des dîmes à Villecresnes et à Cerçay.
- Les Templiers de Santeny qui possédait au lieu dit L'Hôpital une mesure et 48 arpents de terre avec haute et basse justice, à la réserve des autres droits seigneuriaux chargés de 4 livres 7 sols 6 deniers de gros sens annuel.
- Les Camaldules de Gros Bois qui avaient à Villecresnes d'importantes propriétés notamment plusieurs fermes, un jardin potager et un verger à Cerçay ; deux fermes aux Mardelles, quatre arpents de vignes au lieu-dit Beaumont.
- Les Mathurins de Paris possédaient à Cerçay des terres avec vignes et jardins et une maison avec dépendances et un pressoir.

- Les religieux de l'Ordre Saint-Antoine enfin possédaient des terres au lieu-dit "*Le Pont de Mandres*" à Villecresnes.

Pour brosser d'une façon la plus complète possible l'environnement de Villecresnes de cette époque, il nous reste à connaître les fiefs de ce site qui en font surtout un site quasi féodal.

Le fief dit de L'Hôtel des Jardins, également connu sous le nom de Fief de Villecresnes, est le plus ancien de ce site, peut-être parce qu'il fut le siège du seigneur de ces lieux. Ce fief est intimement lié à la seigneurie de Yerres pour les raisons que nous verrons par la suite.

Ce fief a fait l'objet d'une parcellisation par la création du fief dénommé "Fief Duchez" du nom du bénéficiaire de cette parcellisation.

Le deuxième fief plus ancien a été le Fief de Cerçay, du nom de ce hameau de Villecresnes. Comme pour le fief de Villecresnes, les Budé, seigneurs d'Yerres qui en étaient les propriétaires cédèrent une parcelle qui prit le nom de Fief de Beaulieu, la parcelle demeuré propriété des Budé prit alors la dénomination de Fief de Budé.

Un cinquième fief est le Fief du Bois d'Auteuil, intimement lié aux précédents puisque les seigneurs du Bois d'Auteuil comme ceux des fiefs de Villecresnes et de Cerçay rendaient hommage au même seigneur de le Tour Tigery.

Liés aux précédents nous mentionnerons le Fief d'Atilly et son sous-fief, le Fief des Glaizières, qui comme les autres furent réunis par Charles de Valois, duc d'Angoulême à sa seigneurie de Gros Bois.

Enfin, le huitième et dernier fief de Villecresnes est le Fief de Beaumont, érigé par Madame Charlotte de Montmorency, duchesse d'Angoulême, en faveur de Jehan Le Nain, sieur de Cravant, conseiller du roi.

L'ensemble de ces fiefs, comme nous l'avons vu, était détenu par des personnes de haut rang, allant jusqu'à Monsieur, frère du roi. Ces seigneurs, grands ou petits rendaient tous allégeance au roi, soit directement, soit par l'intermédiaire de courtisans mieux placés qu'eux. En contrepartie, ils détenaient un certain nombre de droits importants, parmi lesquels :

- Droits de haute, moyenne et basse justice ;
- Droits d'épaves de confiscation, d'aubaine, déshérence, bâtardise ;
- Droits de lods et vente au douzième, défauts, saisine et amendes ;
- Droits d'échange ;
- Droits de chasse et de pêche ;
- Droits de voierie et de gruerie
- etc.

Jusqu'à la Révolution française, nous ne relevons pas d'exactions dont aient eu à souffrir les 300 à 600 habitants répartis en une centaine de foyers. En revanche, de nombreux désaccords subsistaient entre les grands. Parmi ceux-ci, deux ont eu des conséquences pour le peuple.

Au mois de février 1248, deux écuyers, propriétaires des bois de Sénart, Baudouin de Villecresnes, Marguerite, sa femme, et Robert de Mandres avec Marie, sa femme, conclurent avec l'abbaye de Yerres, sous le patronage de l'Official de Paris, un arrangement aux termes duquel ces deux seigneurs auraient à l'avenir, à Brunoy, un représentant qui désignerait d'avance, et chaque fois, la partie de la forêt où l'abbesse pourrait envoyer chercher le bois qu'elle réclamait. L'arrangement dura peu de temps. Au mois d'août suivant Baudouin de Villecresnes fit arrêter les ânes du monastère, battre et emprisonner les conducteurs. Sur la plainte de l'abbesse, le seigneur de Villecresnes dut rendre le bois saisi et relâcher les domestiques du couvent.

En 1475 un procès a lieu entre Bertrand de Cluys, Grand Prieur de France, et Pierre Auger, seigneur du Bois d'Auteuil à l'occasion d'une terre sise au Bois d'Auteuil. Peu après des salvations sont fournis par frère David de Serens, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, lieutenant au prieuré de France, dans un procès intenté au même Pierre Augé pour avoir maltraité et battu Jean Lemaître, sergent de la justice de Santeny.

Entre la Révolution, en 1789, et l'établissement définitif de la République, en 1870, rien de significatif ne s'est produit en ce site de Villecresnes. Il nous faut toutefois citer la présence de trois personnages dont le dernier, par sa descendance, a marqué le tournant de la vie de Villecresnes.

D'abord le baron Mathieu de la Bassée (1764–1830), général de brigade qui a occupé, à Villecresnes, la propriété de l'ancien fief de L'Hôtel des Jardins de 1816 à 1830 et avait épousé la fille de Edmé-Louis Reboulleau, capitaine aide de camp, qui a été plusieurs fois maire de Villecresnes de 1814 à 1848.

Puis Eugène Rouher (1814-1884) ministre d'Etat de 1863 à 1870, véritable chef du parti bonapartiste, qui habita le château du fief de Cerçay de 1866 à 1884. Les Prussiens y trouvèrent en 1870 un grand nombre de papiers d'Etat et de pièces diplomatiques.

Enfin, le baron Anthelme Balthazar de Richerand (1779-1840), professeur à l'école de médecine qui succéda au baron de la Bassée comme propriétaire du fief de l'Hôtel des Jardins et dont le fils Sosthène, également professeur à l'école de médecine, devenu maire de Villecresnes, marque le tournant de ce site vers une cité républicaine.

Sosthène Richerand fut maire de Villecresnes de 1870 à 1912. C'est lui qui fit acquérir, en 1872, par la commune le bâtiment construit au XVII<sup>e</sup> siècle qui était le siège d'une importante ferme, vraisemblablement principal élément de l'ancien Fief Duchez. Il y établit le siège de la mairie. Ce bâtiment est toujours aujourd'hui l'hôtel de ville de Villecresnes avec le siège du maire et de toutes les principales structures de l'administration de la commune. Cette acquisition ouvre toute une série d'acquisitions qui se prolonge tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et qui vont être la clef de voûte de ce nous avons appelé "Villecresnes, cité républicaine".

## **VILLECRESNES, CITÉ RÉPUBLICAINE**

En 1905, la commune fait l'acquisition d'un terrain jouxtant l'immeuble de la mairie et y fait construire une école primaire de garçons.

De 1932 à 1936, se construit dans l'arrière-cour de la mairie un bâtiment qui devient l'école primaire des filles.

En 1970, les deux écoles ont été fusionnées pour devenir une école primaire mixte sous le nom d'école des Merles, du nom de la précédente école des filles.

Nous apercevons déjà le nouvel environnement créé par toutes les structures que nous allons détailler et qui tiennent compte notamment du fait que la population est faite d'un nombre important de jeunes.

En 1957, le château de L'Hôtel des Jardins, avec son parc, devient propriété de la commune qui en fait un centre d'activité sociale en y hébergeant notamment des ateliers de peinture, de couture et de loisirs divers tant pour les jeunes que pour les aînés. L'espace devenant vite insuffisant pour les nombreuses activités qui y sont installées, la commune rajoute une construction à l'arrière du château et finalement fait construire une nouvelle installation destinée à des activités ludiques. Dans le même temps, le parc est aménagé pour diverses activités de plein air. Ce site est désormais connu sous le nom du Château.

Ce site comme celui de la mairie devient également un site où sont construites deux écoles, maternelles cette fois, l'une au nord du parc, dénommé école des Fleurs, et l'autre au sud du parc, dénommée école du Château.

Dans l'ancien Fief d'Atilly, la commune fait acquisition d'une parcelle pour y construire une deuxième école primaire mixte qui prend le nom d'école d'Atilly (toutes les institutions éducatives d'Etat étant devenues désormais mixtes).

Entre temps, en 1981, l'élément le plus caractéristique de l'ancien Fief Duchez, sa résidence principale, est acquis par la commune qui y installe un centre culturel, notamment un conservatoire de musique et une galerie d'exposition d'œuvres d'art. Ce site est connu aujourd'hui sous le nom du Fief.

Plus récemment, en 1991, la commune installe dans l'ancienne résidence des seigneurs d'Atilly la bibliothèque municipale avec une aile spécialement réservée aux jeunes étudiants pour leurs recherches. Ancien Château Gaillard ce site est aujourd'hui désigné sous la dénomination La Bibliothèque.

Enfin, en décembre 1993, la commune acquiert une parcelle importante de l'ancien fief de Beaumont avec ses bâtiments qu'elle rénove et y installe le service de comptabilité, les archives communales et de nombreux services utiles aux citoyens notamment un relais d'assistantes maternelles, une antenne pour les demandeurs d'emploi, une permanence de Sécurité sociale, des permanences de conseils au niveau juridique, fiscal, social, sans oublier une permanence pour le député de la circonscription. La nouvelle dénomination de ce site est Le Manoir.

Voici pour la transformation des principaux fiefs du passé ; les autres ont notamment donné lieu à des lotissements, que nous détaillerons ci-après, ou à des structures d'intérêt général tels que, dans l'ancien fief d'Auteuil, un stade de football, un centre de loisirs et jardin d'enfants, une promenade autour d'un étang, le Club gymnique de France et, dans l'ancien fief de Cerçay (Budé et Beaulieu), le centre de loisirs des Postes et une caserne de pompiers.

Dans l'ancien fief des Glaisières, se trouvent l'école maternelle du Réveillon, le collège La Guinette et la halle aux sports Didier Pironi.

Au-delà de l'environnement immédiat, un lien important existe, justement pour les jeunes, avec les communes voisines. C'est ainsi que les lycées de Limeil-Brévannes, de Sucy-en-Brie et de Saint-Maur sont fréquentés par les jeunes de Villecresnes. Il en est de même de l'université de Créteil qui reçoit de nombreux jeunes de Villecresnes qui se préparent à exercer dans des disciplines les plus variées.

Les cultures de céréales, pommes de terre, betteraves, vignes, arbres fruitiers ont graduellement disparues laissant momentanément place à la culture de la rose qui elle-même est en récession presque totale. On retrouve dans certaines propriétés de Villecresnes (en pavillons) des traces des vignes et des vergers d'antan. En revanche, les cultures céréalières, de pommes de terre et de betteraves n'ont laissé aucune trace. En effet de nombreuses fermes et terrains de

culture ont fait l'objet de lotissements pour la construction de pavillons d'habitations ou d'ensembles d'immeubles de logements collectifs.

- Le lotissement des bois en 1920 ;
- Les quatre lotissements de la Gare et celui des Trois Communes, en 1925 ;
- Le lotissement des Châtaigniers de Gros Bois, en 1930 ;
- Le lotissement de Cerçay, en 1931 ;
- Le lotissement du Bois d'Auteuil, en 1955 ;
- Le lotissement du Réveillon, en 1976 ;
- Le 2nd lotissement du bois d'Auteuil, en 1977 ;
- Le lotissement des Logettes, en 1982 ;
- Le lotissement de la Fontaine du Pin, en 1982 ;
- Le lotissement du Clos Saint-Pierre, en 1998.

Et les constructions résidentielles :

- La Clairière du Parc, en 1955 ;
- La résidence d'Emmaüs, en 1959 ;
- La Résidence des Fleurs, en 1968 ;
- Le Manoir d'Atilly, en 1969 ;
- L'Habitat communautaire, en 1972.

En plus de ces principales opérations, se sont ajoutées quelques lots construits de dix à vingt pavillons.

Parmi toutes ces constructions, il y a bien sûr un certain nombre d'habitats locatifs notamment Emmaüs, Résidence des Fleurs, Réveillon, Fontaine du Pin, pour n'en citer que les principaux.

Pour desservir cet ensemble, il existe, en plus des commerces et services du centre-ville, deux centres commerciaux, l'un à Atilly ouest et l'autre aux Glaisières (Atilly est), et deux centres de services à l'est et à l'ouest de l'ancien fief de Beaumont.

Avec les transformations des techniques devenues collectives (l'industrie a remplacé l'artisanat), il y a de moins en moins de travail sur place pour les Villecresnois et pourtant du fait de sa situation privilégiée en hauteur de ses grandes aires de bois et de verdure ce site a attiré de nombreux travailleurs parisiens qui s'y sont installés, faisant de Villecresnes une ville résidentielle populaire.

En effet, la population, qui était de 886 âmes au début du XXe siècle, était à la fin du siècle de 8 361 âmes, soit presque une multiplication par dix en cent ans. Sur cette population, 4 121 habitants sont actifs, dont 457 qui exercent une profession indépendante et 3 654 une profession salariée et, sur ces derniers, 3 219 exercent en dehors de la commune.

Les transports par chemin de fer qui avaient existé pendant un certain temps ont disparu. Il reste des navettes d'autocars entre Villecresnes et la gare de Boissy-Saint-Léger ou la gare de Brunoy, mais une majeure partie de ceux qui travaillent hors de Villecresnes utilise la voiture pour se déplacer.

C'est ainsi que Villecresnes est passée d'un site agricole quasi-féodal en une cité résidentielle républicaine, le citoyen travaillant en dehors de la commune ayant remplacé le seigneur d'antan qui avait le gros de son activité dans la capitale et qui venait à Villecresnes pour se détendre.

**JOSEPH D. DUMAZEL**  
**JEAN-CLAUDE MASSEY**

Société d'Etudes et de Documentation historiques de Villecresnes et de ses environs (SEDHIVE)

## **LES CRISTOLIENS ET LEUR ENVIRONNEMENT NATUREL**

Il y a quelque quarante ans, Georges Pompidou et le général Billotte parcoururent en hélicoptère le ciel du sud-est parisien afin de déterminer le lieu de la préfecture du département du Val-de-Marne qui venait d'être créé.

Créteil fut choisi en raison de sa position centrale et aussi en raison de sa vaste plaine cultivée que l'on supposait pouvoir modeler et urbaniser au gré des ambitions.

### **SITUATION**

Le territoire de Créteil, d'une superficie de 1 100 hectares, affecte la forme d'un triangle vaguement isocèle dont le sommet regarderait le nord. Seul, le côté est possède une frontière naturelle : la Marne. À l'ouest, une frontière parfois fluctuante marque la limite avec Maisons et Alfortville. La base, du sud-ouest au sud-est confine aux territoires de Choisy-le-Roi, Valenton, Limeil et Bonneuil-sur-Marne.

### **LE RELIEF**

C'est sur le territoire de Créteil que les derniers contreforts du plateau briard viennent mourir dans la plaine de confluence de la Marne et de la Seine. Si le Mont de Mesly culmine encore à 75 mètres d'altitude, les "Côtes" au dessus de la Marne s'abaissent progressivement jusqu'à 50 mètres dominant cependant la rivière et la plaine de façon parfois abrupte. Vers l'ouest, la pente se fait plus douce pour rejoindre la plaine et les marais.

Nous ne saurions passer sous silence l'existence de la mystérieuse "faille" de Créteil. Née sur le flanc ouest du Mont de Mesly et se dirigeant vers le nord, elle aborde la ville au niveau de la rue des Mèches entre le bas de la colline et la butte des Mèches qui se dresse au seuil de la plaine.

Elle se signale extérieurement par les nombreuses perturbations remarquées dans la flore de ce lieu qui, lors des inondations de 1910, fut le premier à être envahi par les eaux. Nappe phréatique, source, résurgence de l'ancien bras de la Marne ? Une eau frétille à moins de six mètres de profondeur toute prête à jaillir. Et l'on comprend que, dans le passé, le chapelain de Notre-Dame des Mèches et le propriétaire de l'Ormoye aient fait aménager un vivier dans leurs proches jardins.

## LE SOUS-SOL.

Ce relief peu homogène est évidemment le résultat de la mise en place des terrains au cours des millénaires qui ont précédé la venue de l'homme et qui ont ménagé à celui-ci des ressources variées en sous-sol.

Pour les déterminer, une coupe a été établie entre l'église de Limeil et le château de Vincennes, en passant par le Mont de Mesly. Sommairement, voici le tissu géologique rencontré en partant du niveau de la mer. De 10 à 30 mètres, au dessus de celui-ci, ondule un banc de calcaire de Saint-Ouen, qui, chez nous, varie selon la qualité, depuis le liais rose de Créteil jusqu'à la pierre de mœllon. Une couche de marnes de quelques mètres recouvre ce banc. Entre 40 et 80 mètres d'altitude serpentent des vagues de gypse que viendra recouvrir une épaisseur de marnes sur laquelle les eaux apporteront des vagues d'alluvions anciennes et modernes.

En fait, à Créteil, seul le Mont de Mesly, en raison de ses 75 mètres, bénéficie de la totalité de ce sous-sol et peut prétendre à la pierre de gypse. De part et d'autre du Mont et des Côtes, les eaux ont fait leur œuvre et seule la pierre de liais est exploitable.

## APPARITION DE L'HOMME

Quand il apparaît sur notre terroir, l'homme du paléolithique est un être errant. Seuls des outils rudimentaires perdus au cours de son passage ont révélé son existence : chopping-tool servant à écraser ou à broyer, silex taillé et pourvu de deux encoches servant à fixer un manche. Ces armes de fortune ont pu servir, il y a -40 000 ou -30 000 ans, à entrer en rapport avec quelques mammoths ou éléphants errant dans la toundra.

Peut-être celui qui sombra dans les marécages de l'île Barbière et nous légua l'une de ses molaires supérieures, ou bien celui dont l'une des défenses fut retrouvée dans les sablières de la plaine...

## ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

Quand, vers -7 000, les hommes reviennent dans la région, c'est pour s'y installer de façon permanente.

Grâce aux traces d'une de leurs activités, deux de leurs lieux de travail et manifestation de leurs habitats, ont pu être déterminés : l'un sur le Mont Mesly, l'autre à proximité de la petite rivière, à mi cours de celle-ci.

C'est le temps des mégalithes : ces blocs de grès énormes qui émaillent le ter-

roir çà et là, sans que l'on puisse déterminer de façon certaine s'ils ont été posés là par les eaux ou par les hommes.

Certains de ces mystérieux "cailloux", que l'on rencontre dans les lieux-dits du Moyen Âge, portent sur leur face latérale des rainures ayant servi à polir et à affûter les outils de l'époque, en particulier certaines haches, entières ou brisées, qui ont été retrouvées dans l'entourage.

Le polissoir situé au sommet du Mont a été sorti de terre vers 1960 et placé sur une pelouse non loin de la mystérieuse "Grosse Tête", énorme bloc arrondi qui figure dans les actes du Moyen Âge. Sur le chemin de la Habette, qui dévale la pente voisine, ont été retrouvés à diverses reprises des outils imparfaits, haches brisées en cours de réalisation.

Quant au second polissoir, il a été identifié en 1906, dans le jardin de la demeure où Georges Duhamel et ses amis avaient installé leur "abbaye". Il se trouve actuellement dans le square Paul Hervy (sur la RN 19).

Dans ces deux lieux, les hommes trouvaient des conditions de vie appréciables : l'eau leur était offerte sur le Mont par une source, sur les Côtes par la rivière par ailleurs très poissonneuse. Dans la forêt, partout présente, il leur était possible de trouver le bois dont ils avaient besoin, des herbes, des baies, des fruits. Dans cette forêt abondaient des animaux de toutes tailles qui pouvaient fournir leur chair pour la nourriture et leur peau pour les vêtements et autres usages. Domesticqués peu à peu, certains d'entre eux allaient apporter aux hommes l'aide de leur force dans le charroyage et le défrichage de la terre.

L'environnement était assez semblable quant à la flore et à la faune à celui que nous pourrions connaître aujourd'hui si la terre était laissée à elle-même.

Dans cette forêt qui, sans doute, commençait à être défrichée, des sentiers existaient reliant le Mont aux Côtes et plusieurs haches ont été retrouvées çà et là dans les actuelles rues de Mesly et du Moulin, à proximité de laquelle, non loin du polissoir, a été découverte une petite plaque provenant d'un collier et un noyau de silex en cours de taille (fouilles du 43 rue P.F. Avet).

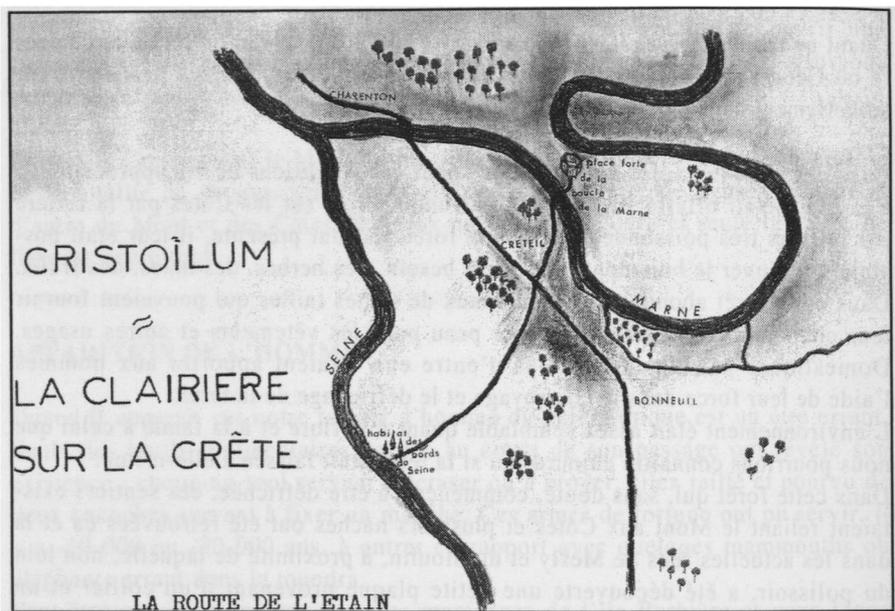
## **LES CHEMINS GAULOIS**

Ce n'est cependant ni sur le Mont ni en bordure de rivière que devait s'établir quelques siècles plus tard l'habitat principal. À travers les bois, à travers les broussailles de la plaine, les sentiers font place aux chemins. Le plus important d'entre eux est celui qui traversait la Gaule en diagonale et par lequel transitait, depuis les côtes de la Manche jusqu'à Rome, l'étain venant d'Angleterre<sup>2</sup>. Cette route de l'étain, après avoir contourné les marais protégeant Lutèce au nord, franchit la Marne et rejoint Melun par la rive droite de la Seine. Elle passe dans notre région par des lieux portant des toponymes pré-latins : Charenton, Créteil,

Bonneuil, Limeil, etc. C'est ce chemin que dut emprunter César, marchant de Beauvais vers Sens en -57, et que suivit Labienus avec ses quatre légions, au cours de l'été -52, alors que se préparait la bataille pour Lutèce.

D'autres chemins existent çà et là, reliant entre eux des habitats. Le plus fréquenté semble avoir été celui reliant la Seine (à Choisy-le-Roi) à la Marne (aux Fossés). À égale distance de la plaine et de la rivière, sur la colline, ce chemin rencontre la "route de l'étain".

À la croisée de ces deux voies de communication se situe Cristoïlum, "la clairière sur la crête". Sans doute l'habitat a-t-il quelque importance car il semble bien qu'après la conquête romaine un temple païen y eut été élevé.



## DU VICUS À LA SEIGNEURIE

Créteil est un bourg libre, un "vicus". Une église, de fondation ancienne, est venue occuper approximativement l'emplacement du temple.

Cette église, dont la crypte est sans doute un vestige, est dédiée aux martyrs locaux Agoard, Aglibert et leurs compagnons. Leur "martyrium", en nous retraçant leur histoire, révèle quelques particularités du terroir : "l'air y est pur", "la rivière poissonneuse" et "les habitants accueillants".

À proximité du sanctuaire s'étend, à fleur de sol, une vaste nécropole qui s'effrite peu à peu mais qui semble avoir occupé dans le Créteil actuel un large espace compris entre la rue P.F. Avet, à l'est, et l'avenue P. Brossolette à

l'ouest (emplacement approximatif du chemin gaulois).

Les Cristoliens des temps mérovingiens et carolingiens y reposent (du moins ceux que l'urbanisation n'a pas délogés) la face tournée vers le soleil levant, couchés sur des dalles ou protégés par des coffrages ou des sarcophages de plâtre ou de pierre.

Cela impliquait que, dès les premiers siècles de notre ère, les carrières de pierre au dessus de la Marne étaient exploitées, et qu'on savait traiter les réserves de gypse du Mont Mesly pour en obtenir le plâtre.

C'est dans ce contexte que le moine bénédictin Usuard fait mention du vicus de Créteil et du culte rendu aux saints locaux, dans le Martyrologe, rédigé vers 855<sup>4</sup>. À cette époque, dans la proche villa royale de Bonneuil-sur-Marne, une assemblée des représentants du clergé et de la noblesse de France réunie par Charles le Chauve tenait ses assises.

## LA SEIGNEURIE DE CRÉTEIL

Or une charte de Charles le Simple nous révèle qu'en l'an 900 Créteil a basculé dans le système féodal et appartient au vicomte de Paris Grimoard. C'est un fidèle du roi Eudes et l'un des défenseurs de Paris lors du siège de la ville par les Normands.

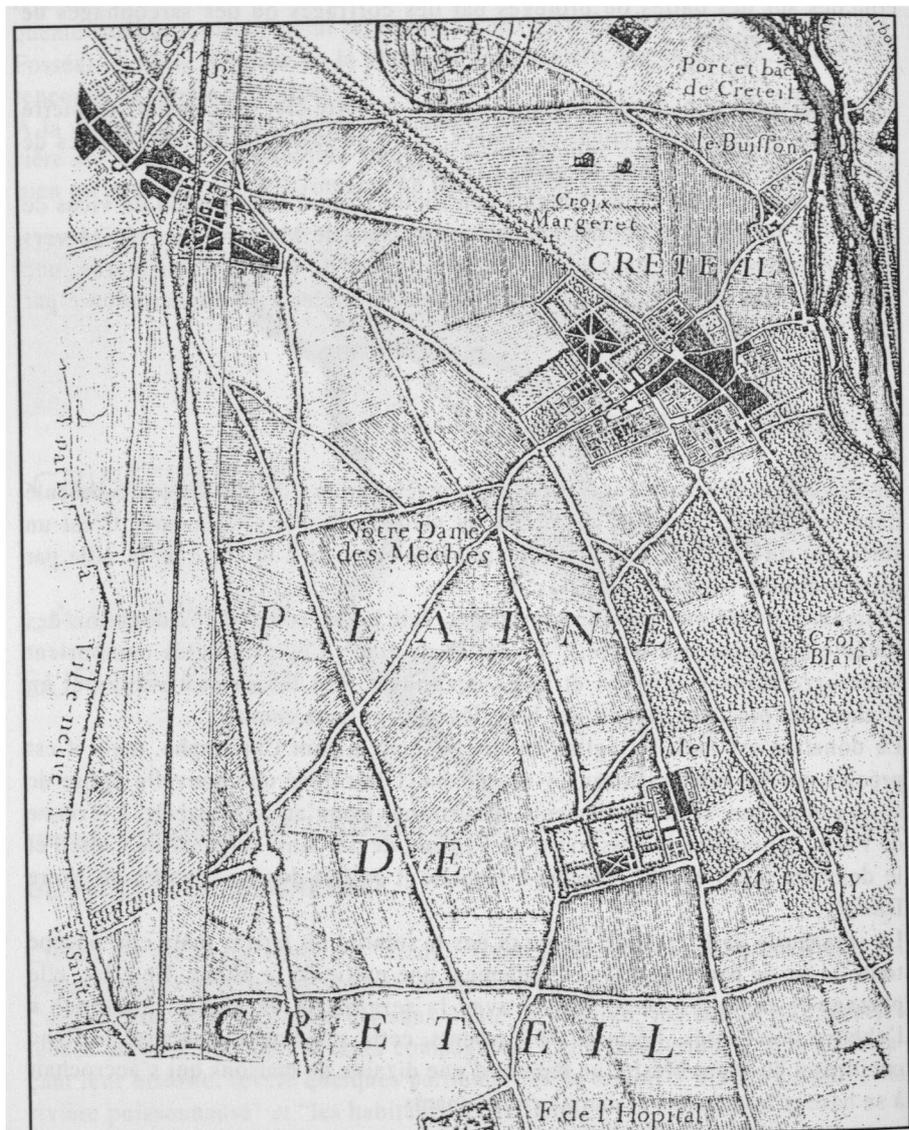
Grimoard, guidé par quelques scrupules, fait le 24 avril 900 la donation des biens qu'il possède à Créteil, à l'église du lieu<sup>5</sup>. Ces propriétés comportent "quatorze manses serviles et leurs occupants, des terres cultivables et en friches, des prés, des vignes, des bois, les eaux et leurs cours".

La donation est faite à l'église du lieu, dédiée à saint Christophe, mais il est précisé que les martyrs locaux y reposaient. C'est donc une nouvelle église de style roman dont certains éléments subsisteront jusqu'au XIXe siècle. L'évêque de Paris, qui nomme le desservant de l'église, devint ainsi seigneur de Créteil et le demeure jusqu'en 982, époque à laquelle il en fait don au chapitre de Notre Dame<sup>6</sup>.

La seigneurie de Créteil ne recouvre pas la totalité du terroir mais elle occupe toute la partie haute du pays et seulement une partie de la plaine. En effet, elle partage le précieux Mont Mesly avec la seigneurie de Mesly, attribuée à l'abbaye des Fossés. Forte de 750 arpents, cette seigneurie comporte le flanc occidental du Mont Mesly, un habitat d'une dizaine de maisons qui s'accrochait à sa base et les champs et marais environnants.

Au nord-ouest, au seuil de la plaine, autour de la maison du Mèche, existe une troisième seigneurie, appartenant au chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois : elle comporte 550 arpents de prés, de terres et quelques vignes<sup>7</sup>.

Créteil recouvre 3 000 arpents, la seigneurie de Créteil était donc la plus importante, environ 1 700 arpents, la plus privilégiée aussi en raison de la variété de ses ressources naturelles.



Créteil - 1740

Carte de l'abbé de la Grive

## ET LES SIECLES S'ÉCOULENT...

Pratiquement, les Cristoliens ont pu vivre du produit de leur sol jusqu'au XIXe siècle. La presque totalité de celui-ci pouvant être exploitée et la presque totalité de l'énergie des habitants étant consacrée à cette exploitation.

Les cartulaires, les archives des diverses seigneuries, les minutes notariales et bien d'autres documents fournissent de multiples témoignages.

Ils nous révèlent la Marne avec son port très actif auprès de la Bosse de Benedicite ; les îles avec leurs prairies abondantes, leurs arbres puissants, leurs ceintures de saules et leurs oseraies lucratives ; les guidelières et leurs eaux poissonneuses où les pêcheurs à engins trouvaient leur bonheur.

Le Bras du Chapitre se montre généreux : il offre son courant au moulin banal qui transforme les grains récoltés en farine. Il s'élargit pour former une crique où viennent s'abreuver journellement les troupeaux du village et ses berges herbeuses forment la bande des Uzelles qui constitue les prés de la communauté.

Les "Côtes" qui surplombent la rivière jusqu'au Mont de Mesly, bien exposées au sud-est, sont plantées de vignes et le resteront jusqu'au XIXe siècle. Lorsque les pierres à gypse du Mont Mesly seront exploitées (XVIIe siècle), à partir de puits, les propriétaires des parcelles loueront le sous-sol mais continueront d'exploiter la surface.

Au nord du village, ce seront des champs dont le sol sera fouillé à onze mètres de profondeur pour en tirer les pierres de liais et de moellon qui servent aux constructions locales et qui sont également recherchées pour des édifices parisiens.

Aux confins de Maisons et de Valenton, ce sont les marais, précieux pour les pailles qui s'y récoltent, précieux aussi pour y faire paître les animaux à certains mois de l'année.

La majeure partie du territoire de Créteil est consacrée à la culture céréalière. Et même si chaque famille cristolienne possède, en plus du jardin qui accompagne sa maison, un champ et une parcelle de vigne, ce sont les fermiers des seigneuries qui ont la haute main sur l'exploitation du sol. Ils appartiennent à ces dynasties de fermiers de la région parisienne qui ont acquis une bonne connaissance des possibilités des sols.

Les plans de Créteil au XVIIIe siècle montrent que l'habitat de la seigneurie de Créteil n'a guère varié d'étendue : encore enclos de murs, avec des "portes" au niveau des rues principales ; une cinquantaine de maisons groupées le long de la rue principale que domine le clocher, avec de nombreux jardins familiaux plantés d'arbres fruitiers, d'herbes et de légumes, survolés par des nuées de pigeons (qui tous ne fréquentent pas les colombiers seigneuriaux) et par des vols d'abeilles (qui ne sont pas encore napoléoniennes).

Le long de la rue des Mèches, les anciens manoirs sont enchâssés dans de vastes parcs tandis que des jardins à la française entourent ça et là les maisons bourgeoises.

Compte tenu des richesses que lui offrait son environnement naturel, Créteil aurait pu connaître un doux état de prospérité, s'il n'y avait eu les troupes armées, les taxes et les intempéries.

## **TRANSFORMATIONS ET LOTISSEMENTS**

Avec le XIXe siècle, l'environnement de l'habitat jusque-là si stable allait entrer dans une phase d'évolution qui n'était pas près de s'arrêter, et cela en fonction de phénomènes extérieurs à la ville.

Une augmentation de la population par des apports provinciaux entraîna la construction de nouveaux logements, d'où la création de rues à l'intérieur de la ville : telle la rue de Joly à l'emplacement du château du maréchal Sérurier (1821 et sq.). Des quartiers entiers allaient voir le jour par le morcellement des parcs du château du Buisson (1856), du château des Buttes (1859), de la maison de l'Ormoye (1897), du château du Rancy (côte de Bellevue, 1899 et sq.). Le jeu des successions avait entraîné les descendants d'anciens exploitants à lotir les champs des ancêtres (les Piot au quartier du Halage ; les Grandjean, rue de Plaisance et au Jardin d'amour ; les Viet au Buisson Joyeux ; etc.). Le cœur même de la ville avait subi des transformations du fait de la création du pont de Créteil (1840 et sq.) doublant le bac millénaire. La croissance de la circulation avait entraîné l'élargissement de la Grande Rue (actuelle rue piétonne) et la création d'une voie entre le carrefour de l'église et le nouveau pont (avenue de Verdun).

Ces transformations du XIXe siècle concernaient uniquement la partie haute de Créteil comprise entre la rivière et la plaine. Au seuil de celle-ci s'étaient installés, à partir de 1860, les maraîchers devenus indésirables dans les localités rattachées à Paris. De l'Échat jusqu'à Mesly, ils avaient installé au pied de la colline leurs maisonnettes basses, leurs châssis, leurs réservoirs, leurs cloches de verre. Leurs primeurs faisaient le renom de Créteil.

La partie basse de Créteil continuait d'être exploitée par les fermiers du lieu, certes moins nombreux mais de bonne renommée. Les Gaidelin (fermes de l'Assistance publique et de Mesly), les Lecouteux (ferme des Caillotins et de la Recette), les Benoît (ferme des Mèches et de la Tuilerie) exploitaient une partie du sol en céréales mais aussi en pois, en choux, en herbages à l'intention des laitiers nourrisseurs.



pierre au nord. Le chemin Saint-Simon accueille, en 1929, le lotissement du Noyer Habru, à l'emplacement de sablières qui vont peu à peu se multiplier à travers les champs de la plaine.

Le bel isolement des îles dont une partie appartenait à l'Assistance publique avait pris fin au début du siècle. Ce furent d'abord quelques chalets "des beaux jours", habitués aux inondations, puis, à la suite de travaux sécurisants, une invasion de pavillons dont l'architecture est parfois surprenante.

## **UNE PÉRIODE DIFFICILE**

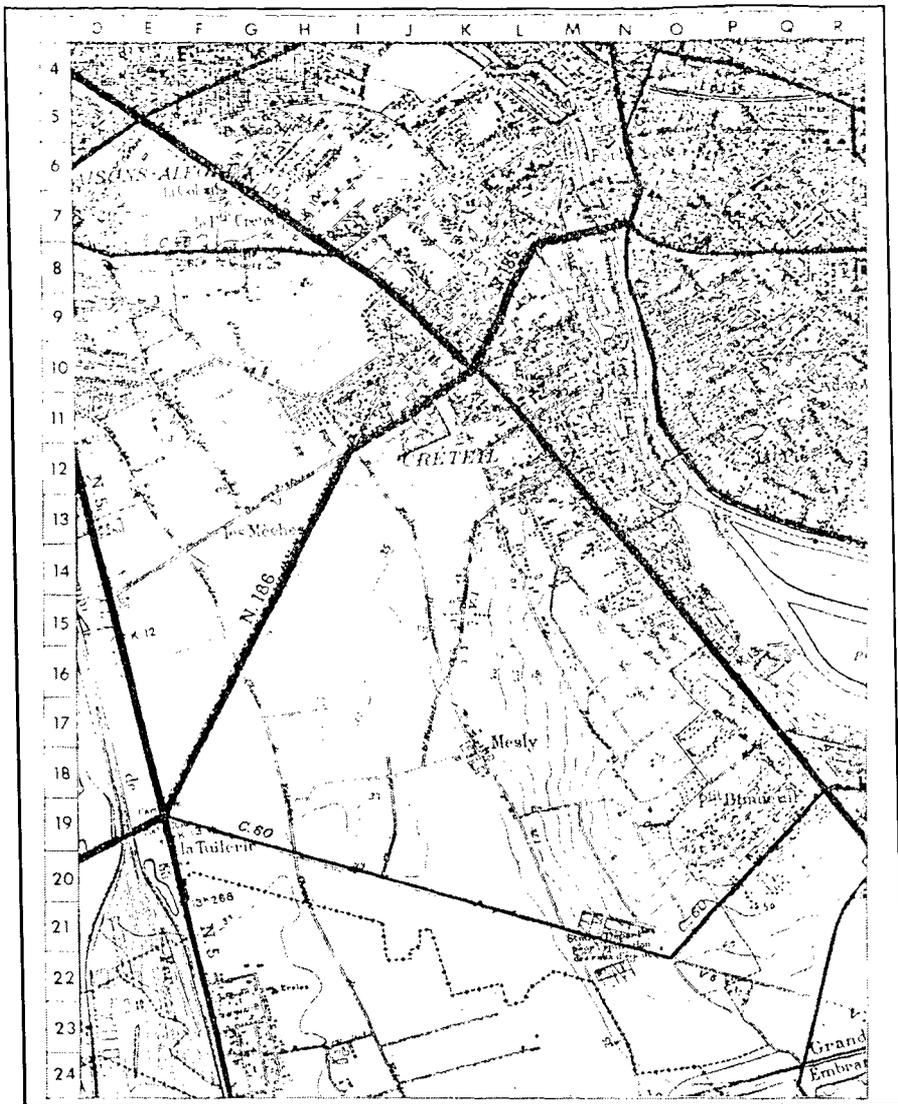
Pour des raisons que l'on qualifiait alors de "stratégiques", l'élargissement des routes N19 et D86 avait été décidé en 1933 ; la réalisation de ce projet, qui devait entraîner la destruction du cœur de la ville, se fit pendant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi furent démolies toutes les maisons situées autour de la place de l'Église. De même furent abattues les maisons de l'un ou l'autre côté des rues de Paris, de Saint-Maur et des Mèches ; si la "Grande rue" fut épargnée, en raison de ses commerces, les jardins des immeubles du côté pair furent expropriés pour la création d'une large rue qui la doublait.

Après la Seconde Guerre mondiale, la nécessité de loger un nombre sans cesse croissant de personnes déplacées conduisit à l'édification d'ensembles immobiliers : résidences à l'intérieur des derniers jardins de la ville, cités à proximité de celle-ci ; mais toujours sur la hauteur : les Émouleuses (1952), la cité du Mont Mesly en deux étapes (1956 et 1962) au sud, et les Bleuets (1960) au nord.

## **LES QUARTIERS NOUVEAUX**

Le choix de Créteil comme ville préfecture du Val-de-Marne sonne le glas de la plaine "grande comme le Paris de Louis XIV", disait le général Billotte. Ainsi, vont être voués à la destruction le hameau de Mesly et les deux fermes briardes, les derniers souvenirs de la butte des Mèches, la ferme de la Tuilerie, voisine du carrefour Pompadour. Les maraîchers, quoique riverains, sont condamnés à un nouvel exode.

De 1971 à 1977, la partie ouest du terrain est remodelée : un lac est creusé pour récupérer une partie des eaux de la Marne, dormantes à l'intérieur du sol. D'énormes quantités de terre sont apportées pour modeler un relief artificiel et de longs, très longs piliers de ciment sont coulés dans le sol afin d'asseoir, de



Créteil - 1937.

façon sécuritaire, les édifices publics qui s'élèvent très haut, et les massifs immeubles d'habitation. La part réservée à la nature, entre les bâtiments, consiste en vertes pelouses agrémentées d'arbres choisis pour la rapidité de leur croissance. Seuls les motifs floraux, réalisés par le service des Parcs et Jardins

de la Ville suivent un rythme naturel.

À partir de 1980 est entreprise la seconde campagne d'urbanisation prévue pour la ville dans sa partie sud-ouest. Ayant pour cadre un terrain plus accidenté, puisqu'elle englobe la partie basse du Mont Mesly, elle tient compte de quelques éléments naturels dans l'aménagement de chaque quartier.

Créteil est certes une "ville fleurie". Elle possède plus de 18 000 arbres qui, plantés par décisions administratives, se sont pour la plupart substitués aux essences locales.

Quelques cadeaux de la nature, propres au terroir, subsistent sur les rives du Bras du Chapitre féroce­ment défendues, ou dans les jardins des pavillons d'autrefois.

Malgré sa très faible altitude, Créteil a le privilège de bénéficier d'un vaste dé­gagement qui permet d'admirer ses "ciels" souvent tourmentés mais toujours beaux. Et cela ne pourra lui être ôté.

**MADELEINE JURGENS**  
LES AMIS DE CRÉTEIL

## SOURCES

AN = Archives nationales.

BN = Bibliothèque nationale

## NOTES

- 1) Abbé E. DAMBRINE, *Les premiers monuments de notre histoire*, Paris, 1910.
- 2) A. LOMBARD-JOURDAN, *Montjoie et saint Denis*, Paris, 1989, p. 35 et sq..
- 3) M. JURGENS, "La Légende dorée de Créteil", *Cahiers du Petit Massueux*, n°12, 2000, p. 7 et sq..
- 4) B.N., ms lat., 1533, fol. 88 v°.
- 5) A.N., K 16, n°2.
- 6) Ibid., K 17, n°5.
- 7) Estimation d'après les terriers.
- 8) Les données qui suivent résultent du dépouillement d'un nombre bien trop important de documents pour qu'il soit possible de les citer ici. Notons cependant, en raison de son caractère particulier, un rapport sur les sols de Créteil, Maisons et Alfort, rédigé vers 1786 (A.N., H 1515).

## **LE MAISONNAIS ET SON ENVIRONNEMENT DE MANSIONES À MAISONS-ALFORT.**

Ce texte a pour but de retracer les grandes étapes de l'évolution de l'environnement de la commune et la vie de quelques Maisonnais, au quotidien.

### **AU FIL DU TEMPS**

Notre terroir est véritablement fils des eaux, pas seulement comme l'ensemble du Bassin parisien ou toute zone sédimentaire mais, bien plus précisément, né du confluent de la Seine et de la Marne.

C'est aussi un lieu de passage. Effectivement, dans son livre *Montjoie Saint-Denis*, Anne Lombard-Jourdan est amenée à parler de la "route de l'étain" qui devait "gagner les hauteurs de Reuilly et de Bercy et descendre vers la Marne qu'elle franchissait à la faveur des bancs de sable, en amont de l'actuel Pont de Charenton" (sans doute vers file de Charentonneau).

L'importance des possessions royales sur le territoire de notre département a beaucoup varié suivant les époques, et les grands établissements religieux parisiens étaient solidement implantés dans la région.

Hugues Capet possède Maisons (Alfort), qu'il donne au Monastère des Fossés par charte de l'an 988-989. C'est grâce à ce parchemin, le seul retrouvé qui porte le monogramme d'Hugues Capet, que nous connaissons ce village, bien qu'il existât auparavant. Il y est stipulé que le roi "*fit don à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, d'un village du comté de Paris, appelé Mansiones, chargeant les religieux de prier Dieu pour lui, pour la reine, son épouse et pour Robert, leur fils, qui régnait avec eux*".

L'abbé Lebeuf précise, par ailleurs, que "*le nom de Mansiones exprime un lieu habité au milieu d'une grande plaine et que cette terre royale était sous la protection de Saint-Remi, archevêque de Reims*". Pour lui, il est également "*évident que le nom de Charentonneau est un diminutif de celui de Charenton, dont il n'est séparé que par la rivière de Marne*".

Nous trouvons trace de Charentonneau en 1170 et d'Alfort en tant qu'"*hôtel d'Harrefort*", dans un titre de l'an 1312.

Alors que le pouvoir des souverains s'affirme dans le domaine royal et bientôt dans le royaume tout entier, les paysans commencent à acquérir les "franchises" et les "libertés" qui leur vaudront de n'être plus considérés à l'avenir comme des serfs. De 1262 à 1325, par sept chartes successives, les abbés de Saint-Maur affranchissent de toutes servitudes 143 chefs de ménage, vraisemblablement de Maisons et de Créteil, et leur postérité née et à naître à la condition

- d'honorer l'abbé de Saint-Maur qui les affranchissait et de le vénérer
- de payer la dixme sur les biens qu'ils mettront en valeur...
- de payer chaque année à l'abbaye la dixme des herbages, de la maresche ou luzerne, des légumes, blé, grains, et toutes espèces de semences quelconques...

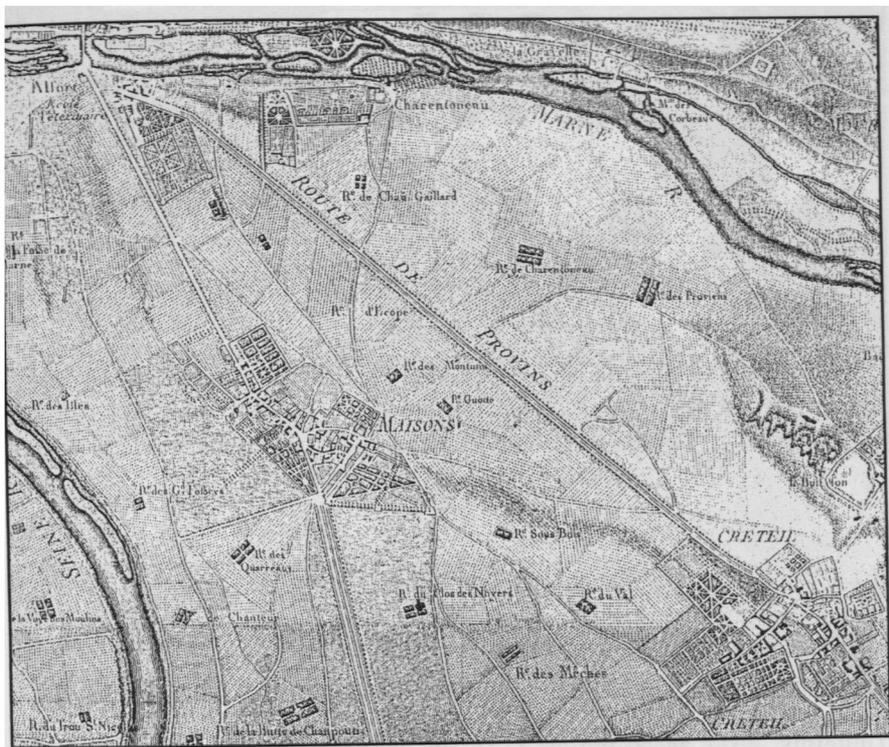
Au XVIIe siècle, la campagne attire les capitaux en quête de placement. La mode s'en mêle, qui veut qu'un bon bourgeois de Paris ait, aux environs, sa "maison des champs". On vient s'y ébattre à la belle saison, on profite des "herbes" du jardin, des fruits de la treille et du verger. On a son banc à l'église. Au hasard des circonstances, on achète quelques parcelles. Peu à peu, un ensemble se forme, qui peut devenir une petite exploitation. Le type le plus fréquent est la ferme d'une centaine d'arpents (quelque trente hectares), qui voisine avec la maison de maître. Maisons-Alfort compte plusieurs grandes propriétés appartenant à des Parisiens, des magistrats, des nobles et des financiers. Dans ces conditions, on comprend que la lente expropriation paysanne se poursuive pendant ce siècle et la première moitié du XVIIIe siècle.

Entre ces châteaux et la ville, c'est un mouvement constant qui anime la vie du village, avec ses bons et ses mauvais côtés : des emplois, des protections, des aumônes, mais aussi des contraintes et des désordres.

Lors de la Révolution, transformées en Biens nationaux, les terres de la fabrique<sup>2</sup> de l'église Saint-Remi et de certains fiefs importants ne sont pas achetées par les journaliers, les scieurs de long, les carriers, les petits paysans. Ce sont des notables locaux disposant de quelque fortune (tels les citoyens Brisset ou Roger) qui bénéficient des nationalisations. Le jeu des reventes ou des héritages permet ensuite le passage du sol de Maisons-Alfort entre les mains de la nouvelle noblesse d'Empire, et celles d'une bourgeoisie industrielle ou administrative.

Ces lieux de résidence appréciés des Parisiens apportent emplois et ressources. Les Maisonnais sont employés dans les châteaux: jardiniers, gardes-chasse, domestiques, maîtres d'hôtel, cochers, fournisseurs de vivres, artisans, etc.

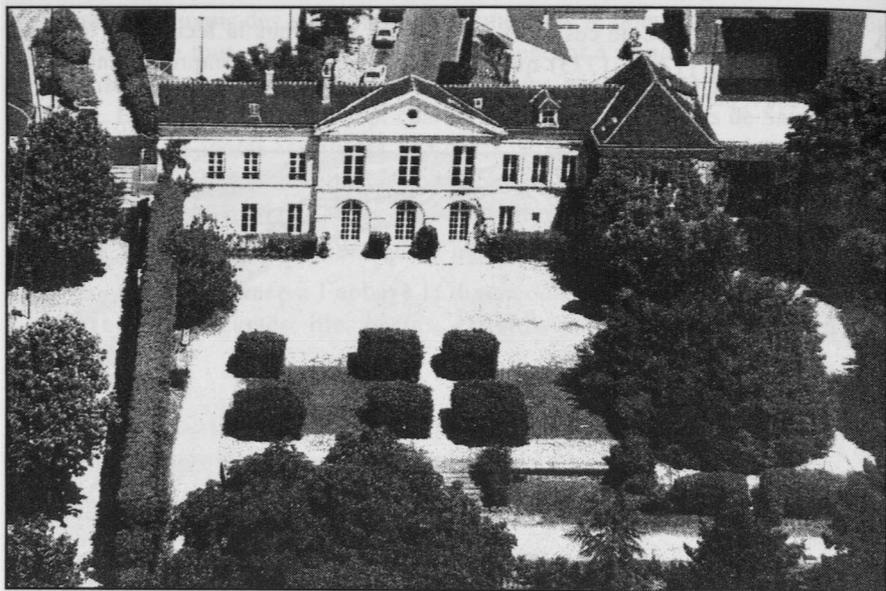
À une liste fastidieuse de ces lieux privilégiés, préférons la lecture de la carte dite des Chasses (1764 -1773) qui nous donne une image impressionnante de nos châteaux, parcs et allées majestueuses.



Carte dite des Chasses - 1764-1773

Les descriptions qui en sont faites, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, font état de *“terrasses ombragées par des rangées de tilleuls plusieurs fois centenaires, de parcs très ombrés de plantation fort ancienne, de quinconces, de bois de haute futaie...”*. L'un d'entre eux était *“dessiné à l'anglaise”*, avec une cascade et un lac en miniature. On voyait dans un autre *“tout ce qui constitue le jardin d'agrément : bassins, rivière, ponts, rochers, labyrinthe, glacière, etc”*.

Sur les sept châteaux qui embellissaient l'environnement des Maisonnais, il ne reste que le château de Réghat, propriété de la société Fould-Springer. Il accueillera, en 2003, le musée d'histoire locale et l'association Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire.



Le château de Réghat

Le dernier château démoli est le château de Charentonneau, détruit en 1959. Les arcades de l'une des dépendances, dite l'Orangerie, que l'on peut voir devant la résidence nommée par erreur Château-Gaillard, sont les seuls vestiges (quelques images nous restent dans le film *Archimède le clochard*, avec Jean Gabin).

Toutefois, jusqu'au milieu du XIXe siècle, à quelques kilomètres de Paris, Maisons-Alfort conserve encore son aspect campagnard. Des pâturages, des champs, des cultures, des carrières assurent les moyens de subsistance à une population réduite, 1 812 habitants en 1851 contre 10 547 en 1901.

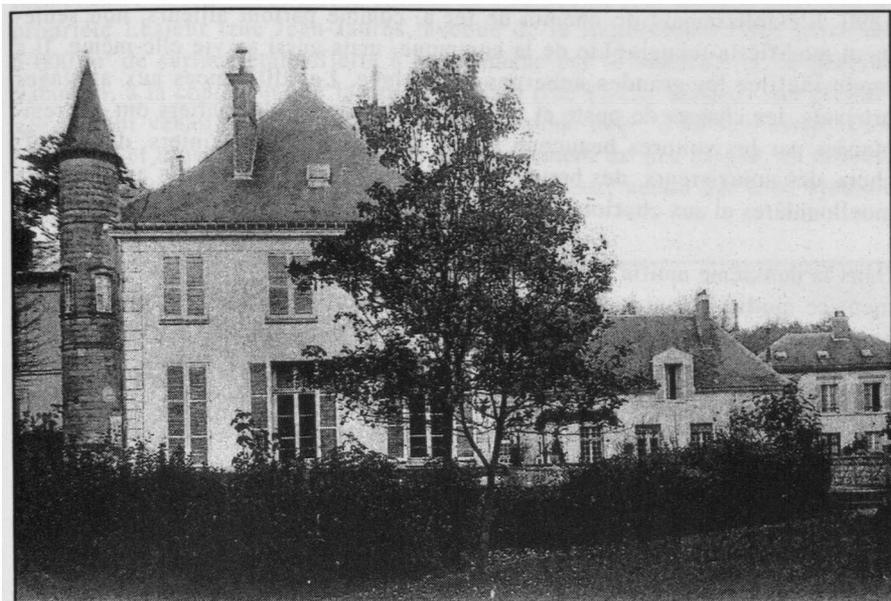
De 1813 à 1855, l'administration municipale de Maisons incombe au marquis Dodun de Kéroman, propriétaire depuis 1808 du Château-Gaillard, situé à Alfort.

Sous son mandat, trois événements majeurs, inattendus, modifient profondément la physionomie de la commune, sans qu'aucune consultation préalable des élus n'ait eu lieu.

### **Le morcellement de la plaine inondable entre Seine et Marne, lieu-dit la Bosse de Marne.**

La plaine de Maisons a environ 3 kilomètres de large sur 2 kilomètres de long.

L'altitude ne dépasse pas 31 mètres. Il y a peu ou pas de demeures et puis, le 1er mars 1829, c'est l'ouverture du Pont d'Ivry à la circulation. Les premiers pionniers prennent alors possession des lieux, les grands propriétaires fonciers ou leurs mandataires persuadent de nombreux employés, ouvriers et Parisiens qu'ici, ils trouveront "air pur et tranquillité". Ce nouveau quartier fut nommé Alfort-Ville, il deviendra commune distincte le 1er avril 1885.



Avril 1906 - Le château de Charentonneau

### **Le Fort de Charenton**

En 1840, Adolphe Thiers, chef du gouvernement, décide de protéger Paris par une ceinture de remparts (38 kilomètres extra-muros) doublée de 16 ouvrages extérieurs casemates, appelés "forts". Une ordonnance du roi, promulguée le 10 septembre 1840, ordonne les travaux de fortification de Paris. Le 19 avril 1841, non loin du pont de Charenton, c'est à Alfort que le roi Louis-Philippe, qui se rend à Fontainebleau, pose la première pierre des fortifications de Paris programmées en 1840.

### **La ligne du chemin de fer PLM.**

Le 9 septembre 1845, le préfet de la Seine transmet au maire, l'arrêté concernant une opération chirurgicale imprévue : le tracé de la voie ferrée de Paris vers la Méditerranée par Lyon, Marseille et Cette (ancien nom de Sète).

Ce tracé coupe définitivement la plaine de Maisons en deux sections inégales ; à l'est des hauts remblais : Maisons-Alfort ; à l'ouest : Alfort-Ville. Il résulte de cette construction, des expropriations, des chemins modifiés, raccourcis voire supprimés et la cause initiale de la séparation de la section d'Alfort-Ville. "Comme compensation, écrit A. Chenal, Maisons fut doté d'une gare de voyageurs dès l'ouverture de la ligne, le 12 août 1849. Celle des marchandises ne fut installée qu'en 1874 (transférée à Alfortville en 1902) et celle d'Alfortville en 1890. L'établissement du chemin de fer a, comme partout ailleurs, non seulement modifié la topographie de la commune, mais aussi sa vie elle-même. Il a rendu inutiles les grandes auberges de roulage. Les diligences aux attelages bruyants, les chaises de poste et les longues caravanes de rouliers ont été remplacées par les voitures beaucoup moins pittoresques des usiniers, des maraîchers, des nourrisseurs, des boueurs et des entreprises nocturnes, s'ajoutant aux moellonnières et aux chariots de fermes".

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, les Maisonnais voient leur environnement se modifier rapidement. Le mouvement des lotissements, qui a touché toute la région parisienne, démarre à la fin de la Monarchie de Juillet (1848) et s'achève avec la crise économique des années 1929 à 1935. Des terrains et terres agricoles, anciens parcs des demeures aristocratiques sont découpés en lots et vendus à des acheteurs individuels, parfois groupés en sociétés mutuelles d'épargne. Selon le niveau de leurs revenus, ils font construire immeubles, villas ou pavillons.

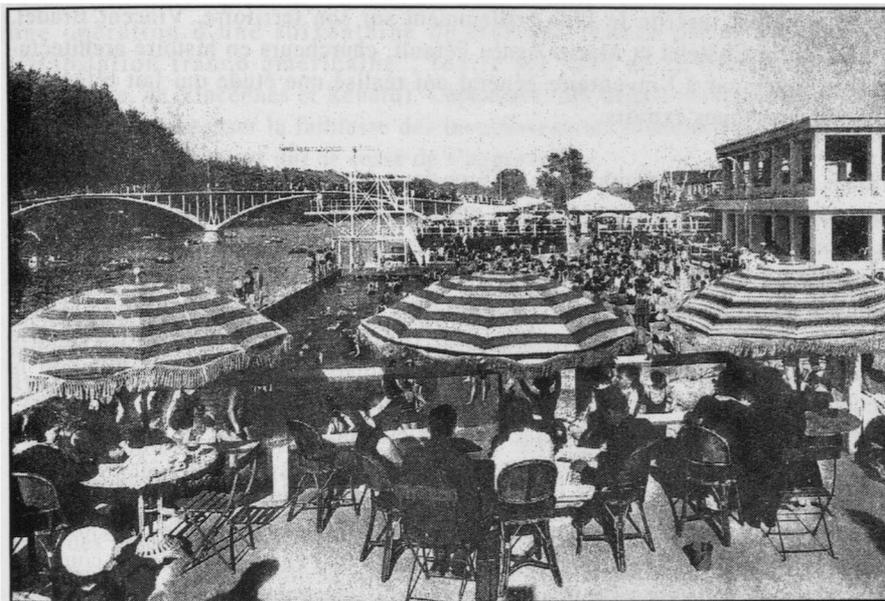
En 1869, le succès du morcellement d'Alfort-Ville tente les spéculateurs ; le service des Bateaux-Mouches, nouvellement installé, commence à amener la foule des Parisiens. Le parc du château de Saint-Georges à Maisons-Centre, les terrains de maraîchers en face des bâtiments de l'École vétérinaire d'Alfort et enfin la propriété de Château-Gaillard à Alfort, sont mis en vente par lots et des rues nouvelles y sont tracées.

La vente des propriétés qui marchait très bien avant la guerre, reprend dès la fin de l'année 1871. Suivons A. Chenal, notre guide : "Un nouveau morcellement commença ; la propriété de M. Véron, située à Alfort entre la Grande Rue (avenue du général-de-Gaulle), la Marne et la rue du Pont-d'Ivry (rue Eugène-Renault), fut mise en vente à son tour, par lots. On prolongea au travers, les rues Bourgelat, de Villeneuve et Véron, qui, de cette façon, aboutirent à la Marne.

À la même époque, le château de Réghat, appartenant à M. Lagoutte, fut acheté par une société siégeant à Vienne en Autriche. On y installa une usine pour la fabrication de l'alcool de grains et de la levure<sup>3</sup>. De nouveaux terrains avaient

été livrés à la spéculation : en 1876, le Champ Corbilly, dépendance du domaine de Charentonneau, et en 1879, un vaste enclos situé à Alfort, au lieu dit le Moulin-Neuf, ancienne terre de la ferme de Maisonville, sur lequel M. Renard créa une sorte de village en miniature, qui porte aujourd'hui son nom".

Depuis 1890, sous le nom des quarante arpents, un nouveau quartier s'était formé, entre le chemin de fer, le chemin de l'abreuvoir (rue Etienne-Dolet) et la propriété Lesieur (rue Jean-Jaurès, avenue de la République). Une place de 3 000 m<sup>2</sup> de surface était offerte à la commune par le vendeur, M. le général Salanson, à la condition que la rue de la Gare (rue Pierre-Sémard) soit prolongée, ce qui venait d'être fait. On se trouvait donc doté, d'un seul coup, d'un beau parc et d'une place des fêtes, malheureusement un peu exiguë, et surtout, trop éloignée du centre. Le surplus du parc Lesieur, vendu par lots, ajoutait encore une nouvelle série de rues à celles existantes.



La plage municipale - Vers 1935.

D'autres vastes emplacements ont été pris pour l'industrie : l'ancien couvent de rue Saint-Pierre (rue Marceau) par une manufacture de caoutchouc; une partie des terres de la ferme Lecouteux par une chapellerie (rue Jean-Jaurès) ; un autre terrain de la rue du Chemin Vert (avenue Léon-Blum) par une vermicellerie (les pâtes La Lune - Bozon-Verduraz)".

Le XXe siècle apporte, lui aussi, quelques changements dans la physionomie du territoire. À côté des résidences d'agrément, ce sont surtout les lotissements qui, accélérant le mouvement amorcé au XIXe siècle, constituent le phénomène majeur, en absorbant la moitié de la population nouvelle et en bouleversant l'espace communal et régional, transformant des zones agricoles en zones de peuplement et modifiant ainsi l'équilibre social. Les vendeurs sont essentiellement des propriétaires fonciers et des agriculteurs qui espèrent tirer un bon parti de leurs terres en les divisant en lots. Le lotissement du domaine de Charentonneau, vaste territoire englobant le quartier des Planètes, limité au nord par la Marne et au sud par la route nationale 19, l'avenue du général-Leclerc, commence en 1897 pour s'achever dans les années 1950-1960.

Dans les quartiers résidentiels, ce sont les maisons et les immeubles construits entre 1930 et 1939 qui retiennent l'attention. De toutes les périodes de croissance qu'a connues Maisons-Alfort, l'Entre-deux-guerres est, sans aucun doute, celle qui s'est inscrite le plus brillamment sur son territoire. Vincent Bradel, Anne-Marie Châtelet et Marie-Agnès Férault, chercheurs en histoire architecturale et ingénieur à l'inventaire général ont réalisé une étude qui fait référence. Ci-après quelques extraits.

“Dans le paysage banlieusard de l'Entre-deux-guerres, Maisons-Alfort figure au rang des exceptions. C'est en effet l'une des rares communes de la banlieue Sud à ne pas véritablement connaître de “lotissements défectueux”. Cette particularité tient tout à la fois à l'homogénéité de sa structure foncière, à la régularité de sa croissance démographique, et à la relative diversité de ses ressources économiques. De l'Ancien Régime, Maisons-Alfort a hérité un territoire composé pour l'essentiel de grandes propriétés. La plupart ont été morcelées durant la seconde moitié du XIXe siècle. Mais, au début des années 1920, les 250 hectares du domaine de Charentonneau qui s'étalent le long de la Marne, constituent encore une véritable réserve de terrains à bâtir en bonne et due forme. Dans le même temps, la population maisonnaise s'accroît en moyenne de 5% par an. Après avoir dépassé le cap des 10 000 habitants en 1901, elle franchit celui des 20 000 en 1921, pour atteindre celui des 35 000 en 1936. Elle n'en conserve pas moins une composition très diversifiée, à l'image des activités économiques présentes sur le territoire communal. Si Maisons-Alfort n'est pas une ville industrielle, elle n'est pas non plus une simple cité dortoir ou une commune de rentiers

L'industrie alimentaire représentée notamment par la distillerie Fould-Springer et celle de La Suze, la biscuiterie Gondolo et celle de l'Alsacienne, ou la fabrique de pâtes La Lune, fournit plusieurs milliers d'emplois que complètent, encore pour quelque temps, la culture maraîchère et un artisanat particulière-

ment développé. S'y ajoute la mise en oeuvre de toute une série d'équipements collectifs presque tous réalisés par l'architecte municipal. C'est un stade en 1921, un dispensaire en 1924, des bains-douches en 1925 (agrandis ultérieurement), un gymnase en 1926, une baignade en 1930, complétés par la bibliothèque d'Alfort en 1934. Autant de réalisations qui bénéficient à la fois de l'aide du conseil général et d'une politique de réserve foncière suffisamment rare pour être soulignée.

La question des HBM... ou comment construire des logements sociaux. Voilà sans doute la grande affaire édilitaire de l'Entre-deux-guerres maisonnaïse. Le dossier s'ouvre dès le début des années vingt grâce à l'action de sociétés privées. C'est ainsi que "Les conférences de Saint-Vincent de Paul" réalisent à la limite de Créteil un ensemble d'une trentaine de maisons pour familles nombreuses, tandis que la "Société Anonyme des Habitations économiques de la Seine" (SAHES) reprend à son compte, dans le lotissement de Charentonneau, une opération d'une soixantaine de maisons lancée par le Groupe de l'Habitation franco-américaine", (entre les rues de la Concorde et de Normandie, de Vincennes et Renard). Cependant, ces deux interventions ne suffisent pas à compenser la faiblesse des investissements immobiliers locaux face à une crise du logement qui ne cesse de s'aggraver".

En effet, il s'agit de loger ouvriers et employés, provinciaux, attirés par le dynamisme de la région parisienne ou Parisiens chassés de la capitale par l'augmentation des loyers ou la transformation des quartiers populaires. Le département connaît alors une intense activité de construction, immeubles de rapport ouvriers et lotissements sortent de terre et altèrent définitivement le caractère agreste du département.

Dans ce contexte difficile, deux architectes acquièrent une certaine notoriété dans les années 1920-1930. André Dubreuil (1895-1948) et Roger Hummel (1900-1983), tous deux second prix de Rome, gagnent des concours et obtiennent des commandes en banlieue comme en province. Ils font connaissance du directeur de l'Office Public d'Habitations à Bon Marché du Département de la Seine (OPHDS), Henri Sellier, qui les invite à participer à un concours avec à la clef, trois commandes fermes de 600 logements sur des terrains situés à Charenton, Drancy et Maisons-Alfort. Les deux architectes s'imposent devant leurs autres collègues. Au Vert-de-Maisons, ils construisent sur des terrains maraîchers, la Cité-jardin particulièrement réussie, dite le square Dufourmantelle, rue Jean-Jaurès. Le succès, salué dans le monde entier, de cette réalisation de 600 logements, effectuée sur la demande de l'OPHDS, en 1930, apporte aux deux architectes la commande, municipale cette fois, d'un premier groupe scolaire de 1 000 places (ce sera le groupe Jules Ferry, rue Jean-Jaurès),

suivi d'un deuxième groupe scolaire (Condorcet, rue de Vénus, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 19 juillet 1994).

Dans les années 1960-1970, il faut encore construire ; le nombre d'habitants passe de 31 012 en 1931 à 53 671 en 1968. La municipalité et les sociétés d'investissement se tournent alors vers les terrains encore libres dans les quartiers périphériques du Vert-de-Maisons, des Juillottes, des Planètes. D'autres lieux sont transformés avec plus ou moins de bonheur : la villa Renard (partie Nord) ; le château, dépendances et parc de Charentonneau, etc. Toutefois, les élus se préoccupent des espaces verts et font en sorte de conserver ou de créer un environnement paysager de qualité, alliant tradition et modernité. Les grands ensembles de la ZAC d'Alfort, construits récemment, semblent réussis.

## DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Malgré l'urbanisation, malgré l'expansion pavillonnaire puis celle des grands ensembles provoquant l'oubli, les traces des passages et peuplements successifs sont retrouvées, fortuitement, encore de nos jours. Les fouilles effectuées sur de grandes profondeurs lors de la construction des fondations d'immeubles, notamment avec garages souterrains sur plusieurs étages, réservent parfois des découvertes étonnantes.

La connaissance du patrimoine archéologique de Maisons-Alfort a bénéficié d'interventions providentielles de passionnés d'histoire locale et d'archéologie, le plus souvent bénévoles, lors de différents travaux exécutés dans la commune. C'est d'ailleurs aux membres de la SHAMA. - Société d'Histoire et d'Archéologie de Maisons-Alfort, créée en 1974, que l'on doit l'une des pièces maîtresses du musée d'histoire locale, ouvert au public en 1993.

Les textes parus sur les découvertes effectuées sur le territoire, figurent dans la brochure originale dont sont extraits ces quelques paragraphes (les fouilles sont citées par ordre chronologiques)

### **1840 - Le tumulus d'Alfort**

Découvert lors de la construction du Fort dit de Charenton. Le commandant du génie Creuly, réputé pour ses connaissances en la matière, écrit dans une revue archéologique en 1858-1859 : *"Cet épisode fut important car l'antique redoute d'Alfort est le curieux, et peut-être l'unique spécimen de la fortification passagère des Gaulois"*.

### **1893 et 1973 – L'église Saint-Remi, à Maisons**

La plus belle pièce archéologique retrouvée à Maisons-Alfort, à ce jour, un vase

céphalomorphe, est exposée dans notre musée d'histoire locale. Il a été découvert à 1.20 mètre au-dessous du niveau du sol dans un lit de mortier ancien et de terre. La panse figure une tête caricaturale de personnage joufflu, aux traits "poupins". La chevelure est représentée par des cabochons "pointus et torsadés" et elle porte une couronne de palmettes. Cette sorte de silène inspiré de l'Antique date de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Peu d'équivalents seraient actuellement connus, de l'avis des spécialistes.

Les fouilles et les découvertes de la butte de Saint-Remi confortent l'idée que Maisons existe depuis longtemps et que le site était habité, l'archéologue départemental ayant daté des tessons et des objets depuis le premier siècle.

#### **1994 - Alfort - Premier site.**

Chantier de démolition des établissements La Suze - Cycles Lejeune et de la Cité d'Alfort. Emplacement actuel des immeubles et de la Banque du Développement des Petites et Moyennes Entreprises CEPME, situés du 11 au 31, avenue du Général-Leclerc.

Il était une fois... Il y a près de 200 000 ans ... le plus ancien site du Val-de-Marne avant notre ère, au Paléolithique moyen. La presse fait un large écho à cette découverte exceptionnelle, présentée par Philippe Andrieux, responsable du Laboratoire départemental d'Archéologie, et Gilles Durbet, archéologue, ancien membre de l'AMAH<sup>5</sup>. "*C'est le témoignage tant attendu que les fonds de vallée de la Seine et de la Marne renferment des niveaux d'occupation bien antérieurs à ceux jusqu'ici mis au jour*". De bon augure pour les fouilles à venir.

#### **1995 - Alfort - Second site.**

Emplacement de l'ancien Laboratoire central hydraulique de France (LCHF), rue Eugène-Renault, de la rue Bourgelat aux voies du chemin de fer du Paris-Lyon-Marseille.

"Les premières traces d'une occupation sédentaire. Moins anciens que ceux du paléolithique retrouvés à 250 mètres à l'est, les nouveaux vestiges par leur stratification, leur nombre et leur agencement sont d'une qualité archéologique exceptionnelle, cautionnée par des chercheurs de renom. Les fouilles ont permis de remonter successivement à l'âge du Fer (- 1 000 ans avant JC) puis à l'âge du Bronze (- 2 000 ans avant JC) et au Néolithique, âge de la pierre polie (environ - 6 000 ans avant JC).

Pour cette époque, les vestiges retrouvés : un fossé associé à des trous de poteaux supportant une palissade, accompagnée d'un alignement de pierres, structuré par la main humaine, ainsi que de traces de foyers probables, fournissent la preuve d'une installation sédentaire".

Ces différentes découvertes effectuées sur les deux sites étudiés à Alfort sont déterminantes pour la compréhension de l'occupation humaine de tout le bassin parisien.

## **RICHESSSE DU SOUS-SOL**

### **Les carrières**

Avec les abbés de Saint-Maur-des-Fossés, quelques seigneurs et “gens d'armes”, se partagent les fiefs. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les notables sont aussi marchands de bois, fermiers, carriers, etc. L'importance des besoins parisiens en pierre à bâtir, explique le développement d'une activité qui a marqué notamment Gentilly, Ivry, Vitry et Maisons-Alfort. Les Maisonnais fournissent compagnons carriers et journaliers pour un travail déjà dénoncé comme très dur, jour et nuit, même les dimanches et jours de fête ! En effet, la population modeste et pauvre de Maisons demande surtout ses ressources au sous-sol. Au XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le calcaire du sous-sol de la dorsale entre Seine et Marne, fournit une pierre de grain assez fin et facile à travailler qui est utilisée, notamment pour faire des chambranles de cheminées. Parmi les travailleurs de la pierre, les plus aisés sont “maîtres carriers”, possesseurs du matériel d'exploitation. Ils se font bailler, par les propriétaires, le droit d'extraire des pierres de certaines parcelles de terrain. L'étude notariale de Charenton compte de nombreux contrats de cette espèce. Les autres travailleurs sont “scieurs de pierre”. La qualification de “tailleurs de pierre” est nettement plus rare. Les “compagnons carriers” semblent constituer la catégorie la plus humble. Tous honorent Saint-Roch, leur patron, le 16 août.

Maisons-Alfort est, comme toute la région parisienne, totalement dépourvu de matières premières. Une exception à cette absence de ressources naturelles, la présence de matériaux de construction, sables, calcaire, plâtre que la topographie accidentée du département rend facilement exploitable, et qui alimentent tuileries, briqueteries, fours à chaux, plâtrières. Pour l'ensemble du département de la Seine, on compte 932 carrières en 1839. La construction parisienne connaît sous la Monarchie de Juillet, (1830-1848), puis surtout avec la nomination d'Hausmann comme préfet de la Seine en 1853, un très vif essor, dû à la “manie du plâtras” stigmatisée par les adversaires de l'Empire. L'extraction des matériaux se développe alors en banlieue, parfois dégradée pour satisfaire les besoins de la capitale. Le travail est contraignant et pénible quand la couche de terre est trop importante il faut creuser un puits vertical pour atteindre le zone argileuse et, à partir du fond, rayonner par des galeries horizontales. De grands treuils extérieurs permettent la remontée de pains calibrés à vingt kilogrammes. Travail épuisant pour les carriers car, en sous-sol, la chaleur est importante,

l'air rare et chargé de gaz nocifs. Il faut, de plus, craindre les inondations. On travaille par équipe de trois hommes, le tailleur, le rouleur, le monteur.

Dans les années 1800, il y a de la misère parmi les ouvriers. Les accidents sont nombreux et l'inactivité, pour le carrier ou le tailleur de pierre, c'est, bien souvent, l'impossibilité de subvenir à la vie matérielle de sa famille. Il lui faut alors faire appel, démarche humiliante, à l'aide d'organisations charitables. Émile Dodillon, qui termine ses études à l'École vétérinaire d'Alfort, accompagne parfois l'un de ses amis, le docteur Adolphe G., dans ses visites. "Un carrier, écrit-il, la cuisse broyée, malgré la menace de gangrène, refusait de se laisser porter à l'hôpital On lui couperait la patte, et le voyez-vous avec une jambe de bois ? Plus d'embauche dans son métier, sa bourgeoise et sa marmaille à chialer de faim autour de lui ; sûr que oui qu'il aime mieux crever".

Des arrêtés préfectoraux, ordonnances de police, délibérations municipales, rapports et factures concernant les carrières sont recensés dans la brochure sus-nommée ainsi que l'étude des champignonnières et de la géothermie.

Cette synthèse ne permettant pas de reprendre tous les sujets évoqués, ci-après quelques reproductions de photographies extraites des chapitres indiqués ci-dessous, pour mémoire :

#### Le sol

- les "remises des Chasses royales"
- la vigne
- les cultures
- les maraîchers
- les jardins ouvriers
- les espaces verts

#### L'élevage

- les fermes
- le petit bétail
- les nourrisseurs

#### Notre terroir, fils des eaux

- les ponts sur la Marne
- les moulins
- les bateaux-lavoirs

- les inondations
- les bords de Marne
- les loisirs, histoires d'eau

**MARCELLE AUBERT**

AMAH

## NOTES

- 1) Ce texte est extrait de la brochure éditée par l'association Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire, que le lecteur pourra se procurer au musée de Maisons-Alfort, 9, rue Victor Hugo - Tél : 01 49 77 87 56.
- 2) Biens, revenus d'une église.
- 3) Il s'agit de la Maison Springer et Cie, encore en activité à ce jour, la société Fould-Springer-Biospringer.
- 4) La Villa Renard dont une partie devient le groupe Georges Guyon en 1935 alors que la partie nord accueille des immeubles en 1965.
- 5) C'est à ce dernier que nous devons un texte documenté, repris in-extenso, dans la brochure originale.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### **Archives départementales du Val-de-Marne**

#### **Archives municipales**

- Délibérations et arrêtés du conseil municipal.
- État-civil de 1792 à 1802 et de 1850 à 1870.
- Liste électorale de mars 1890.

### **Archives du Musée de Maisons-Alfort**

- *État des communes*, 1904.
- Bulletins municipaux officiels (BMO).
- Annuaire municipal, 1995.
- Archives de la paroisse de Saint-Remi (publication des bans de mariage de 1891 à 1905).

## **Documents privés et anecdotes dus à l'amabilité de Maisonnais.**

### **Documents des XVIIIe et XIXe siècles, journaux, chansons : collection personnelle de l'auteur.**

#### **Écrits**

- Abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome XII, 1757.
- *Dictionnaire topographique des Environs de Paris*, 1817.
- J.A. Dulaure, *Histoire physique, civile et morale des Environs de Paris*, tome VI, livre IV, 1827.
- E. de la Bédollière, *Histoire des Environs de Paris*, Édition G. Barba, 1861.
- E. de la Bédollière et M. Riousset, *le Tour de Marne*, Librairie internationale, 1865.
- A. Chenal, *Histoire de Maisons-Alfort et d'Alfortville*, E. Crête, Corbeil, 1898.
- V. Cameru, "Les inondations d'Alfort", *La semaine vétérinaire*, 1910.
- Professeur G. Barrier, "Les inondations de janvier 1910 et l'École Vétérinaire d'Alfort", *Recueil de médecine vétérinaire*, numéro du 15 mars 1910.
- M. Dubuis, *Chroniques des fouilles à Saint-Remi*, 1974-1975.
- M. Riousset, *Les bords de Marne de Lagny à Charenton, du Second Empire à nos jours*, Amatteis, 1984.
- collectif, *Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire*. AMAH, 1, (1984), 2, (1986).
- J. Roblin, *Autrefois, le Val-de-Marne, 1870-1920*, éd. Horvath, 1985.
- L. Comby, *Au Confluent des Libertés - Alfortville, 1860-1939*, Val-Arno, 1987.
- E Gillon, "Nouvelle Histoire de Saint-Maur-des-Fossés, des origines aux Bagaudes", *Le Vieux Saint-Maur*, 1987.
- A. Croix (dir.), *Histoire du Val-de-Marne*, Messidor, 1987.
- J. Besson, *Maisons-Alfort, une commune sans vigneron près de Paris*, 1988.
- A. Lombard-Jourdan, "Sur la route de l'étain - Montjoie - Saint-Denis", *Le Petit Massueux*, n° 28. (1989).
- V. Bradel et A-M. Châtelet, "Les années 30 dans l'Entre-deux-guerres", *Maisons-Alfort et modernité, Années 1930*, 1991.
- A. Faure (dir.), *Les premiers banlieusards, 1860-1940*, Creaphis, 1991.
- *Connaissance du Val-de-Marne*, de septembre 1994 à mars 1999.
- M. Aubert, "Maisons-Alfort, qui sommes-nous ? D'où venons-nous ?", *AMAH*, 2, (1992).
- M. Aubert, "Maisons-Alfort, des fiefs aux lotissements", *AMAH*, 3, (1993).
- M. Aubert, "Maisons-Alfort, les transports en commun par terre, rail et eau", *AMAH*, 4, (1994).
- A. Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs, 1850 - 1960*, Paris 1995.

- G. Mazella di Ciaramma, *Les mémoires du Fort de Charenton*, éd. La Baule, 1995.
- L. Comby, *Alfort-Ville avant Alfortville, 1848-1885*, éd. Val-Arno, 1996.
- M. Aubert, "Maisons-Alfort, le commerce et l'industrie", *AMAH*, 7, (1996).
- M. Aubert, "Maisons-Alfort, fêtes et loisirs jusque dans les années 1930", *AMAH*, 8, (1997).
- G. Lambert, "Maisons-Alfort, deux siècles d'histoire communale", *AMAH*, 10-1/2, (1999).
- J.R Barlier, "Les Capitaineries des Chasses sous l'Ancien régime", *Cahiers Stemma*.

Nos remerciements à :

M. Vial, président du directoire de Fould-Springer,  
 M. Lambert, maire-adjoint de Maisons-Alfort,  
 Mmes Bossmann et Hubert, Archives départementales du Val-de-Marne,  
 Mmes Loubrieu, Mennequin et Hocquard, Archives municipales,  
 Mmes et M.M. Battistel, Bauda, Chauvet, Daumont, Dubuis, Dufour, Evrard,  
 Fassier, Fouqueau Mireille, Godeau, Gonnet, Jeanjot-Emery, Jouët-Pastré,  
 Lambert, Malherbe Roger, Mathé, Merle, Millet, Mouriot-Trouvé, Pierre et  
 Tortosa-Martinez.

et à Michèle Aubert pour le travail de reproduction photographique.

## **PARCS, JARDINS ET ESPACES VERTS À CHAMPIGNY DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE À NOS JOURS**

Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, le rapport des Champinois à leur environnement a considérablement varié.

Première explication, la plus évidente, Champigny est passé en un peu plus de deux siècles de 1 300 habitants environ à près de 80 000. Deuxième explication, étroitement liée à la première, l'attention accordée au maintien d'un paysage naturel, ou rappelant l'idée de nature, a cru à mesure que s'imposait l'urbanisation et que se transformaient les usages de l'espace.

Le regard porté sur les parcs, jardins et espaces verts nous semble particulièrement révélateur de ce rapport à l'environnement. Nous allons donc tenter de suivre cette mutation de l'espace et de sa représentation mentale à Champigny. Cette étude n'a pas la prétention d'apporter des conclusions définitives, mais seulement de marquer trois temps d'arrêt au cours de ces deux siècles écoulés, correspondant à trois étapes de cette mutation. Nous nous arrêterons d'abord à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quand Champigny est la campagne de Paris ; nous gagnerons ensuite le tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, alors que la ville s'installe à la campagne ; enfin nous atteindrons la fin du XX<sup>e</sup> siècle, pour respirer, parfois avec difficulté, un air de campagne dans la ville.

### **1 - CHAMPIGNY, CAMPAGNE DE PARIS**

Aucune représentation de Champigny au XVIII<sup>e</sup> siècle ne nous est connue, mais il est cependant possible d'avoir une vision relativement précise du paysage champinois. Le siècle des Lumières voit en effet le développement et le perfectionnement de la technique cartographique, ainsi que la multiplication des dictionnaires descriptifs. La carte de l'abbé de la Grive de 1740, celle des Chasses de 1770, *L'histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* de l'abbé Lebeuf, et bien d'autres mentions dans diverses sources, permettent de reconstituer avec un assez grand nombre de détails le cadre de vie des Champinois au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Le terroir champinois, qui s'étire de l'avant-dernier méandre de la Marne avant sa confluence avec la Seine, à l'ouest, jusqu'au plateau de Brie, à l'est, est occupé principalement par les champs et les prés. La plaine de Champigny, couverte d'alluvions déposées par la Marne, compte quelques bois (bois l'Huillier,

bois du Plan), mais les terres labourables et les pâtures dominent nettement. Le haut du plateau est à peine plus arboré, avec la présence du bois l'Abbé, mais il est plus humide : si la plaine est en partie inondable, le plateau est parsemé d'étangs, témoins d'une nappe phréatique peu profonde. Les vignes, nécessitant une bonne exposition au soleil, s'étagent sur le versant du plateau, de Bry-sur-Marne à Chennevières.

Le paysage campinois est donc très largement modelé par l'activité agricole. Son aménagement répond à des préoccupations utilitaires, mais il jouit d'une réputation favorable auprès des auteurs du XVIIIe siècle.

Selon l'abbé Lebeuf : "Le village est à trois petites lieues de Paris vers le levant, sur la rive gauche de la Marne. On y trouve comme dans plusieurs autres, outre les labourages, des vignes et des prairies (...) On convient communément que les promenades de la prairie de ce lieu sont les plus agréables qu'il y ait aux environs de Paris"<sup>2</sup>.

Selon N. P. Hurtaut et P. Magny : "Cette terre est bien garnie de bois et d'avenues, qui présentent de toutes parts des abris charmants pendant les chaleurs. Cette abondance de bois nuit un peu à la vue, dont on jouirait dans la plupart des jolies maisons, dont cette terre est meublée. Il n'y a que celles qui sont du côté de Chennevières, qui jouissent d'une vue assez agréable. Cette côte est remplie de vigne dont le vin était autrefois estimé"<sup>3</sup>.

Denis Diderot, en octobre 1760, lors d'un séjour au château de Grand Val, dans une de ses nombreuses lettres à Sophie Volland : "Je les ai revus ces coteaux où je suis allé tant de fois promener votre image et ma rêverie, et Chennevières qui couronne la côte, et Champigny qui la décore en amphithéâtre, et ma triste et tortueuse Marne."

A la même période, Jean Louis Ménétra, modeste vitrier habitant de Paris, fait également le déplacement jusqu'à Champigny et en donne une explication moins esthétique.

"Comme c'était les beaux jours nous fûmes à Champigny et fûmes avec mes amis dans ce qu'on appelle guinguettes. Les fêtes et dimanches nous allions danser devant le château et les autres jours la plupart du temps avec les gens de la maison nous jouions au battoir ou nous allions nous promener voir les fêtes des environs"<sup>4</sup>.

Les débordements occasionnés par ces activités festives expliquent sans doute l'article du règlement de la paroisse de Champigny de 1769 interdisant les jeux durant le service divin et l'usage des fusées ou pétards dans tout lieu à tout moment.

Champigny est indéniablement un lieu de villégiature pour les Parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle qui apprécient cette campagne à proximité de la capitale, aisément accessible par la route venant du pont de Saint-Maur. Les plus modestes de ses citadins ne restent que quelques heures. Les plus fortunés achètent ou se font construire une maison de campagne, pourvue de jardins et de parcs. N. P. Hurtaut et N. Magny vantent les mérites de l'une d'elles :

“Entre les jolies maisons de Champigny, celle de monsieur Télès d'Acosta est une des plus agréables ; elle est située à l'entrée de ce village, les appartements en sont fort bien distribués et sont fort commodes. Il y a une chapelle, où l'on dit la messe les fêtes et les dimanches à onze heures. Les jardins sont vastes et spacieux, et d'un aussi bon goût qu'ils sont bien entretenus”.

Les activités agricoles ont humanisé le paysage campinois, mais elles laissent une large place à la nature. Les parcs et jardins se veulent des espaces maîtrisés par l'homme. Il est révélateur que les cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle accordent une grande importance au tracé régulier des parcs et jardins. En effet, pour les contemporains, ils agrémentent les objets cartographiques comme ils embellissent le terroir où ils se trouvent. En outre, parcs et jardins soulignent, par leur ordonnancement géométrique le bon goût et le sens de l'ordre de leur propriétaire. Par ailleurs, ils fournissent du travail à de nombreux jardiniers, relativement bien considérés dans la hiérarchie des domestiques.

Le territoire campinois est parsemé de ces maisons de campagne nobles et bourgeoises. A la sortie du bourg, sur la route de Rozay-en-Brie, s'élève le château de monsieur Bochart, seigneur de Champigny, agrémenté de son jardin à la française. Isolé dans la plaine vers Paris, au bout d'une allée bordée d'arbres, est construit le château du Tremblay, pourvu d'un jardin aménagé tourné vers la Marne, également signalé dans les dictionnaires historiques et géographiques du XVIII<sup>e</sup> siècle.

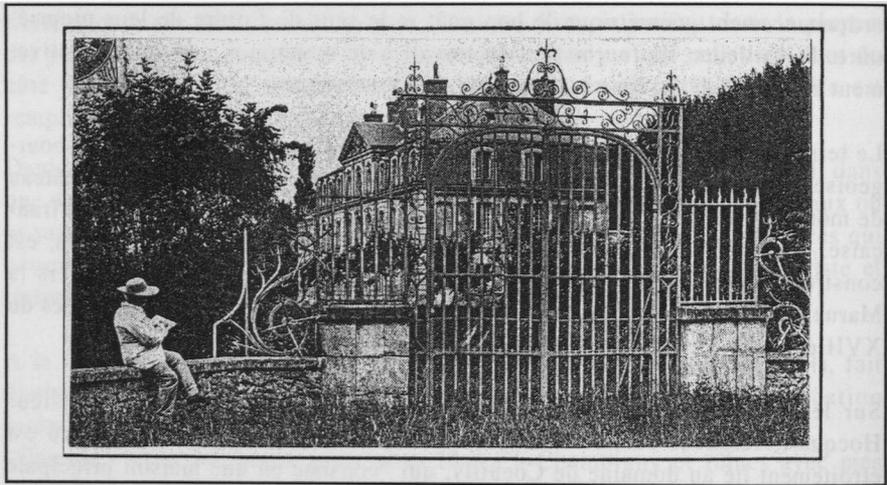
Sur le plateau, le hameau de Coeuilly est contigu au château de monsieur Hocquart, seigneur du lieu. Comprenant sept ou huit maisons, le hameau est étroitement lié au domaine de Coeuilly, qui “consiste en une maison principale d'habitation ci-devant dite château de Coeuilly, basse-cour, jardin et enclos y attenant, en un parc enclos, en un bois hors ledit parc dit Le Bois Goulu, en un corps de ferme avec jardin, terres labourables, prés et vignes en dépendant et enfin deux maisons avec leurs dépendances”. La chapelle appartient aussi au château.

Lors de l'estimation du château de Coeuilly, le 15 septembre 1800, le jardin et le parc bénéficient d'une description équivalente à celle des bâtiments, ce qui souligne leur importance :

“Au-delà desdites cours et bâtiments et vers le nord et le couchant est un jardin clos de murs, ayant son entrée par la grille susdésignée dans l’angle à gauche avec baie au bout des principaux points de vue : ce jardin est distribué en un ci-devant parterre, en plusieurs carrés potagers et bosquets et en quinconce, le tout percé de différentes allées, dont une principale aboutissant au grand chemin de Paris à La Queue. A droite est une orangerie ayant quatre croisées de face avec escalier et grenier, combes au dessus ; derrière cette orangerie, est un petit jardin, dit jardin de la foulerie. Le tout contient en superficie vingt deux arpents, quatre vingt perches ou environ à la même mesure que ci-dessus. [cent perches par arpents]

Il est clos de murs ; il a son entrée sur le chemin susdésigné conduisant à l’avant cour a la droite par une porte. Il est en coupe réglée de dix-huit à vingt ans, avec bordures et baliveaux de différentes essences et de différents âges, et jeunes tailles, le tout percé de plusieurs allées avec glacière à droite de la susdite porte.

Ledit parc contient en superficie deux cents quatre vingt un arpents ou environ à la même mesure que ci-dessus, y compris trente arpents quatre vingt perches ou environ de routes et clairières”<sup>6</sup>.



Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Champigny peut être considéré comme un immense espace vert apprécié pour le charme de son paysage et son animation. Les parcs et jardins des maisons de campagne ne sont que l’expression noble et bourgeoise de cette attirance pour la verdure et les plaisirs réels autant qu’imaginés de la vie villageoise. Tout le monde n’a pas les moyens de se faire construire une ferme dans le parc de Versailles.

## 2 - LA VILLE S'INSTALLE A LA CAMPAGNE

A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, Champigny conserve la réputation d'être une commune où il est agréable de séjourner.

Pourtant, durant les trois dernières décennies du XIXe siècle, Champigny passe du statut de gros village à celui de petite ville. La population augmente de 2 200 habitants en 1872 à 6 600 en 1901.

Les cartes de la fin du XIXe siècle montrent l'extension du bourg de Champigny, principalement le long de la route nationale, et le développement de Coeuilly sur le plateau. Les maisons bourgeoises se sont multipliées, la plupart pourvues de vastes parcs ou jardins clos de murs, en particulier sur la côte où elle ont peu à peu pris la place de la vigne. Autour de Coeuilly se développent en parallèle des jardins ouvriers.

En 1905, la vente d'une partie du domaine de l'ancien château de Coeuilly permet la réalisation d'un vaste lotissement. Pour attirer les acheteurs, les promoteurs immobiliers vantent sur leurs documents publicitaires, le cadre campagnard et attribuent à la voirie des noms évoquant la nature : rue des Roitelets, rue des Rossignols, rue des Alouettes, rue des Pinsons, rue des Fauvettes. Le lotissement est, il est vrai, un peu perdu au milieu des champs. D'autres lotissements suivront dans les années 1920-1930, en particulier suite à la promulgation de la loi Loucheur facilitant l'accès à la propriété des plus modestes.

Cette croissance démographique se traduit par un accroissement des espaces urbanisés au détriment des espaces agricoles, mais le paysage conserve encore largement son aspect rural comme en témoignent les nombreuses cartes postales du début du XXe siècle : les agriculteurs et les maraîchers restent les principaux aménageurs du territoire campinois pour quelque temps encore.

Cette permanence des espaces verts attire toujours des Parisiens. L'attrait de Champigny est au moins comparable à ce qu'il était au XVIIIe siècle. Cependant, le déplacement jusqu'à Champigny est devenu beaucoup plus facile. Depuis 1899, les Parisiens peuvent rejoindre en tramway le centre de Champigny depuis la gare de Joinville, sur la ligne Bastille-Saint-Maur. En 1902, une nouvelle ligne relie la porte de Vincennes à la gare de Champigny, située sur la commune de Saint-Maur. Les déplacements entre Paris et Champigny sont de plus en plus nombreux et intenses. Les Parisiens viennent à Champigny pour profiter de la campagne et des activités de loisir que la commune propose (et les Campinois travaillent souvent à Paris).

Les bords de Marne de Saint-Maur à Nogent sont toujours très fréquentés. Les guinguettes tirent profit de l'association de l'eau et de la verdure. Les cartes postales anciennes témoignent des promenades et des repas en plein air à la belle saison, du canotage et des parties de pêche. Des peintres dressent également leur chevalet pour saisir sur la toile les paysages campinois. Ce sont des artistes locaux, dont certains acquièrent une réputation temporaire, tel Gabriel Mathieu ; d'autres sont plus connus, mais leur venue à Champigny est parfois difficile à démontrer avec certitude.

Les Parisiens se déplacent également pour assister aux courses organisées sur l'hippodrome du Tremblay, ouvert en 1906.

"Il remplace l'hippodrome de Colombes, reconnu insuffisant par la Société des Sports de France pour les grandes épreuves actuelles.

Une étendue de 80 hectares est entièrement occupée par de nombreux bâtiments et par la piste formant l'hippodrome du Tremblay, pour lequel la presse spéciale a été unanime à émettre des appréciations bienveillantes".

La construction de l'hippodrome du Tremblay confirme le nouvel usage qui est fait de l'espace campinois : un usage de détente et de loisirs de masse, rendu possible par la desserte ferroviaire depuis Paris.

La création du Théâtre antique de la Nature, en 1905, va dans le même sens<sup>8</sup>. Il s'agit là encore de profiter de l'espace disponible et du cadre bucolique de Champigny. Son fondateur Albert Darmont, né à Champigny, veut doter la capitale d'un théâtre de plein air et capter une partie du nombreux public qui se presse dans les salles de théâtre parisiennes. Les 12 000 m<sup>2</sup> de terrain arboré permettent de réunir 3 000 voire 5 000 personnes et d'assurer des promenades agréables lors des entractes. L'opération obtient un réel succès puis décline jusqu'à la mort de Darmont en 1913. Si Champigny offre un décor verdoyant, le ciel n'est pas toujours favorable aux représentations de plein air. La guerre mettra un coup d'arrêt à l'entreprise malgré une tentative de reprise en 1921.

Outre le Théâtre antique de la Nature, Champigny est doté d'un Théâtre de la Verdure, sur Coeuilly, beaucoup plus modeste par sa taille et par ses prétentions artistiques. Mais, ici encore, le cadre verdoyant est utilisé comme argument publicitaire.

### **3 - UN AIR DE CAMPAGNE DANS LA VILLE**

Durant les années 1950-1960, la population campinoise croît de manière vertigineuse. La ville compte 37 000 habitants en 1956, 57 000 en 1962, 80 000 en 1972. Les logements sont construits par milliers, principalement sous la forme

de grands ensembles. Les équipements sont multipliés : ainsi, entre 1965 et 1971, 355 classes sont ouvertes à Champigny. La priorité, c'est de trouver des emplacements pour construire. D'importantes zones agricoles et maraîchères, un certain nombre de parcs et de jardins de maisons bourgeoises disparaissent ou sont divisés en lots durant cette période d'intense construction.

Dans les années 1950-1960, l'environnement est la plupart du temps pensé comme le cadre de vie et le cadre de vie comme les conditions de vie. Donner un logement décent et moderne, le plus souvent dans un grand ensemble, est considéré comme une solution pour améliorer la situation matérielle de nombreuses familles. Pour des raisons similaires, on s'efforce de faire disparaître les dernières implantations du bidonville portugais sur le Plateau.

Dès la fin des années 1960, la question de la qualité et de l'amélioration de l'environnement est posée en termes nouveaux : on s'inquiète aussi de sauvegarder des espaces verts.

Au début des années 1970, ce souci se traduit le plus souvent par le simple *"embellissement des rues et des places par plantation d'arbres et de fleurs"*.

La municipalité communiste de Champigny a une approche politique de ces aménagements qui mérite d'être évoquée.

"Nous avons la chance dans notre ville d'avoir des poumons de verdure qui sont les secteurs pavillonnaires grâce à une politique urbaine équilibrée entre l'habitat collectif et individuel.

Il est bon de souligner que les problèmes de l'environnement, par les dimensions qu'ils prennent à notre époque, affectent plus lourdement les couches sociales les plus défavorisées qui ne peuvent se permettre de se protéger ou de quitter un mauvais environnement. (...)

Nous essayons d'améliorer le cadre urbain, plantations d'arbres, de massifs, de fleurs, création d'espaces en bord de Marne et sur les avenues. C'est ainsi que de nombreuses réalisations de ce type viennent d'être achevées récemment"<sup>10</sup>.

Un telle mise au vert se pratique encore de nos jours dans la plupart des communes, quelle que soit la couleur politique, notamment en période préélectorale. Cependant, des opérations plus ambitieuses sont entreprises. La lecture des bulletins municipaux permet de suivre année par année ces aménagements concernant les espaces verts et les débats qu'ils soulèvent rendent compte du nouveau rapport à l'environnement.

Au début des années 1970, la construction de l'autoroute A4 provoque de vives discussions. Si la réalisation d'une autoroute n'est pas remise en cause, sont dénoncés en revanche "le massacre (du) cadre de vie", la pollution par les gaz

d'échappement et le bruit du futur trafic, mais également la destruction des zones de verdure. La couverture de l'autoroute est réclamée ainsi que "la reconstitution au frais de la partie expropriante des espaces verts et de détente et des installations sportives"<sup>12</sup>. Il est même fait référence à la déclaration de la conférence des Nations-Unies de juin 1972 : "L'homme a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures"<sup>13</sup>. Chacun fait porter sur l'autre partie la responsabilité des retards. Finalement, l'autoroute sera couverte dans sa traversée de Champigny, ne laissant apparaître qu'une zone de verdure aménagée.

Le devenir de l'hippodrome du Tremblay, laissé en friche depuis sa fermeture au début des années 1960, est un autre thème de débat politique. Il est d'abord envisagé de construire un stade d'athlétisme puis d'aménager un parc de détente et de loisir. La décision est rendue plus difficile par l'opposition entre la municipalité communiste de Champigny et son maire Louis Talamoni, d'une part, et, d'autre part, les ministres gaullistes de la Jeunesse et des Sports, notamment Roland Nungesser, très impliqué car maire de Nogent. Chacun veut maîtriser le financement et la gestion et profiter des retombées politiques de la réalisation. Le terrain est laissé plus ou moins à l'abandon pendant quelques années, situation dont on fait porter la responsabilité à l'adversaire. En outre, cette nature sauvage, trop sauvage, qui reconquiert le site n'a rien d'intéressant (il est vrai aussi que certains secteurs de cette "morne plaine" sont devenus des décharges tout aussi sauvages...).

Finalement, un accord intervient en 1973 : le syndicat mixte d'études et d'aménagement associe l'Etat pour 50 %, la région Ile-de-France pour 20 %, le département de Paris pour 20 % et le département du Val-de-Marne pour 10 %. Le maire de Nogent en est le président, le maire de Champigny siège au conseil d'administration.

Les travaux commencent en 1975 et les premières installations sont inaugurées en 1978. Au total, 75 hectares sont aménagés, associant installations sportives diverses et parc paysager. L'opération est un succès : le parc du Tremblay attire chaque année des centaines de milliers de visiteurs, campinois ou non.

Les années 1970 et 1980 voient la réalisation de deux autres projets visant à associer urbanisation et espaces verts. Le premier concerne l'aménagement du parc du Plateau, où se trouve l'essentiel du territoire non bâti au milieu des années 1970. Le Plateau "est un vestige des champs et des vergers qui séparaient, à la fin du siècle dernier, le village de Champigny du hameau de Coeuilly entourant le château. Le lotissement du parc de Coeuilly dans les années 20 amène l'extension d'un quartier pavillonnaire dans ce secteur. Les constructions de pavillons se développent plus tard sur les versants ouest et sud-ouest."<sup>13</sup>.

La création d'une zone d'aménagement concertée de 82 hectares prévoit une zone d'activité de 33 hectares, une zone d'habitations collectives de 8 hectares, une zone de restructuration d'habitat pavillonnaire de 12 hectares, une réserve foncière pour des équipements publics de 13 hectares et un parc public régional ou départemental de 15 hectares<sup>4</sup>.

En 1986, la dernière tranche du parc départemental du Plateau est inaugurée. L'ensemble totalise 20 hectares et constitue le deuxième poumon vert campinois après le parc du Tremblay.

En parallèle avec l'aménagement du Plateau, se déroule celui des bords de Marne, également par étapes. En 1971, on prévoit "l'aménagement des bords de Marne, promenade entre le pont de Champigny et les limites de Chennevières"<sup>15</sup> car "la lutte contre la pollution de la Marne et l'aménagement de ses rives concernent les populations des villes des boucles de la Marne"<sup>16</sup>. L'ancienne plage, fermée depuis 1969, est remise en état mais la baignade demeure interdite<sup>17</sup>.

En 1980, un dossier complet du bulletin municipal est consacré à l'aménagement de l'ancien chemin de contre-halage ("le côté guinguette sera préservé"), du quai Galliéni ("une promenade, des lieux de repos, 50 nouveaux arbres, un millier de buissons et de plantes") et de l'île de Pisse-Vinaigre ("petite réserve d'animaux qui gardera son aspect sauvage"). En 1993, un autre article évoque les 4 kilomètres de berges aménagés s'ajoutant aux parcs campinois : "une ville verte dans une boucle bleue"<sup>18</sup>.

Depuis le milieu des années 1970, les questions d'environnement sont devenues un thème politiquement porteur. Les écologistes commencent à se faire entendre et alertent la population des dangers qui menacent, notamment depuis la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle. La pollution inquiète un part de plus en plus importante de l'opinion et la présence de verdure peut l'apaiser à défaut de la rassurer vraiment.

Sensible à cette évolution, le bulletin municipal de Champigny publie en 1979 un dossier spécial sur les espaces verts. "Champigny est déjà une ville verte et aérée grâce à sa zone pavillonnaire que la Municipalité préserve, aux bords de Marne et aux différents points de verdure, d'aires de jeux, de promenades... (plus de 120 points dans la ville)"<sup>19</sup>.

Dans les années 1980 et 1990, les articles et dossiers se multiplient dans les pages du bulletin municipal de Champigny. La nature est à l'ordre du jour. En 1982, on rappelle le Premier Prix des Villes fleuries obtenu par Champigny. En 1985, on dénonce le projet de construction d'un stade de 100 000 personnes à

l'emplacement du parc du Tremblay dans la perspective de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques<sup>20</sup>. En 1993, on annonce la "Journée de l'Environnement" et l'inauguration d'un parcours vert de 17 km<sup>21</sup>. En 1997, on parle de la passion des Campinois pour le jardinage et l'on souligne que 190 000 plantes à fleurs sont repiquées chaque année dans la commune par le service des espaces verts<sup>22</sup>.

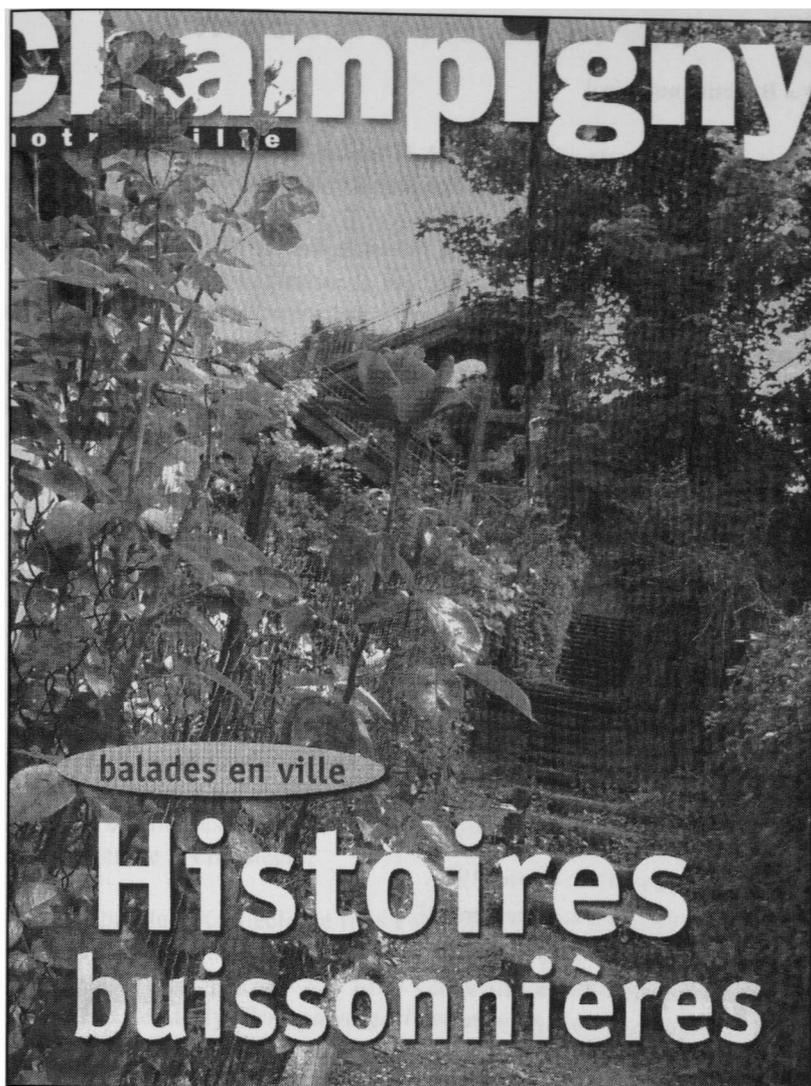
Par delà les considérations d'ordre politique, cette attention soutenue pour les questions d'environnement, cette insistance à mentionner l'entretien et le développement des jardins, des parcs et des espaces verts, soulignent l'intérêt que la population campinoise leur porte. Dorénavant, des listes d'inspiration écologiste sont présentes à chaque élection locale. Le bulletin municipal se doit d'en tenir compte.

Le numéro d'août 2001 de *Champigny notre ville*<sup>23</sup> en est une illustration parfaite. Une photographie de jardins en fleur en couverture et une invitation à la balade en titre. A l'intérieur un dossier "Côté jardins, côté cours" ; un article "Au vert sur Marne" évoquant les bords de Marne, les coteaux, le parc départemental du Plateau, le parc du Tremblay ; une carte faisant apparaître les zones de verdure et les chemins pédestres pour les découvrir.

Champigny est en effet la ville la plus verte du Val-de-Marne, avec plus de 1 100 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts publics aménagés, devant Créteil, Choisy-le-Roi, Villecresnes ou Sucy-en-Brie. Et "60% de la superficie de la ville sont occupés par 9 000 pavillons et leurs jardins. A Champigny, on respire : la ville compte 82 habitants à l'hectare contre 250 à Saint-Mandé ou à Vincennes"<sup>24</sup>.

Mais que sont finalement ces zones vertes apparaissant sur les cartes de la fin du XXe et du début du XXIe siècle ? Des espaces de détente et de loisir pour l'essentiel où la nature ne sert que de décor. L'arbre, le buisson et la fleur ne sont là que pour rassurer le citadin stressé et lui masquer la ville dont il critique la pollution et la saturation. Sans doute est-ce pour cette raison que les jardiniers paysagistes s'évertuent de nos jours à rendre leurs compositions les plus sauvages possible, à éviter les répétitions de formes ou d'essences, à maintenir ou créer la diversité des volumes et la variété des perspectives.

Les jardins, parcs et espaces verts de Champigny ne se distinguent pas en cela de leurs voisins du Val-de-Marne et de la banlieue parisienne. Tous sont des produits élaborés pour les habitants des villes en mal de nature. Les paysages et leur mise en valeur ont changé mais le footballeur sur les terrains du parc du Tremblay est-il si différent dans l'usage qu'il fait de l'espace campinois de Jean Louis Ménétra, vitrier parisien du XVIIIe siècle venu jouer au battoir à Champigny ? Le randonneur qui suit les chemins balisés des bords de Marne est-il si loin de Denis Diderot se promenant le long de la même rivière deux siècles et demi plus tôt ?



Pour être parvenu à maintenir l'illusion de la nature dans la ville, Champigny n'a peut-être pas complètement rompu les liens avec son passé de village.

**ERIC BROSSARD**

Société d'Histoire de Champigny  
(avec le concours de Jacques LECOURT)

## NOTES

BM = Bulletin municipal

- 1) Les Archives départementales du Val-de-Marne possèdent un important fonds de cartes et d'ouvrages du XVIIIe siècle concernant le sud-est parisien (originaux ou reproductions).
- 2) Abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, édition de 1883, article "Champigny".
- 3) N. P. Hurtaut et N. Magny, *Dictionnaire historique de la ville de Paris*, Paris, chez Moutard, 1779, tome II, art. "Champigny", p. 194.
- 4) Jean Louis Ménétra, *Journal de ma vie*, présentation Daniel Roche, Montalba, 1982, p. 159.
- 5) N. P. Hurtaut et N. Magny, *Dictionnaire historique...*, ouv. cité.
- 6) AD 94, 4 U 231, 69, Justice de Paix de Charenton, acte civil, 28 fructidor An VIII.
- 7) *La Construction moderne*, 17 novembre 1908, p. 77.
- 8) Voir Claire Berche, "Le Théâtre antique de la Nature de Champigny revisité", dans *Clio 94*, n° 18, 2000, p. 33-66.
- 9) BM Champigny n°32, février 1972.
- 10) BM Champigny n°47, septembre 1972.
- 11) BM Champigny n°55, mai 1973.
- 12) Ibidem.
- 13) BM Champigny n°63, avril 1974.
- 14) BM Champigny n°63, avril 1974.
- 15) BM Champigny n°32, février 1971.
- 16) BM Champigny n°47, septembre 1972.
- 17) BM Champigny n°54, avril 1973.
- 18) BM Champigny n°231, avril 1993.
- 19) BM Champigny n°99, juin 1979.
- 20) "*Touche pas à mon parc*", BM Champigny n°157, juin 1985.
- 21) BM Champigny, n°231, avril 1993.
- 22) BM Champigny, octobre 1997.
- 23) BM Champigny n°320, août 2001.
- 24) BM Champigny n°188, janvier 1989.

## LES VITRIOTS ET LE FORÇAGE DU LILAS

Quoi de plus normal que de voir le lilas de nos jardins fleurir en avril ou mai ! Mais l'est-il pour autant de pouvoir admirer ses belles grappes odorantes après la Toussaint ? Pour en arriver là, il faut ruser avec la nature et utiliser une technique dite "de forçage". Cette opération, qui peut être appliquée à toutes sortes de végétaux, consiste à contrarier le processus normal d'évolution de la plante, et de lui permettre, à contre-saison, c'est-à-dire en plein hiver, de pouvoir présenter, en ce qui concerne le lilas, de magnifiques bouquets blancs ou colorés. Cette technique qui remonte au temps des splendeurs de l'Empire romain était utilisée surtout sur les légumes et les fleurs. Elle resta pendant de longs siècles cantonnée dans les potagers princiers.

### Le lilas

Le lilas est un arbuste de la famille des oléacées, c'est-à-dire d'une famille de plantes dicotylédones (dont la graine renferme un embryon à deux cotylédons), qui comprend des arbres et des arbustes, tels que l'olivier, le frêne, le troène et bien entendu le lilas. Les fleurs qui peuvent être simples ou doubles sont groupées en bout de tige et présentent des gamopétales, c'est-à-dire des pétales soudés entre eux. Les feuilles sont opposées les unes aux autres.

On en connaît une quinzaine d'espèces. Il serait fastidieux de vouloir toutes les énumérer, mais nous pouvons penser, qu'à part quelques exceptions, elles sont en majorité originaires de Perse et d'Asie Mineur. Elles auraient été importées en Europe vers le XVIIe siècle.

Jusqu'au début du XXe siècle, le lilas commun a donné un nombre considérable de variétés à fleurs simples. Nous pouvons citer en particulier celles qui ont été les plus aptes à être "forcées" : le Lilas Charles X (Lilas royal) et, particulièrement, le Lilas de Marly (*Syringa vulgaris purpurea*).

Georges Mercier, membre de l'ancienne Société d'Histoire et d'Archéologie de Vitry-sur-Seine, dans son compte rendu de la conférence donnée en 1966 et dont le thème était "Les lilas de Vitry ont leur histoire" précise :

"Les auteurs du commencement du siècle dernier, notamment le "Bon Jardinier de 1817" regardaient le Lilas de Marly comme un hybride entre le Lilas commun et le Lilas de Perse. Il avait été appelé "Syringa Média" dans les "numéros du Bon Jardinier de 1805 et 1817". Le lilas actuellement appelé Lilas de Marly, et qui est souvent désigné sous le nom de "Purpuréa", dans les catalogues des pépiniéristes, à cause de la couleur pourpré vif de ses boutons floraux, ne pré-

sente aucun caractère permettant de le prendre pour un hybride entre les deux espèces en question. C'est à n'en pas douter, une variété de Lilas commun, qui se distingue seulement par des fleurs plus petites. Rappelons que le Lilas de Marly des horticulteurs parisiens est, vers 1900, cultivé par milliers d'exemplaires pour le forçage. Il se multiplie par marcottage (opération qui consiste à enterrer une branche aérienne pour qu'elle s'enracine, à la suite de quoi elle est séparée de la touffe de la plante mère)"

Le "forçage" du lilas était une des industries horticoles les plus importantes de la région parisienne. Les premières forceries furent établies vers 1850.

## **LE LILAS À VITRY**

L'ouvrage *L'Etat des communes*, paru en 1905, nous indique où et depuis quand le lilas était cultivé à Vitry.

"La culture du lilas forcé peut-être considéré, à l'heure actuelle, comme caractéristique de la commune de Vitry. Apparue, vers 1850, dans quelques établissements parisiens, à la Glacière et à Charonne, puis à Montrouge et à Montreuil, elle fut transférée à Vitry vers 1878-1880. La commune, depuis longtemps riche en horticulteurs, avait été en effet, dès l'origine, la grande source d'approvisionnement des forceries parisiennes. Aussi jugea-t-on utile de réaliser une économie sur les transports, en établissant les forceries dans la localité même où le lilas était le plus cultivé."

C'est sur le coteau et le plateau de Vitry que les plantations de lilas occupaient une bonne partie des pépinières. Dans la plaine située près de la Seine, des plantations de Lilas de Viornes étaient destinées également aux forceries. Tous ces plants donnèrent des fleurs de fin octobre au printemps.

Pour avoir une idée de l'ampleur de ces cultures, disons qu'au début du XXe siècle les pépinières de lilas occupaient 114 hectares et les forceries 5 hectares, soit 119 hectares et 15% de la surface cultivable de la commune. On peut comprendre que cette activité ait été florissante pour les pépiniéristes de Vitry.

Monsieur Reirieux, en 1880, a été l'un des premiers forceurs à venir s'installer à Vitry. Vers 1910, Vitry comptait une quinzaine de forceurs qui produisaient chacun jusqu'à 120 000 pieds de lilas par an.

Nous en citons quelques noms :

M.M. Graindorge-Avignon, voie Gagnée

Cretté-Lefevre, rue L.A. Cretté

Souchet-Laurent, boulevard de Stalingrad

Souchet-Frédéric, boulevard de Stalingrad

Foria, boulevard de Stalingrad

Frische, avenue Rouget de l'Isle  
Petit, avenue Rouget de l'Isle  
Luisette, avenue Rouget de l'Isle  
Frische, voie du Mont  
Roulois, rue Constant Coquelin  
Girodon, voie des Roses

## **LE FORÇAGE, UNE OPÉRATION LONGUE ET COMPLEXE**

Tout d'abord, il fallait préparer les plants, ce qui était une opération assez longue, de 5 à 10 ans. Ceux-ci, produits par semis ou marcottage, étaient d'abord mis en pépinière pendant un an afin d'obtenir un chevelu de racine important nécessaire à une bonne reprise de la plante. L'année suivante, au début du printemps, les plants étaient déterrés et mis en place dans une bonne terre à blé, profonde et copieusement fumée. Trois ou quatre binages devaient être faits pendant l'été afin d'entretenir le terrain. Au mois d'août, les plants pouvaient être ou bien greffés pour obtenir d'autres variétés, ou bien laissés tels. Le plant greffé devait comporter une dizaine de branches au dessus de la greffe. Le plant laissé tel que, poussait en touffes et l'on coupait au ras de terre les tiges les moins belles. On n'en conservait que de trois à six parmi les plus vigoureuses. Les fleuristes demandaient des branches longues et bien droites et il fallait donc leur faire subir des tailles bien adaptées pour contenter leur demande. Vers la huitième année on obtenait ainsi des branches à l'extrémité desquelles apparaissaient des boutons à fleurs.

Lorsque toutes ces opérations étaient réussies, et que l'année du forçage était arrivée, on cessait les arrosages. On sélectionnait les sujets aptes à être forcés et on découpait à la bêche, la terre autour du pied. Cette opération se faisait entre les mois de juillet et de septembre. Après quelques jours, les feuilles tombaient, on sortait les plants avec leur motte de terre et on les laissait quelque temps sur le terrain. On les transportait ensuite sous un hangar au sec, demi obscur, à l'abri de la pluie, et on les empilait les uns sur les autres. Ils entraient au repos et se desséchaient partiellement. Lorsque le mois de novembre arrivait avec ses gelées, les feuilles étaient tombées et le bois était à maturité. Il fallait alors les transporter sur le lieu de forçage, avec leurs mottes de terre de dix à vingt kilogrammes, ce qui nécessitait des moyens importants.

Le forçage en lui-même pouvait alors commencer. Le principe était de stopper la croissance de la plante par le froid ou par tout autre procédé et de la faire repartir artificiellement par "chauffage". Le traitement par le froid aurait pu être obtenu dans des locaux frigorifiques, mais la grande taille des installations nécessaires à l'opération, aurait été difficiles à obtenir et trop onéreuses à réali-

ser. Différentes méthodes avaient été essayées pour obtenir des résultats valables et constants dans une production de série. Par exemple, une expérience consistait à tremper toutes les branches du lilas, sauf la motte de terre, dans un bassin rempli d'eau à 30-35 degrés. Au bout de 48 heures, on plantait les pieds dans une serre et on arrosait copieusement. Le résultat était appréciable, mais ne permettait pas le traitement en grande quantité. Un autre système assez rudimentaire nécessitait le creusement d'une fosse assez profonde, dans laquelle on déposait une couche de fumier. Ce dernier s'échauffait et, lorsque la température était assez élevée, on y plaçait les pieds de lilas munis de leur motte de terre. Par dessus, on plaçait une bâche maintenue par des arceaux et, sur le côté, on adaptait des châssis. On fermait hermétiquement le tout et on établissait autour un système de chauffage par réchaud. On couvrait l'ensemble de paillasons et, après 17 à 20 jours on pouvait cueillir un lilas bien blanc. (Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture, 1858).

A la fin du XIXe siècle, le professeur Johansenn, de Copenhague, constata que l'emploi des vapeurs d'éther, pour faire tomber la sève, activait considérablement le départ de la végétation et donc de la floraison. Elles abrégèrent ainsi la période de repos de certaines plantes, dont le lilas. En les soumettant à l'action de ces vapeurs, on avançait la floraison de deux à trois jours. Les fleurs étaient plus belles et plus régulières. De plus, on gagnait du temps. Ce procédé fut adopté par les forceurs français, dès la fin du XIXe siècle.

Pour mettre à exécution ce procédé, il fallait des locaux spécialement aménagés, l'éther étant très volatil, détonnant et plus ou moins anesthésiant pour les humains qui y travaillaient. Les nouvelles serres ou chambres d'éthérisation, devaient être étanches, munies de volets ou de ventouses d'aération faciles à obturer. Au plafond, des gouttières à grande surface d'évaporation recevaient l'éther sulfurique à 65 degrés Beaumé, dont la quantité devait être de 350 à 400 grammes par m<sup>3</sup> d'air du local.

On plaçait les lilas côte à côte, on calfeutrait soigneusement la serre et, par des orifices extérieurs, on introduisait l'éther. On laissait le tout mijoter pendant 48 heures, à la suite de quoi on aéra la serre, sortait les lilas que l'on rentrait dans une autre serre chauffée entre 30 et 35 degrés. Les pieds étaient rangés debout, à touche-touche, mouillées soigneusement et les branches humectées. On laissait l'ensemble dans l'obscurité pendant plusieurs jours, en ayant soin d'humecter les branches ou mieux de faire une forte buée en mouillant les tuyaux de chauffage. Il ne fallait pas que la température descende la nuit en dessous de 25 degrés.

Vers le sixième jour, les bourgeons commençaient à verdire et à se développer, les boutons à fleurs les premiers. Le septième jour, on enlevait aux doigts les bourgeons latéraux, sauf les deux bourgeons terminaux, on mouillait sérieuse-

ment les plants, on enlevait les panneaux et les paillassons afin de redonner de la lumière et permettre aux grappes naissantes de se fortifier. Après cet ébourgeonnage, on cessait l'arrosage afin qu'un excès d'humidité n'amène la pourriture, et on attendait 18 ou 19 jours pour que les fleurs commencent à s'épanouir. Pour le lilas de couleur, le procédé demandait quelques jours de plus. Vers le douzième jours, on diminuait la température, entre 22 et 26 degrés et on aérait la serre chaque fois que le temps le permettait. La coloration venait petit à petit.

Lorsque les grappes étaient fleuries à point, on les coupait de préférence l'après midi. Les tiges devaient être d'autant plus grandes que les fleurs étaient plus développées. On les trempait dans de l'eau et dans un endroit frais. La température ne devait pas excéder 10 degrés. Ainsi, les fleurs se raffermissaient et duraient plus longtemps. Les belles branches étaient groupées par 8 ou par 10, et les plus petites par 12 ou par 15. Les fleurs étaient alors soigneusement emballées dans du papier très fin et placées dans des paniers rectangulaires. Venait ensuite le transport vers les Halles de Paris ou chez les fleuristes.

Les pieds de lilas qui avaient été forcés étaient alors replantés en pépinières. Après plusieurs années de repos, et lorsqu'ils avaient repris leur cycle normal de développement, ils étaient déclarés bons pour une nouvelle opération. Un pied de lilas pouvait supporter 5 à 6 forçages. Pour ces raisons, le forceur de lilas devait avoir en réserve de pépinières un grand nombre de plants. En effet, s'il forçait par exemple 50 000 lilas par an, c'est une moyenne, et qu'il devait attendre 5 ans pour pouvoir les utiliser à nouveau, il lui fallait un roulement d'environ 300 000 pieds. Dans la réalité, le forceur s'adressait à un pépiniériste pour s'approvisionner. Ce dernier travaillait les plants pendant 3 ans et les lui vendait. Pour les acquérir, le champ complet pouvait lui être vendu (pas la terre). Le prix était réglé le premier dimanche de mai.

## **JOSEPH FRICH, FORCEUR DE LILAS'**

Joseph Frich est né dans une ferme lorraine le 7 novembre 1859. Onze ans plus tard, c'est la guerre avec l'Allemagne et l'occupation. Ne voulant pas faire son service militaire dans l'armée allemande, il quitte sa famille et vient s'installer à Nancy où il trouve du travail chez un pépiniériste. Il y apprend à connaître les différentes essences d'arbres fruitiers et d'ornement, à les tailler et à les greffer. Il ne veut pas rester simple jardinier. Quelqu'un lui dit que, pour perfectionner ses connaissances, il doit savoir faire pousser les champignons. Il sait qu'il y a autour de Paris des carrières où on les cultive. Il vient à Vitry où il découvre l'univers des anciennes galeries d'exploitation du gypse.

Pour lui, ce travail n'est pas une fin. Il en connaît maintenant la culture mais

veut retourner dans celle des arbres. Il trouve du travail à Versailles chez un pépiniériste et, c'est là qu'il apprend que pendant les mois d'hiver, des hommes arrivent aux halles de Paris, chargés de paniers d'osier remplis de lilas blanc et de couleur, dont le parfum vous monte aux narines avant même de les voir. On lui dit que le travail des lilas est pénible mais rapporte beaucoup d'argent. Il veut s'assurer que ce que l'on raconte sur les "chauffeurs" de lilas est vrai et revient à Vitry travailler aux établissements Souchet.

Joseph Frich apprend ce nouveau métier, qui est très dur, mais il sait maintenant ce qu'il veut faire. Il veut devenir patron "chauffeur, c'est-à-dire forceur de lilas". Il sait aussi qu'il faut de l'argent. Il va beaucoup se priver et économiser une importante partie de sa paie. Au bout d'un an de ce régime, il peut concrétiser son rêve. Il a maintenant 28 ans, et peut voler de ses propres ailes. Il s'installe à Montreuil sous Bois et fait venir ses parents de Lorraine. Son père l'aide à monter une première serre et à y travailler les plants de lilas.

Il ne suffit pas de produire des belles grappes de fleurs en hiver, encore faut-il aussi les vendre en les portant aux halles de Paris. Les 7 kilomètres qui séparent Montreuil ne lui font pas peur. A pieds, la hotte sur le dos, ce premier voyage de nuit le rend anxieux : va-t-il pouvoir vendre son lilas ? Il arrive enfin exténué mais heureux, quelqu'un l'aide à déposer sa hotte à terre. Il trouve facilement preneur et c'est d'un pas léger qu'il regagne sa maison.

En 1889, Joseph Frich épouse Marguerite Netzer. Sitôt marié, il pense qu'ils pourraient s'installer plus confortablement. Avec ses économies et la dot de sa femme, il achète à Vitry une maison et un terrain situés dans une petite allée bordée d'arbres, menant de la rue Eugène Pelletan à la rue Henri de Vilmorin et ayant pour nom la Villa de Vitry. Il achète également un cheval et ne livrera plus son lilas à pied. La qualité de ses fleurs lui procure une bonne clientèle. Il doit s'agrandir et achète une autre maison avec un grand terrain, toujours à Vitry, aux 2 et 4 rue Rouget de l'Isle. Bientôt il a 40 serres.

Cinq années de suite, à chaque exposition de la Société nationale d'Horticulture de France, il obtient une médaille de bronze. La sixième année, en 1898, il reçoit la médaille d'or et désormais est hors concours. En 1900, à l'Exposition internationale de Paris, il lui est décerné une autre médaille d'or. Sa renommée s'amplifie et, désormais chaque jour, ce sont les fleuristes qui attendent sa venue. Les commandes se font maintenant par téléphone. Il met ses paniers remplis de fleurs sur la plate forme du tramway qui fait la navette entre Vitry et le Châtelet. Là, les clients viennent les récupérer.

Un jour une personne, habitant rue de la Paix, lui demande de lui fournir d'urgence une gerbe de lilas. Il est désolé car on est en fin de saison et les serres sont vides. La cliente insiste et lui dit de se débrouiller. Il lui arrive que des branches de lilas restent dans les serres parce qu'elles ont été oubliées ou encore parce qu'elles étaient moins belles. Il parvient à composer une gerbe passable, qu'il place dans un baquet d'eau bien fraîche, et va s'habiller en tenue

de ville, car il doit la porter lui-même. Il se dirige vers le baquet pour la récupérer, stupéfaction il n'y a plus que des queues. La chèvre, la jolie petite chèvre qu'il avait achetée pour amuser son fils Marcel, avait mangé les belles fleurs ! Joseph Frich va de moins en moins aux halles puisque ses gerbes partent en tramway. Il le regrette un peu, car il travaille bien souvent seul dans ses serres. Il y retourne cependant de temps en temps pour éprouver le plaisir à se retrouver au milieu de la foule, des voitures à chevaux lourdement chargées et des voitures à bras que tirent des hommes pressés. Il connaît beaucoup de monde et aime parler avec les femmes d'horticulteurs qui se tiennent debout derrière leurs paniers de fleurs, et qui sont du même métier que lui. Comme beaucoup d'habitues des halles, il a son mendiant. Il va lui-même donner deux sous à la cantine, sachant trop bien que s'il les donnait directement au pauvre bougre, celui-ci se dirigerait aussitôt vers le zinc pour boire et partager avec d'autres, la bouteille de vin rouge.

Il se sent heureux quand il parcourt l'établissement de lilas qu'il a fondé avec beaucoup de sueur. Il voulait être son patron, il est patron. Il voulait gagner de l'argent, il gagne de l'argent.

Mais hélas, tous les rêves ont une fin. Son fils, à qui il espérait transmettre le flambeau, fait des études d'ingénieur agronome. Après un stage en Tunisie il déclare à son père qu'il veut acheter une ferme là bas, car la vie y est plus facile.

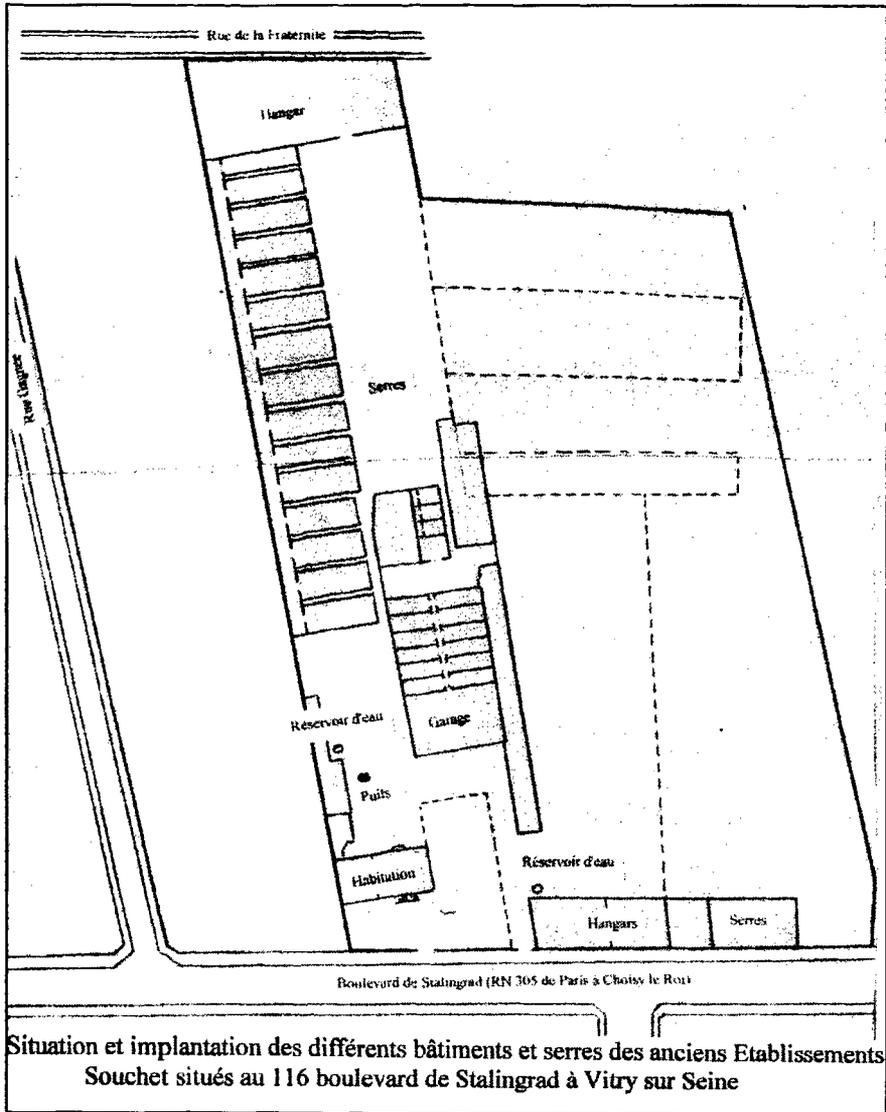
Bientôt, la petite flamme de malice qui brille dans ses yeux se transforme en anxiété car sa femme lui dit : "Il faut vendre, nous avons assez travaillé et avons assez d'argent pour vivre tranquillement". Après cette déclaration, toute sa gaieté le quitte. En 1907, sa forcerie trouve preneur, finies les établissements Frich-Netzer.

## **LA FORCERIE DE LILAS SOUCHET<sup>2</sup>**

Il s'agit d'une entreprise familiale d'horticulture fondée, à Vitry-sur-Seine en 1880, par Sébastien Laurent. Ce dernier possédait auparavant, au 88 rue de Lourcine à Paris (actuellement rue Broca) une forcerie de lilas dont il avait été exproprié. Il avait considérablement travaillé à la recherche d'une solution pour le forçage du lilas. Sa méthode, par chaleur humide seule, avait été couronnée en 1860 par une médaille d'Honneur des Dames Patronnesses de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

Charles Souchet, son petit fils, a été le dernier propriétaire de cette exploitation qu'il a dirigée pendant 57 ans. Cette entreprise a fonctionné jusqu'en 1978, c'est-à-dire pendant presque cent ans. Elle se situait au 116 boulevard de Stalingrad, sur une superficie de 2 hectares, d'un seul tenant. Les terrains ont été vendus à un promoteur. (à l'heure actuelle, le magasin Conforama en couvre

une partie). Certaines bonnes années, il devait louer des champs complets de lilas. La superficie totale pouvait alors atteindre 30 hectares.



Ce complexe agricole comprenait :

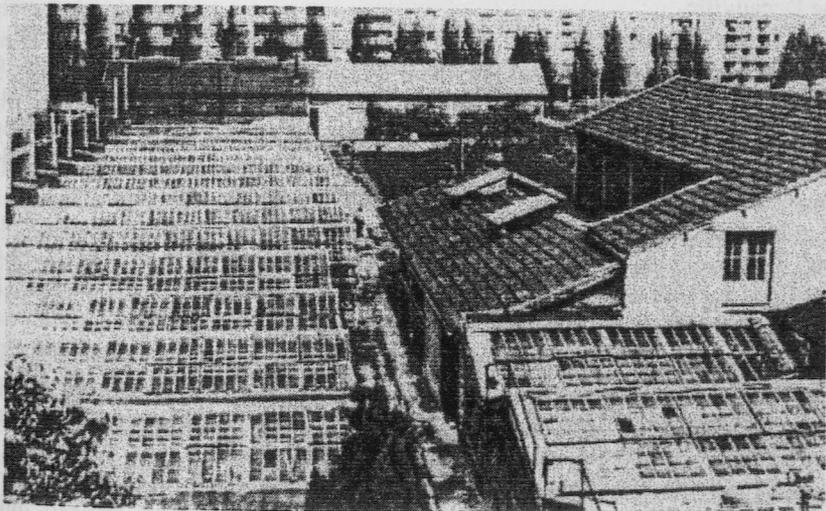
La forcerie de lilas proprement dite, composée de :

- Un hangar de 35 m de longueur, 18 m de largeur et 8 m de hauteur. On y avait

accès par une porte cochère métallique. Le chauffage s'effectuait par une soufflerie d'air chaud. Une ouverture dans le toit permettait l'aération.

- Trois chambres à éther, accolées les unes aux autres, mesuraient chacune 4 m de long, 2,60 m de large et 2,90 de haut, c'est-à-dire d'un volume de 30,16 m<sup>3</sup>. Sur le côté de chaque chambre, une ouverture était fermée hermétiquement par une porte métallique munie de joints d'étanchéité. Ces ouvertures communiquaient avec un couloir de 1.10 m de large et 2.30 m de haut, ce qui permettait la manutention des plants de lilas avant et après leur "éthérisation". L'éclairage était électrique, mais les interrupteurs étaient placés à l'extérieur afin d'éviter tout risque d'explosion des vapeurs d'éther. Au plafond de chaque chambre, un bac métallique rectangulaire recevait l'éther que l'on versait depuis l'extérieur, par une ouverture pratiquée dans ce même plafond. Le chauffage était assuré par des canalisations d'eau chaude, eau chaude produite par un poêle à charbon situé à l'extérieur.

- Les serres de débourement, au nombre de 12, en 2 rangées de 6, dont seulement 2 ou 3 étaient utilisées pour le débourement des lilas et les autres à des productions florales diverses. Cette opération était nécessaire pour faire repartir la végétation freinée par son passage dans l'éther et permettre l'éclosion des bourgeons. Les plants de lilas étaient entassés et arrosés copieusement sous une température d'environ 30 degrés. La température était obtenue par l'utilisation de tuyauteries à circulation d'eau chaude produite par des chaudières à charbon. Les vitres des châssis étaient recouvertes de paille pour maintenir la chaleur. Le lilas restait dans ces serres durant une dizaine de jours.



Vue sur les serres prise sans doute depuis la maison d'habitation.

- Les serres de forçage, recevaient les plants de lilas à la sortie des serres de débourrement. Ces plants étaient mis en pleine terre, à raison de 9 lilas par rang et en quinconce. Les rangs étaient groupés par 4 afin de permettre le passage d'un ouvrier sur une planche posée sur le sol. Il y avait en tout 32 rangs par serre, soit 288 plants. Pendant une durée de 20 à 27 jours les lilas étaient soumis à une température de 30 degrés. Ils y étaient arrosés abondamment. Pendant cette période, les plants devaient être ébourgeonnés de façon à ne laisser subsister que deux grappes à fleurs, à l'extrémité de chaque rameau.

Après ce traitement qui s'effectuait dans l'obscurité pour obtenir le lilas blanc, les premières fleurs apparaissaient vers le 15 octobre. Les ventes pouvaient commencer vers la Toussaint.

L'exploitation d'un tel ensemble agricole, forçage du lilas et culture d'autres plantes à fleurs, nécessitait beaucoup d'eau pour les arrosages. Une pompe d'abord actionnée, par un cheval auquel on mettait des œillères (système Noria, système constitué d'une roue et d'une chaîne à godets). L'eau du puits était ainsi remontée et déversée dans deux réservoirs métalliques. Plus tard une pompe électrique remplaça le cheval. L'eau était ensuite distribuée par des tuyaux, dans les différentes serres.

Le transport des plants de lilas, depuis les champs situés sur le plateau de Vitry, se faisait à l'aide d'une charrette tirée par deux chevaux. Le charretier avait un certain nombre de tours à effectuer chaque jour, car 4 à 5 kilomètres séparaient les champs du domaine du boulevard. La charrette n'a été remplacée par un tracteur qu'en 1950. Vu la dimension de l'exploitation, le transport des pieds entre les différentes serres se faisait à l'aide de wagonnets montés sur rails, du type Decauville.

L'entreprise employa jusqu'à 35 ouvriers, plus particulièrement avant la Seconde Guerre mondiale. Ils étaient payés à la journée. Des tâcherons, en nombre variable, étaient rétribués suivant leur travail. Des saisonniers, pendant environ 6 semaines en avril et mai, étaient chargés d'éliminer les pétiots (pousses au pied des lilas). La main d'œuvre était essentiellement masculine, mais des femmes étaient employées dans les serres à cueillir le lilas fleuri.

La production annuelle atteignait environ 60 000 pieds, essentiellement avant 1940. Le lilas blanc était surtout utilisé par les fleuristes pour la confection de corbeilles. Le lilas coloré servait à faire des gerbes et décorations diverses. 180 variétés différentes ont été forcées depuis le début de l'exploitation. Chacune avait un nom, un numéro, était comptabilisée suivant son rendement et était travaillée suivant un plan de base. Par exemple : pour le lilas blanc, on utilisait "Madame Stepmann" (du nom d'un horticulteur belge) ; pour le lilas rouge, "Souvenir de Spatch" (du nom d'un horticulteur allemand)

Une dizaine de variétés pouvait être produite en même temps, dont : Madame Casimir Périer ( blanc crème ) ; Henri de Vilmorin (horticulteur français qui a donné son nom à une rue de Vitry) ; Maréchal Foch (rose carmin) ; Katherine

Havenmeyer : Madame Edouard Harding : Souvenir d'Alice Harding : Président Fallière (rose, double) : Madame Charles Souchet (simple, rouge). Charles Souchet avait classé chaque type de lilas suivant la qualité et la grosseur de la fleur. Des étoiles de 1 à 6 les différenciaient. Celui à 5 branches était la marque d'origine de sa forcerie.

En 1933, Monsieur Charles Souchet a obtenu à l'exposition horticole de Paris le prix d'honneur pour la qualité de son lilas.

## LA FIN DU FORÇAGE DU LILAS À VITRY

Edmond Garnier, directeur des services agricoles, a publié en 1939, un ouvrage intitulé *L'Agriculture dans le département de la Seine et le marché parisien*. Il précise :

“Un million de pieds de lilas sont travaillés à Vitry, où les forceries sont entre les mains de véritables maîtres de cet art. On doit remarquer en passant que presque toutes les fleurs de lilas qui paraissent sur le marché, en dehors de la saison de floraison normale en pleine terre, sortent des établissements de Vitry, fournisseur de toute l'Europe d'avant-guerre.”

En effet, la renommée de la qualité des plants de lilas avait franchi nos frontières. Des expéditions de pieds prêts au forçage étaient expédiés dans toute l'Europe, parfois même jusqu'aux Etats-Unis d'Amérique. Il fallait alors joindre un certificat de la mairie attestant que les lilas provenaient d'un champ éloigné de plus de cent mètres d'une vigne, précaution nécessaire pour éviter la transmission du phylloxéra.

En 1966, il ne restait plus que cinq forceurs de lilas à Vitry : M. Girodon, voie des Roses à Choisy-le-Roi, mais dont toutes les plantations étaient à Vitry (une partie avait été expropriée pour permettre la construction de l'autoroute A86) ; M. Lorion, 39 rue Germain Defresne à Vitry ; M. Regnard, avenue Rouget de l'Isle à Vitry ; M. Souchet, 116 avenue de Stalingrad à Vitry (il a cessé ses activités en 1978) ; Mme Beer, voie de Thiays à Vitry (elle avait pris la succession de son mari décédé, mais avait arrêté ses activités en 1972 ; très jeune, elle avait été ouvrière aux établissements Graindorge et son mari ouvrier à l'entreprise Souchet).

En 2001, plus aucune forcerie de lilas n'existe à Vitry. On pourrait penser que l'urbanisation de la commune a contribué à faire partir les exploitations. Or, il ne semble pas que le déclin y soit lié. En effet, l'euphorie des forceurs de lilas ne les poussait pas à rentabiliser et à moderniser leurs installations. Ils vendaient facilement leurs productions, sans soucis de concurrence, alors pourquoi changer ? Ils se considéraient comme des artistes qui se jouaient de la nature, tout allait bien, alors pourquoi chercher midi à quatorze heures ! Les charges de

travail étaient lourdes, il fallait par exemple aux établissements Souchet, allumer chaque matin une vingtaine de poêles à charbon, les rallumer le soir car ils étaient éteints dans la journée. Ce travail se faisait en famille, et ce n'est qu'en fin d'exploitation que le chauffage central avait été installé.

Un autre aspect qu'il ne faut pas occulter : le travail était pénible, les rémunérations faibles, les ouvriers devenaient rares. Le travail des lilas se payait à la tâche et il y avait bien eu, en 1933-1934, des tarifs indiqués par le Syndicat professionnel régional, section des Forceurs de Lilas, mais était-ce suffisant ? Sans doute pas. Voilà pourquoi la concurrence, particulièrement hollandaise, avait pris le marché en mains et commençait à inonder celui des Français. Leurs charges de chauffage étaient bien moins lourdes que chez nous, car les forceurs hollandais utilisaient le gaz naturel de Groningue. De plus, le gouvernement leur octroyait des aides. La lutte commerciale avec la Hollande était donc disproportionnée et bien vite perdue. Il s'en suivit la fin des Vitriots forceurs de lilas.

**ANDRÉ CARVILLE**

## NOTES

- 1) D'après l'ouvrage écrit par Madame Suzy Gabrielle Laporte-Frich, "P'tit Joseph", ou la vie courageuse d'un Lorrain.
- 2) D'après la monographie écrite par Eva Bellanger à l'occasion de cours à l'Ecole du Louvre sur le patrimoine régional, en 1982, alors que les activités de la forcerie Souchet étaient arrêtées depuis quatre ans, et que certaines structures existaient encore.

## DOCUMENTATION

MERCIER (G.), *Les lilas de Vitry ont une histoire*, 1966 (archives Société d'Histoire de Vitry).

BELLANGER (E.), *Monographie d'une forcerie de lilas*, 1981-1982.

LAPORTE-FRICH (S. G.), "P'tit Joseph", ou la vie courageuse d'un lorrain.

Etat des communes, Vitry sur Seine, 1905.

Almanach horticole *Le Bon Jardinier*, 1805 et 1817.

Encyclopédie horticole "*Le Bon Jardinier*, n° 150".

## AOÛT 1942 - LA SEINE MISE À SEC

Les communes de Charenton-le-Pont et de Saint-Maurice bénéficient d'un environnement privilégié, bordées au nord par le bois de Vincennes, au sud par la Marne et la Seine. Les écrivains, les poètes, les artistes ont vanté, chanté ou peint leurs paysages. Mais leur décor n'est pas immuable ni figé. Il change avec les saisons ou suivant les phénomènes météorologiques mais aussi les activités humaines.

Nous pourrions ainsi parler de la replantation générale du bois de Vincennes sous le règne de Louis XV, des hivers particulièrement rigoureux de la fin du XVIIIe siècle qui firent périr une grande quantité d'arbres, des coupes sombres effectuées lors du siège de 1814, des immenses dégâts occasionnés au XIXe siècle par une militarisation excessive du bois, des travaux d'aménagement de ce dernier en promenade sous le Second Empire, de la récente tempête du 26 décembre 1999, nous pourrions encore parler des terribles inondations de 1658, 1740, 1802, 1910, 1924 ou même 1955, de la canalisation de la Marne et de la suppression d'un grand nombre de ses îles, etc. Événements qui pour la plupart ont fait l'objet d'une abondante littérature et d'une importante iconographie.

Il est par contre un événement insolite qui, bien que contemporain pour un certain nombre d'entre nous, semble être très peu resté dans les mémoires, sinon oublié. Il s'agit de la "mise à sec" de la Seine et de la Marne au mois d'août 1942 dans le bief de Paris, c'est-à-dire entre le barrage de Saint-Maurice et du Port à l'Anglais d'une part, de Suresnes d'autre part.

C'est une lectrice du n°131 de novembre 1997 de *Connaissance du Val-de-Marne* qui a éveillé notre curiosité en écrivant dans le "Courrier" : "La Seine à sec en 1942, je l'ai vue aussi. Je me souviens parfaitement de cet événement car comme beaucoup de Parisiens à l'annonce de celui-ci, j'ai été me promener du pont Neuf au pont de Solférino. Le lit de la Seine fort laid et noirâtre, était pratiquement vide... Par quel mystère ?..."

Voulant en savoir plus, nous avons interrogé le port autonome de Paris qui, fort aimablement, nous a confirmé l'événement et nous a fait parvenir quelques documents qui précisent bien le pourquoi, le comment, les procédures, le déroulement, le suivi et les résultats de cette opération d'abaissement volontaire et programmée du niveau de la Seine au mois d'août 1942.

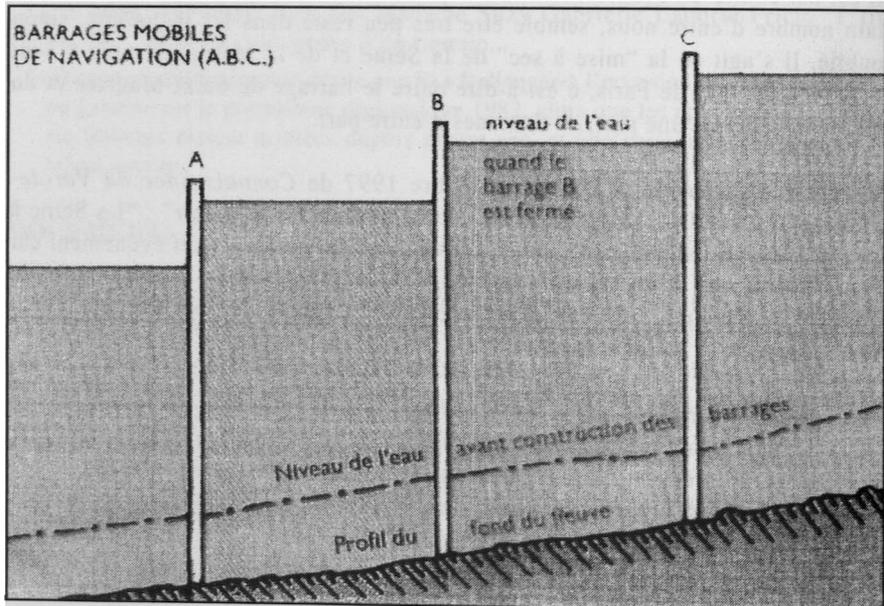
## POURQUOI ?

Dans une lettre du 5 mai 1942 de Monsieur l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Monsieur le directeur des Grands Moulins de Paris ainsi que dans un avis à la Marine du Service de la Navigation de la Seine, de la Marne, de l'Yonne et des Ponts de Paris en date du 25 juillet 1942, il est indiqué qu'à la suite des bombardements aériens alliés, il est nécessaire de procéder à la recherche de bombes et à l'examen de l'état des berges et du lit de la rivière, ainsi qu'à leur réfection, en particulier à Boulogne.

## COMMENT ?

Pour atteindre l'objectif recherché, il est nécessaire d'abaisser le plan d'eau de la Seine au maximum.

Il faut savoir au préalable, comme l'explique le Port de Paris que "la Seine telle que nous la connaissons n'est pas un don de la nature, mais qu'elle résulte des aménagements effectués par l'homme pour les besoins de la navigation. Avant d'être aménagée, la Seine avait une profondeur d'eau inférieure à un mètre pendant en moyenne six mois par an, conditions incompatibles avec la navigation qui restait précaire et aléatoire... L'aménagement de la Seine s'est effectué très lentement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours grâce à des barrages construits dans le lit même du fleuve pour le transformer en une suite de plans d'eau d'une pro-



fondeur minimale (3 m à Paris et 2.80 m en amont) permettant la navigation même en période de faible débit, ainsi que les pompages pour l'alimentation de la région parisienne en eau potable"

L'abaissement maximal du plan d'eau peut être obtenu dans un bief en abattant le barrage d'aval lors de l'étiage, c'est-à-dire à Paris en été, quand le débit du fleuve est minimal, le niveau d'eau devenant celui qui correspond à l'écoulement naturel et normal de ce fleuve.

## **LES PROCÉDURES ET LE DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION.**

Après accord des autorités allemandes d'occupation, des lettres et avis sont adressés aux autorités françaises ainsi qu'aux usagers de la Seine pour les avertir des détails de l'opération. C'est ainsi que nous avons pris connaissance :

- d'une lettre du 5 mai 1942 de Monsieur l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Monsieur le Directeur des Grands Moulins de Paris,
- d'une lettre du 3 juillet 1942 de l'Ingénieur des travaux publics de l'Etat aux Bain Deligny, Bain Royal et Bain des Arts,
- d'une lettre du 28 juillet 1942 de Monsieur l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Monsieur le Maire de Charenton,
- d'un avis à la Marine du 25 juillet 1942 donné par le service de la Navigation de la Seine (2e section), de la Marne, de l'Yonne et des Ponts de Paris, intitulé "Chômage du 15 au 30 août 1942 - Rivière de Seine".

Nous lisons dans cet avis :

"La batellerie et les usagers de la Seine sont informés que le niveau du plan d'eau dans le bief de Suresnes entre le barrage de Suresnes d'une part et les barrages du Port à l'Anglais et de Saint-Maurice d'autre part, sera abaissé du 15 août au 30 août inclus. Cet abaissement comprendra 2 étapes :

- a) La première comportera un abaissement d'environ 2.20 m. qui sera réalisé progressivement à partir du 15 août 1942 à 4 h du matin et qui sera effectif à partir du 16 août au matin et ne durera que la journée du 16 août, pendant laquelle la navigation sera complètement interrompue ;
- b) Pendant la seconde étape, le niveau sera remonté de façon à ne plus présenter qu'un rabais de 1.20 m au-dessous de la retenue normale. Ce niveau, atteint le 17 août au matin, sera maintenu jusqu'au 30 août inclus. Pendant cette période, la navigation avec 1.80 m d'enfoncement sera autorisée..."

"Durant la période de chômage complet, tous les bateaux et corps flottants sta-

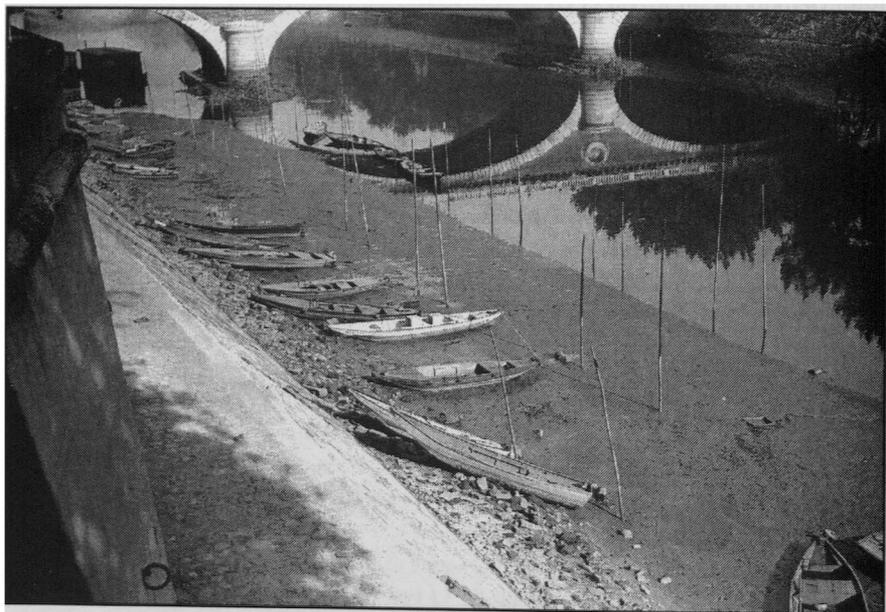
tionnés dans le bief de Paris devront être évacués : cette évacuation devra être terminée le vendredi 14 août à 20 h.

Toutefois, sur autorisation expresse écrite de l'Inspecteur en chef de la navigation, certains bateaux pour lesquels le déplacement en dehors des limites prévues s'avérerait difficile pourront stationner à leurs risques et périls à l'aval du Pont Royal, à des endroits choisis par eux dans le chenal..."

"Pour atteindre le rabais prévu, la manœuvre d'abattage du barrage de Suresnes se fera en deux temps : elle commencera le samedi 15 août à 4 h du matin et se poursuivra jusqu'à 18 h de façon que les bateaux calant 1,80 m au plus qui n'auraient pu évacuer avant puissent circuler encore dans le bief jusqu'à 16 h au plus tard".

"A partir de 18 h, la navigation sera complètement arrêtée et tous les bateaux non autorisés devront avoir quitté le bief de Paris. L'abaissement du plan d'eau se poursuivra ensuite durant toute la nuit pour se terminer le dimanche 16 août vers 6 h du matin".

"La manœuvre de relevage partiel du barrage commencera le dimanche 16 août à 18 h et se poursuivra jusqu'au lundi matin 17 août à 6 h. A partir de cette heure la navigation sera rétablie pour les bateaux ayant un enfoncement maximum de 1,80 m."



Barques échouées sur la vase en août 1942, à proximité du Pont Louis-Philippe.

Collection Viollet

“Le rétablissement du niveau normal aura lieu dans la nuit du 30 au 31 août ; la manœuvre commencera le 30 août à 18 h et se poursuivra durant toute la nuit et le jour suivant”.

“Durant la période d’abaissement du plan d’eau de la retenue de Suresnes, il sera interdit à toute personne non expressément autorisée à pénétrer ou à circuler sur les talus ou dans le lit de la Seine ou d’en retirer quelque objet que ce soit”.

“L’administration ne saurait être rendue responsable des suites dommageables qui pourraient résulter de la non-observation de cette prescription. Elle se réserve d’autre part la propriété de tous les objets recueillis sur la rivière”.

#### Compte-rendu des résultats

Le commissaire principal Turpault donne le 19 août 1942 “un état de l’inventaire des armes trouvées lors du nettoyage des berges de la Seine les 15 et 16 août 1942 et déposées au Pavillon du Service de la Navigation, à la disposition de Monsieur Roux commissaire divisionnaire :

407 revolvers,

51 canons de fusil de chasse,

36 crosses de fusil de chasse,

31 sabres,



Récupération de fusils, chargeurs, roues,... entre le Pont Sully et le Pont Marie

Collection Viollet

166 baïonnettes.  
60 fusils de guerre.  
160 canons de fusil simple,  
20 pistolets (armes anciennes),  
60 pièces diverses de revolvers,  
2 fusils-mitrailleurs,  
30 kg. environ de cartouches”

Une note du 4 novembre 1942 de l'ingénieur en chef chargé du II<sup>e</sup> arrondissement donne le compte-rendu des opérations réalisées. On peut y lire :

“L'abaissement a pu être obtenu avec une régularité parfaite et conformément à la ligne préétablie...”.

“Le remplissage du bief devait commencer à 18 h. Les visites des quais et de la rivière ayant toutefois pu être terminées à 16 h et en présence du très faible débit de la Seine (environ 60 m<sup>3</sup>/s), ordre fut donné de commencer le remplissage à 16 h”.

“L'abaissement maximum du plan d'eau a été atteint le 16 août avec un abaissement :

- de 1,71 m à l'aval de l'écluse du Port à l'Anglais,
- de 2,56 m à l'amont de l'écluse de Suresnes.

L'abaissement de 2,30 m prescrit par la consigne a donc pu être atteint en moyenne et notamment à Boulogne où il importait le plus...”.

Voici donc quelques informations sur ce qu'a été cette fameuse “mise à sec” de la Seine en août 1942 et qui à notre connaissance ne semble pas avoir été renouvelée à cette échelle jusqu'à ce jour.

En revanche, l'assèchement des canaux n'est pas rare. Il y a quelques mois seulement, à Paris, le canal Saint-Martin était en partie à sec. Cette mise hors d'eau est nécessaire périodiquement pour permettre le nettoyage et la réfection de l'étanchéité. Elle est plus facile à réaliser aussi car il suffit d'interrompre l'alimentation en eau provenant des cours d'eau voisins.

L'assèchement peut être rendu nécessaire aussi par une cause exceptionnelle. C'est ainsi qu'une rare photographie retrouvée dans un album par Madame Aubert (Maisons-Alfort Mille ans d'histoire) nous montre le canal de Saint-Maurice, latéral à la Marne, complètement à sec pour faciliter l'enlèvement des

arbres et branchages qui l'obstruaient après avoir été abattus lors du cyclone qui, le 16 juin 1908, avait ravagé, déjà, le bois de Vincennes et les bords de Marne à Charenton et à Saint-Maurice, événement qui, alors, a donné lieu à l'édition d'un très grand nombre de cartes postales.



Canal de Charenton-St Maurice "asséché" après le cyclone de 1908.

Don de Marcelle et Michèle Aubert - AMAH.

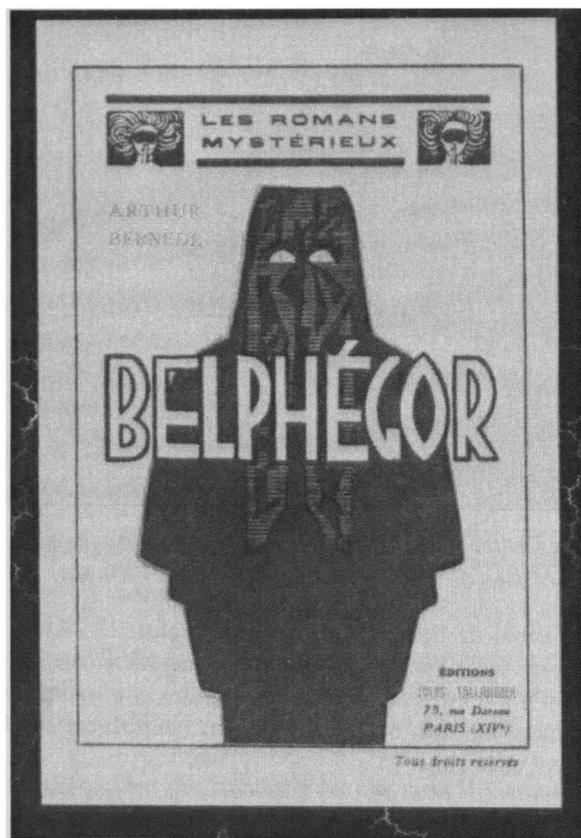
Aujourd'hui, le canal de Saint-Maurice n'existe plus. Il a hélas été remblayé pour laisser passage à l'autoroute A4 et la patience des nombreux pêcheurs à la ligne de l'époque n'a d'égale que la "patience" des non moins nombreux automobilistes d'aujourd'hui qui, dans les bouchons, se dirigent sur Paris le matin et, le soir, rentrent chez eux.

**ANDRÉ GARNIER**

Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice.

## NOTE

- 1) Il s'agit notamment du bombardement des usines Renault à Boulogne en mars 1942.



**ARTHUR BERNEDE**  
**(1871-1937)**  
**ESSAI DE BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR DE "BELPHEGOR"**

La bibliographie d'Arthur Bernède étant établie par ailleurs, je n'évoquerai les œuvres d'Arthur Bernède que pour établir un lien avec tel ou tel aspect de sa personnalité, telle étape de sa vie, ou marquer l'évolution de son œuvre. J'ai également choisi de développer davantage, dans cette biographie, les points qui n'avaient fait l'objet jusqu'ici d'aucune mention ou publication, et de n'évoquer qu'allusivement les anecdotes connues.

### **1871 : LA FAMILLE**

5 janvier 1871, 6 h. du matin. Arthur Bernède naît à Redon, en Ille-et-Vilaine, au 21 rue du Port, au bord du canal de Nantes à Brest, vers la fin du siège de Paris par les Prussiens, ce qu'il ne faut jamais oublier pour comprendre son nationalisme virulent et sa haine militante des Allemands.

Sa famille appartient à la bonne société de Redon. Le père, Arthur-Marie Bernède, passionnément agriculteur suivant l'exemple paternel, possède une propriété à St Nicolas, "Les Pares", où Arthur et son ami Jean de Gibon allaient souvent goûter et jouer le jeudi, tirés en voiture par le cheval Bon Cœur.

Arthur Bernède père, né à Redon le 15 octobre 1830, meurt à L'Haÿ-les-Roses (Val de Marne) le 18 novembre 1912. Il a épousé Pauline Laure Rocher de La Périgne (à qui le romancier empruntera l'un de ses pseudonymes : Jean de La Périgne), née à Paris le 28 février 1840, décédée à Nice le 3 novembre 1923. Le couple aura trois enfants : l'aîné, notre romancier populaire, et deux filles : Marie Caroline (Redon, 1876/L'Haÿ-les-Roses, 1965), divorcée de Jules Émile Jobert, elle a une fille née en 1897 ; et Caroline Louise Marie (Redon, 1882/Nice, 1925), mariée à Paris en 1906 à Louis André Legros.

Arthur Bernède ne semble pas avoir entretenu avec ses sœurs des relations très étroites. Il écrit, le 10 juillet 1925 : "Ma sœur Caroline a laissé tout son avoir aux Petites Sœurs des Pauvres ! C'est délicieux après tout ce que j'ai fait pour elle [...]. Je pourrai me présenter à sa succession". C'est la seule fois où il évoque sa fratrie dans une correspondance de seize ans avec sa femme (1920-1936). Il n'y parle jamais non plus de son père, décédé en 1912, mais laisse transparaître, en août 1923, des inquiétudes pour la santé de sa mère et son chagrin après son décès. Il lui versait une pension mensuelle.

Sans doute à la suite d'ennuis financiers, la famille quitte Redon le 11 septembre 1894 pour Ville d'Avray (Hauts-de-Seine). La vente du mobilier, le 1er septembre 1894, confirme le niveau social (vaisselle, voitures...)<sup>1</sup>

On connaît mieux la lignée paternelle que celle de la mère parce qu'elle a davantage été mêlée à l'histoire. L'arrière grand-père, Jean-Baptiste Joseph Bernède, né à Nantes, marié à Marie Boutau, est mort, en 1793, de mauvais traitements sur la route de Nantes à Paris. Arrêté comme suspect pour avoir caché un prêtre, il était envoyé par Carrier au Tribunal Révolutionnaire dans un groupe de 142 Nantais.<sup>2</sup>

Son fils, Augustin-Benoît Bernède, poète, naît la même année à Nantes, le 25 mars 1793, et meurt, propriétaire, à Redon le 29 janvier 1882, après avoir été procureur du roi près du tribunal de Redon de 1825 à 1830, année où il est démissionnaire -ou destitué- à la chute de Charles X. Il publie, sous le nom d'Auguste Bernède, *Scène politico-tragico-comique* en 1814, *Arindal ou les Bardes* en 1819, *Un voyage à Clisson* en 1823. Il se consacre aussi aux travaux agronomiques. Le préfet le nomme, le 26 novembre 1850, membre de la Commission départementale d'agriculture ; il fait parler de lui dans le *Journal de Redon* du 10 mars 1853 comme l'"un des agronomes les plus actifs et les plus distingués du département". Il appartenait, en juillet 1848, au Conseil Municipal. En 1863, il émarge pour 50F comme généreux donateur en faveur de l'armée pontificale.<sup>3</sup>

Son épouse, Caroline Corbun de Kerobert (1807-1893), est grande dame jusqu'à la fin, malgré une cécité complète ; on l'imagine veillant sur le fauteuil de Surcouf qui trônait dans la maison Carmoy, rue du Port. Le célèbre corsaire s'y était assis en 1824, lors de sa venue à Redon pour un procès. Mais le petit-fils Arthur réussit à en casser un pied lors d'une partie de cache-cache, ce qui lui valut huit jours sans dessert et une tenace rancune contre Surcouf, jusqu'à ce que le grand-père poète lui raconte les exploits du Malouin.<sup>4</sup> L'impression faite en fut durable !! (Rappelons que le roman *Surcouf*, écrit par Bernède en 1925, avec un souci de vérité historique reconnu, fut un grand succès, comme le film). Un oncle de Bernède, licencié en droit à Rennes en 1851, meurt la même année, à 23 ans.

Les grands-parents maternels, Louis-Charles Marie du Rocher de La Périgne (1798/St Brieuc, 1869), et Louis Thérèse Cornélie du Val (1810/1890, Redon) sont également enterrés à Redon, dans une tombe voisine de celle des Bernède.

Le nom de Bernède, d'origine gasconne, désigne un endroit planté en vernes -ou vergnes- c'est-à-dire en aulnes.

Surcouf n'a pas empêché le petit Arthur de couler une enfance heureuse. Un de ses professeurs trouve même que ce garçon "d'une intelligence très vive, excellent camarade", était peut-être un peu "adulé par les siens".<sup>5</sup>

## 1880 À 1889 : BON ÉLÈVE

Arthur Bernède fait ses études chez les Eudistes, au Collège Saint-Sauveur de Redon, comme son père : des études brillantes, contrairement à ce que laisse penser Hubert Juin.<sup>7</sup> Sur une photo de 1887, il porte la croix au ruban blanc de premier de la classe.<sup>7</sup> Ses premiers prix, prix d'excellence, accessits, sont nombreux en latin, grec, histoire, géographie, rhétorique, composition française, arithmétique... Il obtient son bac en novembre 1889 (première partie ès Sciences en 1888, deuxième partie, philosophie en 1889).<sup>8</sup>

Par contre, le bon élève se montrait remuant. Lors de sa rencontre en 1933 avec le journaliste et écrivain Francis Ambrière en 1933, il se disait "honné pour son indiscipline notoire" mais objet d'"indulgence à cause des représentations qu'il organisait" : "Ce bon La Fontaine" (1891), "Molière à 20 ans" (1892).<sup>9</sup> Il fait paraître ses premiers vers dans le Bulletin de l'Association Catholique des Anciens Élèves de St Sauveur, ou dans les colonnes du journal Le Redonnais en 1891 ("Ce bon La Fontaine").<sup>10</sup>

Il a sans doute continué à versifier tout au long de sa vie, car en 1930, il envisageait, comme quelque chose de tout naturel, de consacrer un poème... au chameau.<sup>11</sup>

## 1889-1890 : MILITAIRE À RENNES

Arthur Bernède est incorporé le 16 novembre 1889, dans le régiment d'Infanterie stationné à Rennes sous le matricule 013 745 ; il devient caporal le 15 octobre 1890 avant d'être versé en disponibilité de l'armée active, le 15 novembre 1890.

C'est un bon sujet qui obtient la mention "bien" aux examens, accomplit scrupuleusement ses périodes d'exercices de 1896 à sa réforme le 15 juillet 1915.

Arrivé au corps bachelier ès lettres, il "sait lire, écrire, compter... et nager". Il est "vacciné avec un succès certain". Bon marcheur, il commence l'escrime (et il a continué, si l'on en croit le témoignage de Guy des Cars qui décrit Bernède faisant assaut d'escrime, chez lui, avec sa belle-sœur, Fernande Paillet, qu'il détestait ).<sup>12</sup>

La fiche signalétique du livret militaire suggère le portrait du jeune Bernède : cheveux et sourcils bruns, front haut, bouche et nez moyens, menton rond, visage ovale, taille : 1,72 m., avec un détail plutôt curieux : les yeux sont ... roux ! Si vraiment Bernède fait un petit tour dans la Marine Marchande, comme le signale Maurice Dubourg, le petit tour fut bref.<sup>13</sup> Olivier de Gourcuff raconte

qu'il eut l'occasion de rendre service, vers 1890, à Arthur Bernède, en lui faisant gagner 50 F. pour un charmant conte alors que, tout jeune encore, celui-ci venait tenter à Paris la fortune littéraire. "Vous m'avez sauvé la vie", lui criait "de sa grosse voix" Bernède devenu célèbre.<sup>14</sup>

Un autre élément plaide en ce sens : sa fille unique, Claire Suzanne, naît à Paris (XIV<sup>e</sup> arrondissement), le 6 juin 1890.

## **VERS 1890-1891 : CHANTEUR**

Bernède monte donc à Paris, dans l'espoir d'une carrière musicale. Il fait ses classes au Conservatoire avec pour maîtres Gabriel Fauré et son propre cousin Benjamin Godard (1849-1895), auteur de l'opéra *Jocelyn*. Au Café du Soleil d'Or, place Saint-Michel, aux "Soirées de la Plume" fréquentées par Verlaine, Moréas et Fourest, le jeune Bernède accompagnait au piano des chansonniers débutants.<sup>15</sup> Il commence une carrière de chanteur lyrique à Paris et en province et se taille un beau succès, à Nantes, le 18 mai 1893, salle des Beaux-Arts, en créant le rôle principal de Gilles de Retz, premier opéra d'un jeune compositeur de 16 ans, Paul Ladmirault. Jean Carvalho l'engage à l'Opéra Comique, mais un accident vocal interrompt net la carrière de Bernède.

La musique tiendra toujours une place de choix dans la vie de Bernède. Il va à l'Opéra, commente l'actualité musicale dans sa correspondance : en 1921, il accuse le violoniste Jacques Thibault de saboter un concerto de Beethoven.<sup>16</sup> En 1922, on lui aurait proposé un poste à l'Opéra.<sup>17</sup>

En 1897, il se fait entendre dans Sapho, à l'Amicale des Redonnais.<sup>18</sup> Sa maîtresse officielle, Marie-Madeleine Paillet, donnée par certains comme une troisième épouse, était musicienne. Nombreux sont ses contemporains à évoquer sa voix dans leurs souvenirs (Olivier de Gourcuff, Jean-Louis Bouquet).

## **1893-1914 : LIBRETTISTE**

Bernède fut très vite recommandé à Camille Saint-Saëns et à Jules Massenet, et commença sans doute sa carrière de librettiste avec Phryné de Saint-Saëns, créée le 24 mai 1893 à Opéra-Comique. On trouve la trace de cette production de livrets jusqu'en 1913-1914 avec les Contes de Perrault (musique de Fourdrain) où Yvonne Printemps joue un prince charmant (elle a 20 ans) à la Gaîté Lyrique. Le catalogue de la maison Choudens comporte encore aujourd'hui neuf titres signés par Bernède, joués sur des scènes prestigieuses et écrits en collaboration avec André Lenéka (Ninon de Lenclos 1895), E. Depré (Les Petites Vestales, opéra-bouffe créé en 1900), Paul de Choudens (La Glaneuse 1908 ; L'Aube rouge, 1911 ; Les Contes de Perrault 1913), Henri Cain



Arthur Bernède, vers 1908

(La légende du Point d'Argentan 1907). Les compositeurs en sont F. Le Rey (La Redingote Grise, 1895), Camille Erlanger (L'Aube Rouge, créé à Rouen en 1911), André Fijan (Marie Fouré, opéra représenté à Péronne le 25 juillet 1897, et salué par la Revue illustrée du 15 août 1897), E. Missa, Fourdrain, Saint-Saëns, Massenet. Écrit avec Henri Cain, Sapho, créé en novembre 1897 à l'Opéra-Comique avec la cantatrice Emma Calvé dans le rôle principal, reste l'œuvre la plus célèbre de Bernède comme auteur de livrets. La Glaneuse a donné son nom à la maison des Bernède à Butry, dans l'actuel Val d'Oise, qu'il possédait déjà en 1910. Bernède traduit également des livrets de Bach (Évangiles selon Saint Jean et Saint Matthieu).<sup>19</sup>

Remarquons que nombre d'artistes célèbres ont plus ou moins débuté dans des œuvres de Bernède. Nous venons d'évoquer Yvonne Printemps. Charles de Rochefort a obtenu son premier succès dans le mélodrame patriotique Sous l'épaulette. Mistinguett - traitée avec mépris de "grue de Paris" dans une lettre de janvier 1922 - apparaît au cinéma dans Fleur de Paris, produit par Aubert (1913). Jean Gabin joue son premier rôle parlant en 1930, dans Méphisto mis en scène par Henri Debain et Nick Winter sous la direction de René Navarre. Spinelly, qui n'est pas encore l'actrice fétiche du revuiste Rip, répète L'Amour à crédit dans le bureau de l'auteur à l'Hôtel de Ville de Paris, avant de créer la pièce au Parisiana.

Parallèlement à son activité lyrique, Bernède commence une carrière littéraire. Une péripétie illustre bien l'interpénétration de ces deux volets de l'œuvre de Bernède, ainsi que le côté jeune homme doué et brillant de notre Breton, et son nationalisme qui est aussi celui de toute une époque colonialiste. Le 23 août 1890, à Rennes, lors d'une commémoration de la bataille d'Isly (14 août 1844, victoire de Bugeaud sur les Marocains), il récite un à-propos de sa composition Au Régiment et participe en acteur à une soirée chants et opérettes (il est alors militaire).<sup>20</sup>

## **1891-1925 : AUTEUR DRAMATIQUE**

Les premières publications de Bernède sont des monologues - genre très à la mode - destinés au théâtre : Le Petit Alsacien, La Mort de Pierre, La Revanche, Le Rêve de Jean, tous de 1891 (d'après le dictionnaire des auteurs Thieme) édités chez Bricou et plusieurs fois réédités. Une pièce en un acte Le Lycée, jouée au Théâtre Classique à Paris le 19 juillet 1891, est publiée la même année, et republiée avec le titre Le Lycéen. La dernière trace de création théâtrale est celle d'une pièce à grand spectacle, au Zénith-Music Hall le 6 février 1925, en collaboration avec Pierre Gilles : Interdit de séjour. Mais l'essentiel de la production se situe entre 1900 (La Duchesse de Berry, très bien accueillie par la critique) et 1912/1/913 (Cœur de Française, jouée 1000 fois à Paris, et Serrez-

vos-rangs, co-signée par Aristide Bruant) . Les pièces anticléricales (La Soutane avec René Cresté, le futur créateur de Judex, jouée plus de 150 fois en 1905...), antimilitaristes (Sous l'Épaulette, 1906) ou les mélos patriotiques (Cœur de Française) font recette. Dans l'Est, il fallut l'intervention de la maréchaussée pour faire taire les sifflets que provoquaient les uniformes allemands des acteurs de Cœur de Française.

Rares sont les pièces écrites par le seul Bernède. Il travaille avec Daniel Riche (La Lune de Miel, 1902), Louis Pericault et A. Dubarry (Le Bijou de Stephana, 1892), Edmond Mize (Les Idées de M. Coton, 1901), Charles Vayre (Fille-Mère, 1910 et 1921 ; La Loi du Talion, 1903), Michel Carré (Monsieur Le Major, 1899), Henri Cain (La Révolution Française, 1908). Il travaille surtout avec Aristide Bruant : Aux Bat d'Af, 1906 ; La Loupiote, 1909, Cœur de Française, 1912... et Gosseline, créée en 1921 au Ba-ta-clan, alors que les deux amis sont déjà brouillés depuis au moins deux ans. Il est vrai que cette pièce avait déjà fait l'objet d'une création antérieure sous le titre Princesses du trottoir.

Notons qu'en 1893, Bernède avait été autorisé par Jules Verne à tirer une pièce à grand spectacle de son roman Un Capitaine de Quinze ans. C'est tout ce que l'on sait sur ce projet qui ne s'est pas réalisé.<sup>22</sup>

La carrière dramatique de Bernède, brillamment commencée à 20 ans, lui vaut dès 1892 un article dans Le Monde illustré. Hippolyte Lemaire ne trouve, dans Le Bijou de Stephana "point le moindre grain de logique", souligne "la candeur exubérante ordinaire aux écoliers émancipés" mais reconnaît que "le public a beaucoup ri".<sup>23</sup> Cette carrière ne fait pas l'objet d'un abandon délibéré de Bernède, comme la chronologie pourrait le laisser croire. Avec Bruant, en 1911, il travaille à une pièce La Rouquine (lettre de Bruant du 18 septembre 1911) dont on n'a pas davantage de traces. Il se fait rapporter de Butry, en 1922, "le sixième tableau de la Dame de Paris". Il travaille en 1930 à La Cage aux Singes dont il a fini le premier acte le 14 septembre<sup>24</sup>, et dit qu'il a besoin de la pièce La Duchesse de Berry.

Rappelons pour mémoire qu'une pièce a fortement compromis l'emploi de Bernède à l'Hôtel de Ville de Paris, si bien qu'il a suffi d'une ultime -et involontaire- frasque lors de la visite officielle du Président boer Kruger en 1900 pour qu'il soit renvoyé. Il est vrai qu'il avait fait répéter L'Amour à Crédit dans son bureau parce que son chef lui avait refusé un congé.

## 1894-1937 : LES COMPAGNES

Le 26 juillet 1894, Arthur Bernède épouse Henriette Christine Montel, sans doute fille d'une employée de ses parents, née le 15 juillet 1872 (à Paris ?) et décédée le 3 mars 1923 à Ivry-sur-Seine. A l'occasion de ce mariage, Bernède reconnaît Suzanne, la fille née de cette liaison en 1890. L'union, conclue par

une séparation en 1900. et un divorce prononcé le 28 mai 1910. est plus que malheureuse. Dans une lettre non datée à sa seconde femme. Bernède évoque "l'horrible femme qui a porté mon nom" et "ose réclamer Suzanne pour huit jours. J'ai refusé de laisser partir la mignonne dans le milieu ignoble que tu sais. Ça a été une scène épouvantable. J'ai été obligé d'aller chercher les agents pour expulser la mégère" (que le commissaire de police menace d'arrêter pour tentative de chantage si elle ose se représenter). Le commissaire étant celui de Port Royal, on peut penser que la scène se situe au plus tard en 1907 (le 9 août 1907, A. Bernède réside au 88 du boulevard du Port Royal).

L'enfant est déchirée entre ses parents. Il faut mentir et écrire, par exemple, que le père emmène, pour trois mois et malgré elle, sa fille à la campagne, alors qu'elle en est ravie<sup>25</sup>. Le père passera par des périodes de désintérêt pour sa fille : "Quant à Suzanne, elle ne m'intéresse pas... Je te renvoie sa lettre. Elle est toute à ta louange... mais pas à la sienne." (janvier 1924)<sup>26</sup> Il semble s'en être davantage rapproché dans les années 1930/31. Quelques lettres de Suzanne et des témoignages montrent qu'elle n'était pas du même milieu social que lui, et plutôt fruste et peu cultivée : "elle est incapable de s'occuper des droits d'auteur et ne connaît rien aux chiffres", écrit Madame Bernède dans un testament du 1er juin 1966. Mariée en troisièmes noces à Émile Couegnas, sans enfant, Suzanne décède à Enghien-les-Bains le 6 mars 1971.

En 1907, Arthur Bernède considère comme sa femme Thècle Marguerite Bétouret, née le même jour que lui, le 5 janvier, mais à Pau, en 1880, et décédée à Lesparre, en Gironde, le 29 juin 1975. Peut-être vivait-il déjà avec elle depuis 1901 ; il l'épouse à la mairie de Paris (XVIII<sup>e</sup> arrondissement), le 23 novembre 1910 et s'en sépare vers 1920, ce qui met à notre disposition une correspondance assez régulière de 1920 à 1936, témoignage du maintien d'excellentes relations. Arthur s'inquiète pour la santé de Marguerite, lui demande ses avis, lui envoie ses livres, l'encourage dans ses essais artistiques ou littéraires, subvient très régulièrement -et très largement- à ses besoins. En 1928 (il vit avec Marie-Madeleine Paillet), il écrit à sa femme qu'une guêpe a piquée : "Quand tu rencontreras une guêpe, fait-lui comprendre que si tu es une fleur, ce n'est pas pour elle". Thècle-Marguerite s'occupera de Suzanne Bernède tant que celle-ci vivra et gèrera la succession d'Arthur pour elles deux.

Il est difficile de savoir si Marie-Madeleine Paillet (Paris, 14 septembre 1884/Bry-sur-Marne, 8 octobre 1966) est à l'origine de la séparation des époux Bernède. C'est avec elle qu'Arthur passe au moins les dix dernières années de sa vie. Arthur à peine enterré à L'Hay-les-Roses, elle achète un caveau familial "Paillet" à 2 m. de sa tombe, le 11 décembre 1937, où elle se fera inhumer ainsi que son mari. Elle a en effet épousé, le 21 décembre 1948, René Baudichon, sculpteur et médailleur tourangeau (Tours, 1878/Paris, 1963), à Levallois-Perret où ils résident. Fille et petite-fille d'artistes peintres, pianiste accompagnatrice, elle rivalisa de zèle avec Thècle-Marguerite pour défendre la mémoire de leur

grand homme commun. En février 1947, elle demande à la Société des Gens De Lettres de commémorer le souvenir d'Arthur. Mais, la SGDL répond à Madame Bernède ! Et ce joyeux quiproquo déclenche une vive riposte de l'épouse légitime, car les deux femmes se détestent. Des procès les opposent ; elles se seraient même battues. Madame Bernède réclame, par voie de justice, la restitution du montant d'un chèque touché par Marie-Madeleine le jour de l'enterrement d'Arthur, et celle de portraits de famille. Elle conteste vigoureusement, toujours par avocats interposés, la collaboration à six titres de Bernède revendiquée par Marie-Madeleine en 1938/1948. La seule lettre annotée par Madame Bernède est celle du 12 mai 1931 où Arthur demande pardon à sa femme de s'être laissé aller devant elle à une crise de cafard : "Il m'avait fait des confidences à propos de M.M. Il avait pleuré longuement disant : Ah ! Mama, si j'avais su !" Quelle revanche !!!... à relativiser.

### **1897 - 1900/1901 : FONCTIONNAIRE**

Il gagne sa vie à l'Hôtel de ville de Paris comme employé de la Préfecture de la Seine. Des répétitions théâtrales dans son bureau et la visite triomphale du Président Kruger, rendu célèbre par la guerre du Transvaal, ont assez rapidement mis fin à sa carrière de rond de cuir. A la suite d'un savoureux quiproquo, raconté dans la revue L'Image en 1933, Kruger abandonna les officiels en l'honneur de Bernède qui, à la tête d'une délégation d'employés, venait de lui remettre un palmier...<sup>27</sup>

### **1892 - 1937 : JOURNALISTE ET ROMANCIER POPULAIRE**

Dans les années 1890 a lieu le début de la carrière d'A. Bernède, romancier populaire, avec, en particulier, le feuilleton Mésange publié dans *Le Redonnais* (à partir du 13 février 1892)<sup>28</sup> et dans la Cocarde du 2 au 20 mai 1892. Également dans *Le Pays ?* (liste des œuvres de 1903).

En 1892, la publication des Contes à Nicette lui vaut une aimable préface du Suisse Charles Fuster et l'annonce, dans *Le Monde Illustré*, de "ces petits poèmes en prose d'une grâce simple et d'une poésie charmante".<sup>29</sup>

En 1903, il a déjà donné un "grand nombre de nouvelles" dans *La Vie populaire*, *L'Indiscret*, *Vu pour rire*. Ses pseudonymes : le Reparti, l'Headenuréen (?).

1892 est le début vraisemblable de sa carrière de journaliste par un article, "Le Petit Héros" dans *le Redonnais* du 26 mars 1892<sup>30</sup>. Dans *Redon Journal* du 13 septembre 1896, Bernède dit avoir écrit de nombreux articles dans un journal monarchiste sous le pseudonyme de Mercurio.<sup>31</sup>

Ses prises de position dreyfusardes lui valent une polémique dans le *Journal de*

Redon qui l'interpelle en janvier 1898 : "Pour votre honneur de Français, nous aimons croire que vous ne faites pas chorus avec Zola", ce "défenseur du syndicat juif Dreyfus", ou encore "n'étant pas en République, mais sous la Royauté juive, il n'est pas étonnant que Bernède s'agenouille sur les gradins du trône de Rothschild pour décrocher une Sous-Préfecture...". En juillet 1898, la rédaction du journal pense que Bernède devient fou : "on sera obligé de lui mettre la camisole de force". Bernède polémique avec M. du Halgouët, le député de Redon "qui s'entend beaucoup mieux à suivre une procession qu'à faire un discours".<sup>32</sup> Dans *Redon Journal*, il vomit "l'affairisme" et "l'orgueil des hobereaux" rencontrés à Saint-Sauveur. Pendant toute cette période, les articles se multiplient dans les deux journaux. Bernède se fait traiter de "Don Quichotte redonnais", de "socialiste décavé", de "fat et de fanfaron". L'adversaire (M.A. Montels ?) s'en prend à sa "misérable prose". Le père de Bernède s'en serait même mêlé pour prendre la défense de son fils.<sup>33</sup>

En 1902, réconciliant ses deux ancêtres, le procureur du roi et celui qui s'est battu à Valmy, Bernède écrit dans *La Cocarde*, journal royaliste, et prend la direction de *L'Indépendance de l'Est*, "foncièrement républicaine". "Nous ne serons ni sectaires ni cléricaux" promet-il (sa direction s'étend du 3 novembre 1902 au 28 septembre 1903).<sup>34</sup>

Parallèlement, ses chroniques dans *L'Indiscret* parodient l'actualité. Elles sont reprises par Fayard dans *Nos grands mufles* (1902). A la même époque, il semble tenir des chroniques judiciaires dans différents quotidiens.

En 1905, il publie six textes *Les Petites Misères de la vie* dans le *Supplément illustré du petit Journal*.<sup>35</sup>

En 1923, Colette divorce d'avec Henry de Jouvenel, rédacteur en chef du *Matin*, et cesse ses articles. Bernède la remplace provisoirement. Il assure l'intérim à la critique dramatique "pour rendre service à Sapène" et promet d'être indulgent car il sait "combien il est difficile de faire une mauvaise pièce". Mais il n'aspire nullement à la succession de Colette car il "ne connaît rien de plus assommant que ce métier-là". Le 28 décembre, il vante avec conviction les mérites de *La Flambée* mais s'oblige à "être génial" pour dire du bien de Madame, qui l'a rasé, parce que Quinson (un des co-fondateurs de la Société des Cinéromans) est dans l'affaire.<sup>36</sup>

*La Vie Populaire* publie plusieurs titres de Bernède au début du siècle et jusque vers 1905 (voir la bibliographie). Les éditions originales paraissent essentiellement dans *Le Petit Parisien* depuis 1910 et *Les Amours d'un petit soldat* (du 3 avril au 3 septembre 1910), avec l'utilisation d'un pseudonyme, Jean de La Périgne, lorsqu'il fait paraître deux feuilletons la même année. Cette collaboration se poursuit même quand Bernède passe à *Paris Soir* en 1935 ; avec *Les Mystères de la Bastille* en 1936, *En Marge des vivants*, du 16 juillet au 21 octobre 1937. *Paris Soir* donne *L'Homme aux sortilèges* en 1936 et, à titre posthume, mis au point par Maurice Noury, *La Dame de Paris* du 7 novembre 1937

au 25 janvier 1938. Au *Matin*, Bernède signe Roland d'Albret (pour Le Marchand d'hommes en 1932 ou Le Maître du feu en 1935). En 1924, il prépare *Le Vert Galant* pour *Le Matin*, *Surcouf* pour le *Petit Parisien*, *La Casquette du Père Bugeaud* pour *l'Écho de Paris* et un *Milord* sur lequel je n'ai pas de précision. Il travaille bien "comme plusieurs nègres" selon le mot de Gaston-Ch. Richard en 1932, et il répète souvent qu'il aime cela.

Romancier célèbre payé au tarif fort (5 F. la ligne.) Bernède dépense royalement et parle beaucoup d'argent dans ses lettres. Le fisc l'obsède en 1926, il se plaint de devoir 47 974 francs d'impôts pour un revenu de 172 000 francs. : "Tout sera payé, mais quel raclage de fonds de tiroir". Les soucis financiers augmentent vers la fin de son existence, il doit réduire son train de vie, et sa dernière lettre à la SGDL est un appel au secours. Elle lui verse le jour même, le 12 décembre 1936, une avance de 20 000 francs sur le roman à paraître dans *Paris Soir* (L'Homme aux sortilèges selon toute vraisemblance).

En 1931, il se félicitait : "Heureusement que j'ai mon *Petit Parisien*... Comme j'ai bien fait de persévérer dans cette voie de romancier feuilletoniste. C'est peut-être moins reluisant que d'écrire des vers à la Paul Valéry, mais c'est plus lucratif et plus sûr". Et il revendique son titre de romancier populaire jusque sur sa tombe.<sup>38</sup> Cette volonté a été scrupuleusement respectée, comme peut le voir au cimetière de L'Haÿ.

Le relevé des publications de romans dans les journaux reste toujours à faire. La SGDL détenait en 1937 un dossier avec le double des bordereaux de reproduction des romans dans les journaux, mais il ne figure pas au dossier de 1998. Des traces subsistent, dans le désordre. En 1948, *Le Grand Amour* d'une favorite dans l'édition nîmoise de *La Voix de la Patrie* ; en mars 1951, *Liberté Dimanche de Rouen* a commencé Vidocq ; *L'Union de Reims* publie en 1951 *Le Petit Clown*, comme *La Liberté de l'Est* à Epinal qui avait déjà choisi *Cœur de Française* en 1946 et *L'Homme aux trois masques* en 1948. *L'Express de l'Est*, toujours à Épinal, aurait publié ce même roman en 1942, et *L'Est Républicain*, les *Amours d'un Petit Soldat* (également traduit en italien). *La Môme Printemps* et *Rose Fleurie* sont repris en 1953 (mais où ?) ; en 1958 *Poker d'As* dans *L'Éclair des Pyrénées* (Pau), *La Belle Marion* dans *La 4ème République*, *Belphégor* dans *La Bourgogne République de Dijon* et les *Dernières Dépêches*, *L'Aiglonne* dans *La Presse de la Manche* ou *Le Soir de Lyon* en 1952. Bernède intéresse la Belgique avec *L'Aiglonne* dans *Le Matin d'Anvers* du 4 septembre au 3 décembre 1952, *Belphégor* dans *Le Courrier de l'Escaut* en janvier 1953, *Méphisto* dans *la Gazette de Huy* en 1949. *Ouest Journal* fait paraître du Bernède entre 1931 et 1935. Aucune publication n'est signalée en 1958, 1959, 1960, 1972 et 1973.

Ici Paris avait envisagé en 1964 de publier *Belphégor* en l'adaptant au goût du jour.

Mentionnons qu'en novembre 1927, Bernède s'occupe "à un travail stupide" :

“Par suite de l’imbécillité d’un employé”, on lui a perdu la minute de la première partie de son prochain roman *Poker d’As*. Il doit la réécrire “d’un bout à l’autre, c’est-à-dire travailler 18 heures par jour en y comprenant [ses] autres besognes”.

Avec *Les Tonsurés* et *La Soutane* en 1905 et le *Roman d’un Jeune Officier Pauvre* (en 1906 ?), Bernède s’est taillé une réputation d’anticléricalisme (mais n’a-t-il pas fait ses études en institution privée ?) et d’antimilitarisme, confirmée par la plume censoriale et moralisatrice de l’abbé Bethléem en 1928. En 1921, il s’est repris à croire en Dieu.<sup>39</sup> Il a évolué vers un nationalisme virulent dirigé essentiellement contre l’Allemagne, mais non exempt de racisme : “Paris est sale, écœurant... c’est à peine si on entend parler français... On croirait que les étrangers ont appris notre langue en lisant Henri Bordeaux”. Il trouve la paix “loin de cet odieux Paris et des encore plus odieux métèques qui en ont fait leur ville à eux en en chassant peu à peu tous les Français”. Ces formules sont peut-être à mettre en relation avec la personnalité de Natan, d’origine roumaine, responsable de la faillite de Pathé et des Cinéromans ?

Bernède est colonialiste, et suit de près la guerre du Maroc en 1925. Il est partisan de la peine de mort et l’aurait souhaitée pour l’assassin Mestorino en 1928. Il s’intéresse à la politique, déjeune avec le maire de Nantes et le préfet de Quimper amis de Briand.<sup>40</sup> Il souhaite en 1932 la victoire du radical Herriot avec qui il est en très bons termes. C’est un républicain, qui saluera avec enthousiasme la République espagnole en 1936. Dreyfusard, il n’est pas avare de formules antisémites dans ses propos et dans ses œuvres. Au travers de la vie de Bernède revit une époque où le nationalisme exacerbé pouvait être de gauche, ou l’antisémitisme allait de soi, et qu’il ne faudrait pas aborder avec la grille de lecture des valeurs de notre époque actuelle sous peine de contresens.

Bernède a un tempérament actif ; il s’engage et se sent concerné par le monde comme il va, et comme il pourrait être meilleur. Nous l’avons vu commémorer la bataille d’Isly ou accueillir Kruger au nom de ses collègues de travail. Il appartient à l’Amicale des Redonnais à Paris, fait partie du Comité des Fêtes de Paris organisé par Letellier (1923)<sup>41</sup>. En 1906, on trouve son nom comme vénérable de loge dans un répertoire de la franc-maçonnerie<sup>42</sup>. En 1928, il est témoin à la Cour d’Assises<sup>43</sup>. En sa qualité de Président du groupe des producteurs de la chambre syndicale du cinéma, il rédige un rapport urgent de cent feuillets (1928). A la SGDL, ce n’est pas un adhérent de tout repos : admis en 1903 sur recommandation de Fernand Lafargue et Daniel Riche, il démissionne le 2 avril 1910. En novembre 1929, il demande sa réintégration avec l’appui d’Henri Duvernois et d’Alfred Machard qui insiste sur “sa situation importante dans la cinématographie”. Bernède est réintégré le 24 mars 1930, et postule au sociétariat en juin 1932, appuyé également par Gaston-Ch. Richard, rapporteur. Le 19 février 1936, il envoie à ses confrères une lettre circulaire mettant en cause le fonctionnement de la SGDL et se fait convoquer pour explications par une com-

mission réunie le 2 mars 1936. Aux élections de 1937, il présente un programme de réformes... et meurt après avoir été élu au Comité.

Il se dépense tout autant dans d'autres situations. Avec H.J. Magog, il lance un appel dans *Comédia* pour venir en aide à la romancière George Maldague, menacée d'expulsion à 77 ans<sup>44</sup>. En 1931, aux Andelys, un jeune homme se noie sous ses yeux alors qu'il avait alerté le sous-préfet et le maire sur les dangers de l'endroit... et c'est lui qui s'occupe de tout : déclarations à la gendarmerie, transfert du corps et mise en bière, information de la famille... Une anecdote qui éclaire le personnage.

Aux Andelys, toujours, il crée un prix des écoles portant son nom, prix de composition française bien sûr ! En 1928, au cours de vacances -studieuses comme à l'ordinaire- à Saint-Pierre-de-Quiberon, il se lance dans une vaste campagne pour l'amélioration des routes bretonnes : pétition de onze mille signatures, conférences à Quiberon -sur demande de M. Rio, sénateur du Morbihan- à Lorient, à Auray. On retrouve, dans ces deux informations, outre le penchant de Bernède pour l'investissement social, un grand sens de la publicité, sans qu'on ait le droit de dire que le second conditionne le premier. "Toute la population, tous les touristes sont avec moi. Je vais, tout en faisant œuvre utile, me faire là une grosse publicité. Et moi, ça m'amuse de secouer l'inertie administrative et de dire leurs faits à ces messieurs les Fonctionnaires." (Le Don Quichotte redonnais n'est pas mort, le réflexe poujadiste et anti-fonctionnaire ne date pas d'aujourd'hui.) Ce sens de la publicité l'accompagne dans les situations les plus dramatiques. En 1931, après l'explosion de l'usine de Suresnes qui endommagea sa villa et tua son voisin, l'écrivain humoriste et dessinateur Marcel Arnac (1886-1931), Arthur Bernède s'exclame, devant l'avalanche de signes de sympathie (jusqu'au préfet de police, un ami qui fait surveiller sa maison nuit et jour par deux agents pour la protéger des vols) : "Je commence à croire que si j'avais été pulvérisé, j'aurais eu une belle presse."<sup>45</sup>

## 1905 - 1918 : LES COLLABORATEURS

C'est en 1905 que l'une des premières collaborations romanesques de Bernède, fort peu connue, s'effectua avec Oscar Méténier (1859-1913). Écrivain et sous-secrétaire de commissariat de police, très lié avec Aristide Bruant à qui il avait facilité ses investigations dans les milieux interlopes, Méténier écrivit dans *Le Mirliton* en 1893 et rédigea une biographie d'Aristide Bruant qui écrivit à son tour une biographie d'Oscar Méténier. Une série de vingt-six histoires, *Tartufes et Satyres*, parut de 1905 à 1909 à la Librairie des Grandes Éditions Populaires. Ces "grands romans dramatiques" portent des noms évocateurs : *La Gamine vicieuse*, *Les Détraqués de l'amour*, *La Môme Ascension*, et sont signés du seul Méténier.

Bernède passa sans doute d'Oscar Méténier à Aristide Bruant : le premier titre daté et connu, portant leurs deux noms, est un drame de 1906, *Les Bat' d'Af'*. En 1908, ils écrivent le roman du même nom, publié sous forme de fascicules en 1911 par Tallandier : le 27 mai 1911, Bruant demande à Bernède de s'entendre avec Tallandier -qui souhaite arrêter en septembre avec la livraison 105- pour la fin des *Bat' d'Af'* et le commencement de *La Loupiote* (déjà paru en 1908 dans *Le Journal*, transformé en drame par Bernède en 1909, filmé "en muet" en 1922 par Georges Matot et "en parlant" en 1936 par Jean Kemm et Jean-Louis Bouquet).

Fin 1907, au plus tard en 1908, Bernède vient habiter au 17 de la rue Christiani où Bruant réside sans doute déjà. Même si Bernède conserve cette adresse bien après l'achat de "La Glaneuse", c'est l'installation à Butry en 1909 qui déclenche l'échange de correspondance entre les deux amis. La première de ces lettres, du 13 novembre 1909, définit la nature de leur collaboration : "La Générale" te remettra le scénario du Petit Soldat. Comme tu le proposes, je suis d'avis que tu prépares et que tu débrouilles, mais je crois qu'il vaut mieux attendre que nous soyons ensemble pour écrire ; on discute, on trouve des expressions, des locutions, voire même des situations qui échappent à la lecture et qui sont perdues pour la "bonification" de l'ensemble."

Tallandier précise à la SGDL, le 17 juin 1930, la ventilation officielle des œuvres des deux A. B. pour le versement des droits.

Bernède signe seul : *L'Espionne de Guillaume*, *Chantecoq*, *La Môme Printemps* (et *Rose Fleurie*), *Les Travailleuses* (et Louise et Gabrielle), *Les Amours d'un petit soldat*, *Cœur de Française*.

Bruant signe seul : *Tête de Boche* (et Mme Tête de Boche), *L'Alsacienne* (et La Fiancée de Lothringen), *Captive* (et Les Étapes du bonheur), *Cœur Cassé* (et Le Calvaire de Cassé-Cœur), *Fleur de pavé* (et Le Chanteur de Montmartre), *Les Trois légionnaires*, *Serrez-vos-rangs*, *La Loupiote* (et Le Père de la Loupiote).

Nous pouvons ainsi établir la liste des œuvres écrites à deux.

Ce travail en commun est assorti d'une grande amitié. Les Bruant et les Bernède se reçoivent, prennent leurs vacances ensemble. Membres importants des deux familles, les chiens ne manquent jamais de profiter des courriers pour échanger "leur meilleur coup de museau" ou "se serrer la patte". Bruant, lui, serre avec amitié la main de son "vieux collabo" qu'il appelle régulièrement son "vieux ballot" (comme le père Ballot dans *La Loupiote*).

Chantecoq, dans son rôle d'enquêteur au service de l'armée et de la France, est né de cette collaboration en 1914, avant la déclaration de guerre<sup>17</sup>. Le choix de son nom s'inscrit tout à fait dans l'habitude qu'avaient les deux écrivains de puiser les noms de leurs personnages dans leur environnement. Judex est le nom d'un chien-loup de Bernède<sup>18</sup>. Chantecoq, commune proche de Courtenay, est le berceau de la famille d'Aristide Bruant.

*Cœur de Française*, dont le titre a été trouvé par Bernède -et Bruant l'en félici-



Arthur Bernède dans son bureau, chez lui à Butry (Oise)

Arthur Bernède

te<sup>re</sup> fut sans doute le plus grand succès de cette association, aussi bien au théâtre (création à l'Ambigu en 1912) qu'en feuilleton (1912) et en librairie, avec des versions abrégées pour la jeunesse -patriotisme militant oblige !- et en film (1915). Bernard Lajarrigue avait envisagé, en 1974-75, de l'adapter pour la télévision. Le 25 octobre 1912, Bruant félicite Bernède pour "le résultat [qu'il

a) obtenu à l'Ambigu". attribuant ainsi de fait la pièce à son ami. Pour Michel Lebrun, cette pièce "renferme déjà tous les stéréotypes du roman d'espionnage moderne".<sup>50</sup>

Mais la brouille complète, allant jusqu'au procès en 1921, s'installa entre les amis vers 1918-1919, certainement pour des raisons financières (il était beaucoup question de comptes dans les cartes postales d'Aristide). En janvier 1920, elle est déjà consommée : "Quand on a été pendant 12 ans l'ami intime de quelqu'un [...], il en reste toujours quelque chose".<sup>51</sup> Le 5 novembre 1921, Bernède attend d'être "rentré dans les fonds Bruant" pour payer son avocat. Il insiste sur l'avarice de Bruant "qui laisse crever de faim la Générale".<sup>52</sup> "Il regrette de s'être brouillé avec moi [...] Il n'avait qu'à être moins ladre, et surtout à ne pas se laisser bourrer le crâne par des gens qui avaient intérêt à nous séparer"<sup>53</sup> (parmi lesquels peut-être Depré, son co-librettiste des *Petites Vestales* en 1900, et que Bernède met en cause le 5 janvier 1922). Le beau-fils de Bruant, Brutus, rapporte en 1923 à notre auteur, qu'il voit toujours, que son beau-père ne donne pas un sou à Mathilde pour soigner son mal de Pott. Fin 1923 : "Bruant est encore en procès avec ses fermiers [...] Le mari de la Juive s'est établi usurier".<sup>54</sup>

Cette rupture a marqué Bernède, qui évoque souvent Bruant dans ses lettres. On sent la blessure, même s'il écrit "qu'il a bien fait de balancer Bruant" dans son intérêt financier. Il va l'entendre lors de son dernier récital en novembre 1924 : "Inutile de te dire que je n'ai pas été lui serrer la main. Je me suis contenté de l'applaudir. Il le mérite." Il va à son enterrement en février 1925.

Charles Vayre prend le relais de Bruant et cosigne trois titres avec Bernède : *Fille Mère* (1921), *L'Ange du Trottoir* (1923 ?) et *Les Deux Parigotes* (1923). Mais cette collaboration remonte beaucoup plus haut dans le temps : une pièce signée par les deux hommes, *La Loi du Talion*, est créée à La Bodinière le 29 août 1903. Vayre a aussi collaboré à coup sûr à des œuvres attribuées aux seuls Bruant et Bernède, à partir d'octobre 1913 ; dans sa correspondance à Bernède, Bruant interroge : "Je n'ai pas l'adresse de Vayre, que faut-il faire avec lui ?". En octobre 1915, Bruant lui verse la plus grosse part du paiement des livraisons de *L'Alsacienne*.<sup>56</sup>

Marcel Priollet a dû aussi servir de nègre si l'on en croit une lettre de Bruant, non datée, où il s'agissait "de le mettre en marche" car Tallandier réclamait de la copie.

On n'a sans doute pas fini d'explorer le champ de ces créations à plusieurs mains. Si Maurice Noury est entré en scène, c'est pour rédiger *La Dame de Paris* à partir "d'un scénario rudimentaire" laissé à sa mort par Arthur Bernède, mais payé à l'avance par *Paris Soir*<sup>57</sup>, et le contrat fut signé entre Madame Bernède et Tallandier. La tombe de Bernède, à L'Hay-les-Roses, porte une trace émouvante de cette collaboration posthume : une plaque aux deux moitiés brisées, séparées par une branche symbolique, avec pour seule inscription "La Dame de Paris. Décembre 1937".

Reste à évoquer un autre type de collaboration aussi multiple qu'anonyme, et qui se résume peut-être à une collaboration de Bernède avec lui-même : celle qui a produit la série aux trois "habillages" différents consacrée aux crimes célèbres. La collection "Crimes et Châtiments", dont la couverture illustrée en couleurs comme les illustrations intérieures en noir et blanc sont dues à Maurice Toussaint, est publiée à partir de février 1931 (le premier titre étant Landru) par le Livre National, au 75 de la rue Dareau à Paris. Les titres s'échelonnent tous les quinze jours au moins jusqu'au n° 30 (1932) intitulé *Le Vampire de Düsseldorf*. En même temps, avec rigoureusement le même texte, les mêmes illustrations, mais dans un ordre un peu différent, une collection "Crimes" paraît sous une couverture noire et grise à la Librairie Contemporaine, au 73 de la rue Dareau, toujours au format 19 x 29, en grands fascicules. Et des textes toujours aussi identiques, accompagnés des mêmes illustrations, reparaissent en 1932 et 1933 en format plus petit, brochés, sous une jolie jaquette en couleurs, aux Éditions Tallandier à 3,50 francs le volume, sous le titre "Galerie criminelle, d'après les documents authentiques, Plaidoiries, Réquisitoires et Pièces officielles des Procès, Publiée sous la direction de Arthur Bernède".<sup>58</sup>

Voici le texte de présentation de la collection "Crimes et Châtiments", destinée à inspirer l'horreur du crime :

"Dirigée par le grand écrivain populaire Arthur Bernède qui a mis au service de cette œuvre considérable ses dons puissants d'évocat et son ardent amour de la vérité, notre collection "Crimes et Châtiments" compte parmi ses nombreux collaborateurs, les magistrats les plus éminents, les criminalistes les plus distingués, ainsi que les détectives les plus habiles et les mieux renseignés de notre époque".

Dans le numéro 13, L'Affaire Gouffé apporte un éclairage intéressant, dans un panégyrique de son ami Goron, le chef de la Sûreté Générale. "Je ne pouvais faire moins, avant d'entreprendre l'historique de l'affaire Gouffé, que d'aller rendre visite à celui grâce auquel cet odieux assassinat fut châtié [...] Goron consentit à me confier [...] un des exemplaires rarissimes de son Amour à Paris qui a singulièrement facilité ma tâche, et dont j'aurai fréquemment l'occasion de reproduire d'importants extraits".

## 1914-1918 : LA GRANDE GUERRE

La déclaration de guerre a surpris les Bernède et les Bruant à Trégastel en Bretagne. Tous reviennent aussitôt pour se rapprocher du lieutenant Aristide, fils du chansonnier, qui a embrassé la carrière militaire sous l'influence du nationalisme paternel. Il se fera tuer le 16 avril 1917 à l'attaque de Craonne.<sup>59</sup>

En octobre 1914, Bernède fournit *Ouest Éclair* en éditoriaux patriotiques et la librairie en ouvrages de la même veine, rivalisant d'émulation avec Bruant, tout

aussi nationaliste et cocardier. Cela donne le cycle de Chantecoq (1914-16) qui, recouvre à la fois *L'Espionne de Guillaume* (1914-15) porté à l'écran sous le titre *Chantecoq* en 1916, publié en fascicules à 30 centimes en 1917 dans la série "Les Chefs d'œuvre du Cinéma", mais republié en 1919 en trois fascicules sous le titre actuel, et une série "Chantecoq" qui paraît en feuilleton en 1916, puis en quatre volumes en 1920, ouvrages aussi anti-allemands que *Cœur de Française*. Par contre, *Le Temps des Miracles* (1918) se termine ainsi : "Comprenant pour la première fois toute l'horreur de la guerre, subitement épouvanté par le fléau qui décimait l'humanité", le général se réjouit d'un bel enfant qui "ne jouera jamais au soldat". La mort d'Aristide junior n'est pas étrangère à cette évolution.

Cette période est surtout pour Bernède, définitivement réformé en 1915, celle où il devient homme de cinéma. *Judex* sort en 1917, malgré les innombrables problèmes matériels liés à la pénurie. C'est la première fois que Bernède coopère activement à la réalisation d'un film, embauché par Gaumont sur la demande de Louis Feuillade, le réalisateur.

## 1906-2001 : AU CINÉMA

Bernède a joué un rôle actif dans l'enfance du cinématographe. Appuyant la candidature de Bernède pour être réintégré en 1929 dans la SGDL, Alfred Machard argumente : "Notre confrère occupe une situation importante dans la cinématographie et, je le sais, désire mettre au service de ses confrères sa puissante expérience".

Bernède quitte en 1920 la présidence, à la S.A.C.D., de la Commission intersociale du cinéma après s'y être battu pour la reconnaissance d'une activité rémunératrice de scénariste, pour la création d'une Société des Auteurs Cinématographiques distincte de la S.A.C.D., mais sous sa tutelle et pour un statut du cinéma<sup>60</sup>. En 1927, il est en contact direct avec E. Herriot pour le commerce du cinéma<sup>61</sup>. Il préside le Groupe des Producteurs de la Chambre Syndicale du Cinéma, au moins de 1928 à 1930.

En 1919, il fonde avec Gaston Leroux et l'acteur René Navarre, la Société des Cinéromans, qui produit des films appelés à être publiés en romans dans *Le Matin*, dont beaucoup sont tournés à Nice<sup>62</sup>. La société prend un nouveau départ en 1922 et Bernède y est nommé chef du premier "département scénario" en France ; la stratégie de publication est étendue à la plupart des journaux parisiens du groupe dirigé par Sapène : *Le Matin*, *Le Petit Parisien*, *Le Journal* et *L'Écho de Paris*. En 1929, les Cinéromans passent aux mains de Bernard Natan qui se livre à des opérations douteuses, et c'est la liquidation en décembre 1931, ce qui oblige Bernède à réduire son train de vie et l'incite à écrire "ses souvenirs écranesques" sous le titre *La Jungle du Cinéma*. Qualifiés de "pavé dans la

mare aux grenouilles”. ces souvenirs qu’il dit bien avancés en 1930, n’ont sans doute jamais été édités. C’est dans ce contexte qu’il accepte de partir à Londres en septembre 1929 : “pour voir des films parlants car ceux que j’ai entendus en France sont lamentables [...] Je me battraï jusqu’au bout et je vaincrai encore”.<sup>61</sup> À partir de 1931, Bernède n’évoque plus d’activités en relation avec le cinéma dans sa correspondance.

Si Bernède a joué un rôle par son action dans le développement du cinéma, il lui a aussi fourni des scénarios, développés en romans écrits sous son nom ou tirés d’œuvres d’autres écrivains (il voulait filmer *Les Diaboliques de Barbey d’Aurevilly*). Plus de vingt de ses œuvres ont été portées à l’écran, de 1906 avec *Fille Mère* à 1930 avec *Méphisto*, où Jean Gabin obtient son premier rôle parlant, mais qui est un échec. Certains de ces films ont été restaurés. Bernède a signé le scénario des *Cinq sous de Lavarède* (de Paul d’Ivoi et H. Chabrillat), du *Crime d’un Policier*, en 1924, que devait tourner Maurice Mariaud... et de tous les films qui restent encore à découvrir. Il se charge du découpage d’œuvres fournies par d’autres comme *Souffre Joie*, qualifié d’“une idiotie” d’Henri Cain (qui l’aura beaucoup déçu, aussi par son comportement). Il se rend sur place pour préparer les tournages en extérieur (à Nice, en Bretagne...) ou accompagner les prises de vue (*La Glu*, en 1926, car Sapène l’a chargé d’imprégner le metteur en scène Fescourt -trop fin pour en avoir besoin- de l’esprit breton). Il fait fabriquer des costumes (trois cent cinquante pour *L’Aiglonne* en 1921). En 1930, il a terminé “le scénario de *François les Bas Rouges*, titre inconnu à ce jour, mais Bernède appelle “scénario” les plans de ses romans et des critiques ont noté la parenté de son écriture littéraire avec l’écriture cinématographique.

Notons, en passant, que Bernède refuse que son nom paraisse sur l’affiche de *La Loupiote*, tourné en 1922 par J. Kemm, et que Madame Bernède conteste vivement que Feuillade ait écrit le roman *Judex* : elle l’aurait elle-même recopié en 1915 alors que Bernède ne connaissait pas encore Feuillade, rencontré en 1916. La signature de Feuillade sur certains volumes s’expliquerait par la présence de photos de son film dans ces ouvrages et le fait que Feuillade soit plus connu, ce qui pourrait avoir un impact commercial. *Le Petit Parisien*, d’ailleurs, titre : “Grand roman par Arthur Bernède, créé et filmé par Louis Feuillade”. Il est encore plus difficile de démêler les responsabilités de création et d’écriture lorsque le cinéma est en jeu. Il est ainsi à peu près certain que si le film *Le Vert Galant*, tourné par Leprince en 1924, a un scénario et une parution en cinémathèque attribués à Pierre Gilles (avec qui Bernède aurait par ailleurs écrit *Interdit de séjour*), le feuilleton paru dans *Le Matin* est de la plume de Bernède : “Je travaille au *Vert Galant*, le roman du *Matin*... N’empêche qu’après Dumas, c’est un sujet bien difficile à traiter... Enfin on s’en sortira”. Il en va de même pour *Milord l’Arsouille* et *La Casquette du Père Bugeaud*, écrit pour *L’Écho de Paris*, devenu le film *Les Fils du Soleil*, réalisé au Maroc en 1924 par René Le Somptier.

Bernède parle très peu de *Belphégor* dans sa correspondance : il écrit : "c'est un succès"... comme toujours. Et pourtant, parmi les titres de Bernède, c'est celui-ci qui aura connu la plus belle carrière au cinéma. En avril 2001, la sortie du film de Jean-Paul Salomé va à nouveau sortir son auteur de l'oubli. Et parallèlement, Fayard va republier huit de ses œuvres : après *Belphégor* en mars 2001, Surcouf en mai.

### 1931-1937 : LES DERNIERES ANNÉES

Après une première décoration en 1910 en tant qu'auteur dramatique, Bernède devient officier de la Légion d'honneur en 1926 : c'est la consécration !

Mais la fin de sa vie est empoisonnée par des ennuis de santé qui envahissent sa correspondance à partir de 1928. Il parle de "l'inquiétude morbide" que la famille a mise en lui (4 janvier 1929). Des régimes amaigrissants s'imposent dès 1927. Il marche beaucoup et maigrit : "Bientôt on me prendra pour une sole".<sup>64</sup> Il est expédié à Vichy pour son foie en 1928, où "il crève de faim", et pire encore à Évian en 1929 et à Bourbonne-les-Bains en 1936. En 1929, il a "une petite crise de cœur à la suite d'un ennui d'affaires". Il enchaîne diverses maladies, y compris aux yeux ("Je t'écris comme l'amour, avec un bandeau sur l'œil"). Il se met à signer ses lettres : "Ton grand vieillard, ton pauvre bonhomme, ton vieux rescapé, ... ton père clus...".<sup>65</sup> Mais il continue de "turbiner sans relâche".<sup>66</sup>

Il a des soucis financiers. En 1935, la situation s'aggrave : il n'y a plus de cinéromans depuis 1931, et les éditions La Baudinière ont suspendu leurs paiements. En 1936, "n'ayant pas les moyens de se payer une villégiature", il restera "inconnu" et "tranquille", boulevard Raspail. Il n'envisage même pas d'aller aux Andelys où il séjournait de plus en plus souvent depuis 1929. Et pourtant, Paris est pour lui "un enfer" à "l'atroce climat". Son dernier courrier à la SGDL est une demande d'avance en urgence de 20 000 fr. sur travaux littéraires, gagée par le roman à paraître dans Paris Soir en 1937.

Le 19 mars 1937, il tombe foudroyé par une hémorragie cérébrale ou un malaise cardiaque à la SGDL, après une assemblée générale agitée, et meurt à l'hôpital Ambroise Paré.

Travailleur acharné, il aura porté fièrement le flambeau du roman populaire, jusqu'à revendiquer pour sa tombe, à L'Hay-les-Roses, la mention "romancier populaire", et elle y est gravée.

**ANNIE BESNIER**

"Ateliers du Val-de-Bièvre"

Je remercie Monsieur et Madame Crigny pour leur disponibilité... et René Guise à qui j'aurais aimé faire lire ce travail.

## FRANCIS AMBRIERE SE SOUVIENT D'ARTHUR BERNEDE

L'écrivain Francis Ambrière avait eu la gentillesse de me recevoir chez lui le 29 octobre 1996 pour me parler d'Arthur Bernède qu'il avait, jeune journaliste, interviewé pour la revue cinématographique *L'Image*, le 6 avril 1933.

Arthur Bernède est mort il y a plus de soixante ans. Les personnes susceptibles de l'avoir connu au point de s'en souvenir se font rares. Si l'une d'elles lit cette revue, je lui serais reconnaissante de me faire signe. Pour l'instant, à part Francis Ambrière, malheureusement décédé maintenant, je n'ai rencontré que des habitants de Butry dont la mémoire d'enfant a conservé la seule image du perroquet Torrido qui appartenait aux Bernède. Voici les propos de Francis Ambrière.

“ Roland Dorgelès m'avait demandé pour la revue *L'Image*, fondée par Pathé, une série de portraits consacrés à des pionniers du cinéma, qu'ils soient metteurs en scène, acteurs ou auteurs. C'est ainsi que j'ai rencontré Bernède, d'abord à Paris, et on a sympathisé. Il était très connu du grand public à cause des deux feuilletons qu'il donnait chaque année au *Petit Parisien*, l'un sous son nom, l'autre sous un pseudonyme. On s'attendait à trouver un brave type qui écrivait des romans populaires, mais c'était un homme remarquable, très distingué, qui avait une vie intérieure. Il m'a invité à aller le voir dans sa propriété de Château-Gaillard. J'ai pris le train jusqu'à Vernon. Là m'attendait un chauffeur, avec une splendide voiture (Bernède gagnait beaucoup d'argent !). Alors que je n'étais qu'un jeune journaliste, un débutant, un gamin, il m'a reçu royalement. Il était très généreux, très gentil... Il habitait une belle maison, une grande ferme aménagée d'où on avait une vue admirable. Il vivait avec une femme délicieuse qui n'était pas la sienne, une artiste connue, une musicienne. Il se savait cardiaque, redoutait de mourir subitement et de laisser son amie dans le besoin. C'est pourquoi il promenait toujours sur lui, accrochée à son cou, une poche qui contenait vingt mille francs en espèces, une fortune à l'époque, destinée à son amie... Il travaillait énormément, avec beaucoup de facilité. Il aurait pu faire autre chose sur le plan littéraire, mais il a préféré gagner de l'argent. Après, on s'habitue (Aujourd'hui, beaucoup d'écrivains font de même !). Mais c'était un homme remarquable, et il a créé des mythes comme Judex... ”

Article paru dans “Le Rocambole” n°14, printemps 2001.

## NOTES

- 1) Relevé d'articles dans *Le Redonnais* et *Le Journal de Redon*, par M. Guy Simon.
- 2) *Le Journal de Redon*, 7 janvier 1897 ; *Redon Journal*, 28 septembre 1898.
- 3) Idem.
- 4) *Ciné-Magazine*, 6 février 1925.
- 5) *Les Petites Affiches de Bretagne*, 30-31 décembre 1971.
- 6) Cité par Maurice Dubourg, "Arthur Bernède", *Désiré*, n° 12, août 1967.
- 7) *Les Petites Affiches de Bretagne*, 30-31 décembre 1971.
- 8) Relevé d'articles par M. Guy Simon.
- 9) Idem. Voir Francis Ambrière, "Du roman au cinéma : Arthur Bernède", *L'Image*, 6 avril 1933.
- 10) Relevé d'articles par M. Guy Simon.
- 11) Lettres inédites d'Arthur Bernède à sa femme, Marguerite, de 1920 à 1936.
- 12) Témoignage extrait de *De Cape et de plume*, publié dans le *Bulletin des Amis du roman populaire*, n° 8, printemps 1988, pp. 77-79.
- 13) Maurice Dubourg, op. cit.
- 14) *La Bretagne à Paris*, 27 mars 1937.
- 15) Georges de Lorzac, "Arthur Bernède", *Fascination*, n° 16, avril-mai 1982.
- 16) Lettres inédites d'Arthur Bernède à sa femme.
- 17) Idem.
- 18) Relevé d'articles par M. Guy Simon.
- 19) Georges de Lorzac, op. cit.
- 20) Relevé d'articles par M. Guy Simon.
- 21) Idem.
- 22) *Le Journal de Redon*, 7 janvier 1897 ; *Redon Journal*, 28 septembre 1898.
- 23) *Le Monde illustré*, 16 juillet 1892.
- 24) Lettres inédites d'Arthur Bernède à sa femme.
- 25) Lettre inédite d'Alice Montel à Arthur Bernède, 11 juin 1906.
- 26) Lettres inédites d'Arthur Bernède à sa femme.
- 27) Voici l'histoire telle que Bernède la rapporte à Francis Ambrière : "Vous êtes trop jeune pour vous en souvenir, mais enfin vous savez qu'au début du siècle, la France tout entière se passionna pour la guerre du Transvaal, et pour le chef de la résistance des Boers, le fameux Président Kruger. Vous savez sans doute aussi qu'il fit en France un voyage triomphal, accueilli avec enthousiasme dans toutes les villes où il passa, noyé de discours par nos officiels, célébré dans les journaux, chanté par les poètes. A l'Hôtel de Ville, nous nous étions cotisés et nous avions acheté un palmier, garni de rubans aux couleurs du Transvaal, que nous voulions offrir à Kruger lors de son pas-sage à Paris. Je fus de la délégation char-

gée de lui porter ce palmier et mes camarades me demandèrent même de prononcer le speech d'usage. Dans la délégation, il y avait aussi, je m'en souviens, le bon chansonnier Pierre Trémouillat. [8] La remise du palmier fut solennelle : il y avait toutes les autorités, préfet en tête, la musique de la Garde Républicaine, plus une masse imposante de badauds. Or, ayant prononcé mon speech, je me trouvais en avant de mes camarades quand Kruger nous adressa quelques mots de remerciement : "L'arrière-petit-fils de Rouget de l'Isle, l'immortel auteur de la Marseillaise..." Que se passa-t-il à ce moment-là ? Qui fut l'auteur de la confusion ? Je n'en sais rien. Toujours est-il qu'au mot de Marseillaise, la Garde Républicaine, croyant peut-être à un signal, se mit à jouer notre hymne national : Second qui-proquo : Kruger, me voyant seul devant lui, crut que c'était en mon honneur que la Garde jouait, et me prit pour un personnage important. C'est donc tout naturellement qu'il vint se ranger à mes côtés pour pour-suivre sa marche, plantant là le groupe des officiels et le préfet, qui bon gré, mal gré, nous emboîtèrent le pas ! Je vous laisse à penser leur stupéfaction et leur fureur... Quelque temps après, la Direction de l'Hôtel de Ville se privait définitivement de mes services."

28) Relevé d'articles par M. Guy Simon.

29) *Le Monde illustré*, op.cit.

30) Relevé d'articles par M. Guy Simon.

31) *Les Amis de Redon*, Histoire de notre ville.

32) Félix Oyallon, *Redon à travers les siècles*.

33) *Les Amis de Redon*, Histoire de notre ville et le relevé d'articles par M. Guy Simon.

34) Arthur Bernède, "À nos lecteurs", *L'Indépendance de l'Est*, 3 novembre 1902. Texte réédité dans le *Bulletin des Amis du roman populaire*, n° 8, printemps 1988, p. 60.

35) L'un d'entre eux a été réédité dans le *Bulletin des Amis du roman populaire*, n°9, automne 1988.

36) Lettres inédites d'Arthur Bernède à sa femme.

37) Idem.

38) Voir l'interview de Georges Charensol publiée dans *Les Nouvelles littéraires*, juillet 1931, repris dans le *Bulletin des Amis du roman populaire*, n° 15, automne 1991.

39) Lettres inédites d'Arthur Bernède à sa femme.

40) Idem.

41) Relevé d'articles par M. Guy Simon.

42) Bernard Lebeau dans *Cercle généalogique d'Ille-et-Vilaine*, n° 3, 3e trimestre 1987.

43) Lettres inédites d'Arthur Bernède à sa femme.

44) Maurice Dubourg, op. cit.

45) Lettres inédites d'Arthur Bernède à sa femme.

- 46) Surnom de l'épouse d'Aristide Bruant, Mathilde Tarquini d'Or.
- 47) Correspondance inédite d'Aristide Bruant à Arthur Bernède, du 13 novembre 1909 au 2 août 1917.
- 48) Georges de Lorzac, op. cit.
- 49) Correspondance inédite d'Aristide Bruant à Arthur Bernède.
- 50) Michel Lebrun et Jean-Paul Schweighaeuser, *Le Guide du "polar"*. Syros, 1987, p. 34.
- 51) Lettres inédites d'Arthur Bernède à sa femme.
- 52) Idem. Voir aussi la note 46.
- 53) Idem.
- 54) Idem.
- 55) Correspondance inédite d'Aristide Bruant à Arthur Bernède.
- 56) Idem.
- 57) Témoignage de Noury recueilli en 1978.
- 58) Les majuscules figurent ainsi dans le texte sur la couverture.
- 59) Jeanne Landre, *Aristide Bruant*. La Nouvelle Société d'Édition, 1930.
- 60) Recherche d'Alain Carou.
- 61) Lettres inédites d'Arthur Bernède à sa femme.
- 62) Voir ci-après les articles de Daniel Compère et de Laurent Le Forestier.
- 63) Lettres inédites d'Arthur Bernède à sa femme.
- 64) Idem.
- 65) Idem.
- 66) Idem.

## DES ARTISANS D'ART À ARCEUIL

Alors que j'étais enfant et adolescent, j'ai connu l'existence d'excellentes industries, comme les ateliers de fabrication des camions Bernard situés sur la route nationale 20 ou encore, dans le domaine de l'alimentation, la brasserie de la Vanne - Valstar dans l'ancien centre historique et la biscuiterie Fosse, sise impasse Berthollet et rue Marius Sidobre. Elles ont disparu plus ou moins tôt après la guerre de 1939-1945, remplacées ou non principalement par des activités du secteur tertiaire telles que celles de l'hôtel de services Baudran à l'emplacement de l'imprimerie des fils de Victor Michel, impasse Baudran et rue de Stalingrad, le CAM (....) et la CNP (Caisse Nationale de Prévoyance) sur l'extension du site de la Caisse des Dépôts et Consignations, 4 rue Berthollet.

Cependant, l'artisanat et spécialement l'artisanat d'art a, contre vents et marées, gardé ses titres de noblesse dans la ville avec la Fonderie Susse qui a toute une histoire, les Editions d'art Yvon dont la renommée n'est plus à faire, auxquelles j'associerais les Moulages d'art Lorenzi car l'atelier de monsieur Michel Lorenzi, maître d'art en moulage, se situe, depuis 1940, 60 avenue Laplace.

Humilité et fidélité sont des maîtres mots pour ces artisans d'art. En particulier, la vocation des éditeurs et maîtres de bronze qu'ont été les frères Susse auxquels a succédé en 1975 monsieur Pineles d'origine anglaise, a toujours été de reproduire sans les interpréter les chefs-d'oeuvre picturaux et statuaire des talents les plus représentatifs de leur temps.

La maison Susse frères, sise 7 avenue Jeanne d'Arc à Arcueil tire son nom de Jean Susse, père de dix-sept enfants, qui venu du pays lorrain s'est en 1758 installé comme artisan-menuisier rue de Buci à Paris. Cette entreprise familiale a connu ses premiers succès en éditant des caricatures d'hommes de lettres et d'artistes, exemple le dantorama de douze lithographies de J.P. Danton précurseur de Daumier publié en 1829. Les frères Susse étaient dès lors entrés dans le monde de l'art en faisant découvrir les oeuvres d'artistes comme Cumberworth, Greuze, David d'Angers, Gavarni.

En 1832, ils ont reçu commande de caractères de lithographie en trois dimensions en plâtre, puis de reproductions de chefs-d'oeuvre antiques : la Venus de Milo, Diane ... mais le plâtre est un matériau fragile ; l'année 1837 marque le début de la statue en bronze en même temps que la naissance de la société Susse fondeur.

A partir de 1839, on a pu exécuter les reproductions en différentes tailles par suite de la découverte d'une production de réduction mécanique. En 1841, l'entreprise a passé un contrat avec Jean-Jacques Pradier, précurseur de Rodin ; elle donnait ses modèles à des fondeurs sous-traitants installés dans le quartier parisien du Marais, ceci jusqu'en 1924, année au cours de laquelle elle acquit la fonderie d'art d'Arcueil.

Elle s'orienta d'emblée vers la cire perdue, première méthode de nature à permettre l'utilisation de l'équipement en place de la fonderie. Elle créa bientôt une section de moulage au sable pour l'ornement (appliques, lustres, poignées) pour lequel la demande de la clientèle de ses magasins parisiens était forte.

L'entreprise ayant acquis partie du matériel de l'ancienne fonderie de Malakoff d'Alexis Rudier et ayant embauché deux techniciens qui travaillaient chez celle-ci, elle peut également utiliser, à son gré, une deuxième technique en fonderie d'art, celle de la fonte au sable : sable silico argileux ou sable synthétique.

La coulée est l'opération la plus délicate, celle qui permet le contrôle de la qualité ; il s'agit, affirme monsieur Charles Pineles fils, l'actuel Président de la société Susse fondeur depuis 1983, de la partie "valeur ajoutée de l'oeuvre reproduite". Les opérations de décrochage ponctuent le travail de reproduction : les moules sont détruits pour faire apparaître les sculptures en bronze livrées aux mains du ciseleur et du patineur ; ceux-ci procèdent aussi au montage des différents éléments d'une sculpture en employant des procédés traditionnels au secret jalousement gardé.

Ainsi, l'entreprise Susse fondeur, tout comme la société Susse éditeurs, a conquis son authenticité dans l'art par l'innovation au service des oeuvres d'art figuratif puis d'art abstrait des meilleurs artistes du moment ; on peut encore citer à cet égard les noms de Carpeaux, Rude, Dalou, Ernst, Giacometti, Rodin, Zadkine, Miro, Dali, Picasso, Bourdelle, Henry Moore, ...

Chez Susse, l'art et le métier se sont toujours conjugués au service d'oeuvres durables. C'est encore le cas, quoiqu'à un degré moindre sans doute, en raison de la nature très différente du produit, pour les éditions d'art Yvon qui ont vu le jour en 1922 et sont elles-mêmes installées 30 avenue Jean-Jaurès à Arcueil depuis plusieurs décennies.

Edouard Harancourt, poète et romancier, écrivait en 1904 "Infiniment précieuse pour l'éducation des hommes par le beau, la carte postale vulgarise les merveilles de la nature et de l'art ..."

En tant que nouveau médium d'art et de communication, la carte postale est bien née en même temps que le siècle et l'exposition internationale de 1900 avec Pierre Yves Petit, pionnier de la photographie, qui a sillonné les routes de France et photographié sans répit à partir de 1916 et fonda la société d'édition de cartes Yvon, son prénom Yvon étant toujours la signature figurant sur les cartes.

Le célèbre "bouquiniste des quais", carte éditée en 1920 dans la collection en noir et blanc "Paris en flânant" est encore vendu à plus de 15000 exemplaires par an et il faut être assuré de la vente de 3000 exemplaires pour valablement commercialiser une carte.

Pierre Yves Petit a imposé en 1943 le procédé Héliographe qui s'est alors substitué à la photocopie en usage jusque là.

Depuis 1946, une nouvelle carte postale en couleurs conçue avec la collaboration de l'imprimerie de renom Draeger frères dont le siège était à Montrouge est apparue avec la collection "couleurs et lumières de France procédé 301 Draeger".

Depuis 1960, les frères Draeger, nouveaux patrons de l'entreprise, ont développé les cartes fantaisies, faisant appel à des caricaturistes et dessinateurs : Barberousse, Bellus, Faisant, Gonzalès, Kiraz ..., les cartes à thèmes aussi, par exemple les plus belles roses par Meilland.

Aujourd'hui, les éditions d'art Yvon utilisent les circuits de grande distribution, des présentoirs attirants, des "bouticartes" très colorées et fonctionnelles pour la vente de cartes en relief en trois dimensions, de cartes musicales parlantes et lumineuses, de cartes lance-confettis, autant de produits s'ajoutant à la commercialisation de cartes plus traditionnelles. L'auteur des clichés originaux est monsieur Serge Le Manour. Bientôt, un appareil photonumérique sera utilisé.

L'entreprise Yvon détient 10% du marché français de la carte postale. Elle possède 15 000 références et plus d'un millier de celles-ci sont renouvelées chaque année. Deux collections sortent par an : une, courante, s'étend sur neuf mois ; une autre, est la collection dite "d'hiver" qui inclut Sainte-Catherine, Saint-Nicolas, Noël et le Jour de l'An.

La qualité exceptionnelle des photos et de la reproduction fait qu'il s'agit là d'un réel et irremplaçable patrimoine.

J'évoquerais enfin l'activité tout aussi attachante de "maître d'art en moulage" de monsieur Michel Lorenzi qui note judicieusement que "de nos jours il y a obligation de conserver des traces et de sauvegarder des oeuvres que le temps dégrade".

Dès les années 1950, monsieur Lorenzi a utilisé de nouvelles techniques de moulage : résines synthétiques et élastomère.

Bon nombre de répliques à l'identique sorties de l'atelier d'Arcueil sont visibles dans les musées, sur des façades de monuments, les grandes statues devant le Palais Bourbon par exemple ou les statues de Coysevox au Château de Sceaux ou encore les torchères de la Galerie des Glaces au Château de Versailles dont deux seulement sont des originaux.

La Maison Lorenzi a été fondée en 1871 à Paris rive gauche où elle a son siège ; elle détient un stock de mille moules, le plus important après celui du Louvre qui en possède trois mille m'a indiqué monsieur Lorenzi, héritier de tout un savoir faire difficilement remplaçable. Les résines composites employées par ce maître d'art permettent la réalisation d'authentiques "copies conformes" et sont d'une grande utilité pour la conservation du patrimoine statuaire français.

**ROBERT TOUCHET**

Commission du Patrimoine  
Centre Culturel Communal Erik Satie

Cet exposé a pu être réalisé grâce aux éléments d'information fournis verbalement ou contenus dans des documents de présentation de leurs activités artisanales et artistiques obligeamment communiqués par messieurs Charles Pineles, Alain Draeger et Michel Lorenzi, dirigeants respectifs de la Fonderie Susse, des Editions d'art Yvon et des Moulages d'art Lorenzi : qu'ils en soient vivement remerciés.

## BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE VAL-DE-MARNAISE\*

### 1) OUVRAGES GÉNÉRAUX

- *Architecture et psychiatrie. L'hôpital. Espace de soin, espace urbain* (actes de colloques), Editions La Ferme du Vinatier, 2001, 93 p.
- *Architectures du 20e siècle en Ile-de-France*, Union Régionale des CAUE d'Ile-de-France, 2001
- Direction des Archives de France, *Les Archives des associations. Approche descriptive et conseils pratiques*, Paris, La Documentation française, 2001, 244 p.
- FAUJOUR Jacques, LEMARQUE Francis, *Bords de Marne*, [s.l.], La Grange aux Livres, 2001, non paginé
- GEROME Noëlle. (dir.), *La Région parisienne industrielle et ouvrière. Les forgerons de Paris. Séminaire d'études n° 6*, [s.l.], Editions RATP, 2001, 165 p.
- GUILLEMARD Roger, *Julien Vallou de Villeneuve. Peintre lithographe photographe. 1795-1866*, [s.l.], Roger Guillemard, 2001, 143 p.
- HARDELLET André, *Oneïros ou la belle lurette*, Paris, Gallimard, 2001, 140 p.
- LAURENT Sébastien, *Daniel Halévy. Du libéralisme au traditionalisme*, Paris, Bernard Grasset, 2001, 595 p.
- LE TALLEC Cyril, *La Communauté arménienne en France. 1920-1950*, Paris, L'Harmattan, 2001, 217 p.
- LEVY Mathilde-Nelly, *Le Journal d'une enseignante*, Paris, Editions de la Framboisière, 2001, 236 p.
- *Les Parlementaires sous la Troisième République*, I – MAYEUR Jean-Marie (dir.), Etudes et II - SCHWEITZ Arlette, *Dictionnaire biographique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, 278 et 639 p.
- *De Vignes en guinguettes*, Comité Départemental du Tourisme du Val-de-Marne, 2002, 18 p.

## **2) TRAVAUX MONOGRAPHIQUES**

### **Alfortville**

- Office municipal des Sports et l'Union sportive d'Alfortville, *Cent ans de sport à Alfortville*. Collection Alfortville-Mémoires, Comité d'Histoire du Confluent d'Alfortville, 2001, 195 p.

### **Bry-sur-Marne**

- *Louis Daguerre. Le magicien de l'image. 1851-2001. 150e anniversaire de la mort de Louis Daguerre* (catalogue de l'exposition), Bry-sur-Marne, 2001, 57 p.

### **Maisons-Alfort**

- AUBERT Marcelle, *Maisons-Alfort. Le Maisonnais et son environnement*, Association Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire, 2001, 127 p.

### **Mandres-les-Roses**

- *Mandres-les-Roses. Mémoires en images*, Les Amis de Mandres-les-Roses, 2001, 92 p.

### **Ormesson-sur-Marne**

- Direction des Espaces verts départementaux du Val-de-Marne, *Le Parc du Morbras*, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 2001, 47 p.

## **Sucy-en-Brie**

- CARROT Georges, *Nouvelle Histoire de Sucy-en-Brie. Le XXe siècle. 1914-2000*, préf. de Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie, 2001, 512 p.

## **Vincennes**

- *Vincennes sans les rois. Le château de Vincennes XVIIIe-XXe siècles. Archives et Patrimoine de Vincennes n° 1*, Archives municipales de Vincennes, 2001, 22 p.

### **3) PÉRIODIQUES**

(titres reçus aux Archives départementales du Val-de-Marne)

## **Créteil**

### Le Petit Massueux

N° 68, printemps 2001

- JURGENS Madeleine, *Il y a trente ans. Souvenirs d'un colombier*, p. 2-4
- LEMANS C., *Un Cristolien courageux. Jean Lalaison*, p. 7-15

N° 69, été 2001

- JURGENS Madeleine, *Le Voleur de pêches*, p. 5-8 ; *La Restauration de la chapelle des fonts baptismaux*, p. 9-26

N° 71, hiver 2002

- JURGENS Madeleine, *Au son de la caisse*, p. 4-6 ; *Une Semaine mouvementée il ya 130 ans. 21 février - 2 mars 1832*, p. 9-21

## **L'Haÿ-les-Roses**

### Les Amis du Vieux L'Haÿ

N° 12, 1er semestre 2001

- MASSIOT Georges, Rip. *Un L'Haÿssien prince du music-hall*, p. 18-25
- MITTARD Guy, *De Vendémiaire à Fructidor*, p. 6-9
- RANCE Colette, *La Place de Lay au XVIIIe siècle*, p. 11- 17

N° 13, 2e semestre 2001

- MASSIOT Georges, *La Colonne brisée*, p. 15--20
- RANCE Colette, *Le Castel de la Tournelle à Lay*, p. 7-13

N° 14, 1er semestre 2002

- MASSIOT Georges, *Lecture du texte de la plaque scellée dans l'église relatant la fondation de la première école de Lay*, p. 17
- MITTARD Guy, *L'Orfèvre est un mauvais payeur*, p. 15-16
- RANCE Colette, *Le Colombier de Lay*, p. 6-13

## **Nogent-sur-Marne**

### Bulletin de la Société historique de Nogent-Le Perreux-Bry-sur-Marne

N° 10, 2001

- HIRT Constantin, *Claire Sophie Mercier. Comtesse de Larboust. Nogentaise d'adoption (suite)*, p. 23-29
- LABARRE Roland, *Les origines de Bry-sur-Marne*, p. 2-10
- POUPEE Henri, *La Maison Momus à Nogent*, p. 16-22
- VILLETTE Vincent, *Pierre Champion. Un médiéviste à Nogent-sur-Marne*, p. 30-31

## **Vincennes**

### Bulletin de la Société des Amis de Vincennes

N° 52, 2001

- CHABRUN Madeleine, *Louis Jacques Begin (1793-1859)*, p. 8-18
- PINTA Claude, 1832. *Le Choléra à Vincennes*, p. 19-27 ; *La première crèche municipale de Vincennes*, p. 28-33
- TROQUET Claude, *Exemption fiscale en 1769*, p. 5-7

## **Vitry-sur-Seine**

### Société d'Histoire de Vitry-sur-Seine

N° 57, juin 2001

- CARVILLE André, *Centenaire de la loi de 1901 sur la liberté d'association*, p. 2- 10

N° 58, septembre 2001

- CARVILLE André, HADROT Roger, *Histoire d'orgues. L'orgue de l'église Saint-Germain*, p. 3-12
- DELANGRE Alain, *L'église Saint-Germain. Restauration en cours*, p. 13-16

N° 59, décembre 2001

- CARVILLE A., *De la ferme du chapitre Notre-Dame à la place du Marché*, p. 3-12
- GUINCHAT Claire, *Les Graffitis de Vitry*, p. 14-15

## **4) TRAVAUX UNIVERSITAIRES**

- LERY Alexandra, *Le discours des villes sur la tempête de décembre 1999. Analyse critique*, sous la dir. De Stéphane Wahich, Mémoire de maîtrise, Paris XII - Val-de-Mame, 2001, 88 f.

- GUERIN Matthieu, *Ivry-Port. Changements de décors ?*, sous la dir. de Martine Tabeaud et de Xavier Browaeys, Mémoire de maîtrise, Paris I, 2001, 34 f.

- LAURO Bertrand, *Un exemple de développement urbain en Seine-et-Oise. Les lotissements à Sucy-en-Brie (1919-1939)*, sous la dir. de M. Broder et Mme Morillon, Mémoire de maîtrise, Paris XII - Val-de-Marne, 2001, 99 f

- ROUQUIER Laurence, *La consommation vestimentaire de la maison Malon de Bercy (1734-1790)*, sous la dir. de Denis Woronoff, Mémoire de maîtrise, Paris I, 2000, 211 p.

**ALAIN AIECH**  
**Responsable de la bibliothèque**  
**des Archives départementales du Val-de-Marne**

## **LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES**

Alfortville	Comité d'Histoire du Confluent d'Alfortville	P	M. Henri Lesoin 25, rue de Choisy 94140 Alfortville 01 43 75 15 09
Arcueil	Commission Patrimoine Centre culturel Erik Satie	V.P.	M. Robert Touchet 113, rue Marins Sidobre 94110 Arcueil 01 45 47 76 72
Cachan	Ateliers du Val de Bièvre	P	M. Patrick H. Simon Maison des associations 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan 01 45 47 60 73
Champigny	Société d'Histoire de Champigny sur Marne	P	M. Eric Brossard Rés. la Pommeraie E 10 94350 Villiers s/ Marne 01 49 41 07 39
Charenton - Saint-Maurice	Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-St-Maurice	P	Mlle J. Gudin 16, rue V. Hugo 94220 Charenton 01 48 93 10 90
Chevilly-Larue	Les Amis du Vieux Chevilly	P	M. Marc Delorme 40, avenue J. Brel 94550 Chevilly-Larue 01 46 87 89 40
Choisy le Roi	Association d'Histoire Louis Luc	P	M. Charles Mainemer 6, Av. Anatole France 94600 Choisy le Roi
Créteil	Les Amis de Créteil	P	Mme M. Jurgens 27, av. de la République 94000 Créteil 01 42 07 20 05
Ivry-sur-Seine	Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry	S.G.	M. Yves Boisson 1 bis, rue Jules Ferry 94200 Ivry-sur-Seine 01 46 72 34 96

L'Hay-les-Roses	Les Amis du Vieux L'Hay	P	M. R. Marx 29, rue des Jardins 94550 Chevilly-Larue 01 46 64 25 66
Maisons-Alfort	Maisons-Alfort, Mille Ans d'Histoire	S.G.	M. Michel Lambert 13, rue du Mal Juin 94700 Maisons-Alfort 01 43 68 90 94
Mandres-les-Roses	Les Amis de Mandres- les-Roses	P	Mme Cl. Ciurletti 1, av. d'Orléans 91800 Brunoy 01 60 46 08 59
Marolles-en-Brie	Les Amis de Marolles	P	Mme. J. Hémon 2, rue La place aux Grains 94400 Marolles-en-Brie 01 45 95 23 37
Nogent-sur-Marne	Société historique et archéologique de Nogent- sur-Marne et du Canton	P	Mme Yv. Cayrol 106, rue de la Paix 94170 Le Perreux 01 48 72 00 09
Le Plessis-Tréville	Société historique du Plessis-Tréville	P	Mme E. Canda 14, allée des Mésanges 94420 Le Plessis-Tréville 01 45 76 52 07
Rungis	Société historique et archéologique de Rungis	Trés.	M. S. Ménager 3, rue de l'Église 94150 Rungis 01 46 87 79 82
Saint-Maur-des- Fossés	Le Vieux Saint-Maur	P	M. Bernard Javault 38, av. Galilée 94100 Saint-Maur 01 42 83 50 16
Sucy-en-Brie	1 - Société historique et archéologique de Sucy- en-Brie	P	M. Michel Balard 4, rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 15 37
	2 - A la Découverte du Fort de Sucy	P	M. Robert Jacques 11, rue Lacarrière 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 26 48

Villemesnil	Société d'Études et de Documentation historique de Villemesnil et Environs	P	M. A. Dumazel BP 20 94440 Villemesnil 01 45 99 46 88
Villeneuve-le-Roi	Cercle d'Études savantes artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et environs (CESAF)	P	M. Ed. Crusson 9, rue Georges Hervier 94290 Villeneuve-le-Roi 01 45 97 86 89
Villeneuve-Saint-Georges	Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-St-Georges	P	Mlle L. Castel 15, av. des Mousquetaires 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 69 59
Villiers-sur-Marne	Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française	P	M. D. Poisson 37, av. du Gros Chêne 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 21 91
Vincennes	Association cartophile historique et archéologique de Vincennes	P	M. J. Lesterpt 52, bd de la Libération 94300 Vincennes 01 43 98 21 18
Vincennes	Equipe de la Recherche sur le Château de Vincennes		CICV - Bt X Avenue de Paris 94300 Vincennes 01 43 65 12 51
Vitry-sur-Seine	Société d'Histoire de Vitry	P	M. A. Carville 27, Av. Lucien Français 94400 Vitry-sur-Seine 01 46 80 98 75
Val-de-Marne	Les Vieilles Maisons françaises	D	Mme N. de Castet 2, rue de la Fontaine Santeny 94440 Villemesnil 01 43 86 06 12
Val-de-Marne	Association pour la Sauvegarde du Patrimoine archéologique du Val-de-Marne (ASPAV)	P	M. Alain Senée 18, rue Jean Moulin 91330 Yerres 01 69 48 68 78
Val-de-Marne	Cercle d'Études généalogiques et démographiques du Val-de-Marne	P	M. H. Boulet 3, rue J. le Brix 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 14 42

Val-de-Marne -  
Essonne

Association du Plateau  
de Longboyau

P

Mme J. Henin  
107, avenue P.-V. Couturier  
91550 Paray Vieille Poste  
01 69 38 47 87

## **COMPOSITION DU BUREAU**

Président	M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.
Vice-Présidents	M. Bernard Javault, Le Vieux Saint-Maur. M. Alain Senée, A.S.P.A.V.
Secrétaire	M. Eric Brossard, Société d'Histoire de Champigny-sur-Marne.
Secrétaire - adjoint	Mme Madeleine Jurgens, Les Amis de Créteil.
Trésorier	M. Maurice Clément, A.S.P.A.V. Mme Debord, S.H.A.S.
Membres assesseurs	Mme Nicole de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises. M. Jean-Pierre Nicol, Les Amis de Mandres-les-Roses.

Achévé d'imprimer en août 2002  
sur les presses numériques  
de l'Imprimerie Maury SA  
21, rue du Pont-de-Fer — 12100 Millau  
N° d'imprimeur : G02/27012 C

Dépôt légal : août 2002

**LE VAL-DE-MARNE LORS DU BLOCUS DE PARIS (Janvier 1649)**

*Au premier plan, les troupes royales commandées par le prince de Condé, coupent le ravitaillement de la capitale révoltée contre les mesures prises par Mazarin.*

*Tableau de Sauveur Leconte. Musée Condé, Chantilly.*